Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13216 – 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 26-LUNDI 27 JUILLET 1987

Le terrorisme et la tension franco-iranienne

Un avertissement

Du sang et des larmes... MM. Chirac et Mitterrand pourraient très bien reprendre aujourd'hui à leur compte la promesse que faisait Winston Churchill aux Britanniques, aux premiers jours de la seconde guerre mondiale. Certes, il y a guerre et guerre. Il ne faut cependant pas se cacher que la France entre dans une zone de tempêtes qui vont aller croissant.

Le détournement d'un appareil d'Air Afrique, le vendredi 24 juillet, fait seulement figure d'avertissement. L'assassinat par un chiite libanais d'un jeune homme pour la seule raison qu'il était français est révoltant. On ne peut cependant s'empêcher d'imaginer ce qui serait advenu si le pirate était parvenu à ses fins, c'est-à-dire à faire atterrir l'avion à Beyrouth, en conservant à bord les passagers français. Beyrouth, où, au même moment, des milliers de chiites en armes défilaient dans leur fief de la banlieue sud, en promettant la « mort » aux Etats-Unis et à la France, tandis que leurs dirigeants les engageaient à se lancer dans des attaques-suicides.

Ces menaces exaltées, qui rencontrent manifestement l'approbation de Téhéran, ne constituent pas des fanfaronnades, bien au contraire. Elles annoncent tout simplement de nouvelles épreuves que la France n'évitera pas, même en adoptant un « profil bas » comme l'a conseillé vendredi M. Giscard d'Estaing, devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

L'ancien président parle d'or lorsqu'il suggère aux dirigeants français de s'inspirer du jeu d'échecs et de « prévoir deux coups à l'avance » les réactions de l'adversaire. Le conseil est cependant plus facile à donner qu'à suivre, tant les points de vulnérabilité d'une démocratie comme la France sont nombreux. On peut certes espérer limiter les attentats en France, par toute une série de mesures de sécurité dont beaucoup ont déjà été prises. Mais c'est, paradoxalement, en dehors de ses frontières que le pays risque d'être atteint. Les Français vivant à l'étranger constituent en particulier des cibles idéales pour des terroristes décidés, bénéficiant de la complicité de réseaux dormants. Le danger est évident dans les pays du Proche-Orient, mais il est également très réel sur un continent comme l'Afrique, où vit une importante diaspora chiite. Le détournement de vendredi est révélateur à cet égard ; il est aussi très inquiétant tant il démontre la perméabilité de certains aéroports africains. Pour autant qu'on le sache, le pirate a réussi à monter à bord avec un pistolet et cent trente cartouches sans même disposer d'un passeport...

Des progrès dans la sécurité peuvent être réalisés ici et là, mais c'est un fait qu'il n'existe aucun moyen de protéger tous nos ressortissants à l'étranger. L'épreuve ne sera dominée que par une volonté commune, une résolution générale. Les dirigeants iraniens et leurs affidés du Hezbollah libanais le savent bien qui misent justement sur nos divisions politiques, accentuées encore par la perspective de l'élection présidentielle d'avril prochain, pour faire plier la France.

Seules deux positions sont possibles face à ce risque : soit faire front, sans se préoccuper de calculs politiciens, quitte à encourir demain une défaite électorale ; soit ne songer qu'à la consultation de 1988, quitte, dans l'immédiat, à affaiblir le pays, et à le ridiculiser. L'alternative s'impose, bien sûr, aux dirigeants de la majorité comme à ceux de l'opposition.

Les intégristes accentuent les menaces contre la France

Les intégristes musulmans accentuent leurs menaces. Lors d'une imposante manifestation armée à Beyrouth, le vendredi 24 juillet, le Hezbollah libanais (pro-iranien) a appelé ses fidèles à des attaques-suicides contre la France, et contre les Etats-Unis. A Paris, quelques heures après l'épilogue du détournement du DC-10 d'Air Afrique, M. Chalandon, qui assure l'intérim du premier ministre, a réuni le conseil de sécurité, tandis que M. Chirac annonçait, de Brazzaville, des dispositions pour renforcer la sécurité sur les appareils des lignes françaises.



Lire pages 3 et 4 les articles d'AGATHE LOGEART et de LUCIEN GEORGE.

Un compromis sous l'égide de M. Gandhi

Sri-Lanka : la crise tamoule en voie de règlement

Après plus de quatre ans d'un conflit qui a fait au moins cinq mille morts, un espoir est apparu dans la crise tamoule, le gouvernement de Colombo étant prêt à accorder des concessions importantes aux séparatistes sur le statut des provinces du nord et de l'est de Sri-Lanka.

Le chef de la principale organisation tamoule, les Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul, se trouvait, le samedi 25 juillet, à New-Delhi, pour y rencontrer le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, artisan de la médiation dans le conflit.

NEW-DELHI
de notre correspondant

Fusion administrative des provinces tamoules du nord et de l'est, reconnaissance du caractère « *ethnique pluraliste* » de l'ancienne Ceylan et, donc, admission d'une « *nationalité* » tamoule distincte; élévation de la langue tamoule au niveau du cingalais, parlé par la majorité de l'île : les dernières propositions de paix offertes par Colombo aux séparatistes de Jaffna devraient permettre d'entrevoir la fin de la guerre civile à Sri-Lanka. M. Vellupilai Prabhakaran, le chef suprême des Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul (TLTE), la principale organisation séparatiste de Jaffna, est à New-Delhi depuis le vendredi 24 juillet. Il devait rencontrer samedi, pour la première fois, M. Gandhi. Ce dernier, selon des sources officielles sri-lankaises, devrait se rendre à Colombo dès mercredi prochain pour signer un accord.

Quatre ans exactement après qu'Indira Gandhi se fut chargée d'une mission de médiation entre le gouvernement de l'île et les séparatistes, son fils Rajiv semble sur le point de la réussir.

PATRICE CLAUDE.

(Lire la suite page 4.)

Le bicentenaire de l'Australie

Sydney l'ambitieuse

SYDNEY
de notre envoyé spécial

Tout ce qui court, monte, vole, roule, nage, flotte, glisse, avec ou sans moteur, sera de la fête. Priorité aux sports – une évidence pour tout « Aussie » qui se respecte. Mais aussi, tout ce qu'on peut imaginer de festivals et manifestations pour les arts, les religions, les sciences, les techniques et les hobbies les plus incongrus sera à l'ordre du jour. L'Australie s'apprête à célébrer avec ferveur, pendant toute l'année 1988, le deux centième anniversaire de son statut de colonie membre de l'Empire britannique. Une manière de conjurer la gravité de ses problèmes économiques, de lutter contre la morosité résultant de sa crise de croissance, de raviver cet esprit pionnier qui marqua sa naissance.

Il n'y a pas si longtemps, un bon bourgeois australien n'appréciait pas particulièrement de se voir rappeler que son plus lointain ancêtre dans le pays était vraisemblablement venu de Grande-Bretagne les fers aux pieds, au fond d'une cale sordide, à bord d'un navire de bagnards. Aujourd'hui, la généalogie fait fureur. On s'arrache les ouvrages du genre *Comment retrouver la trace de votre bisaïeul bagnard* ; les reproductions en fac-similé des listes de l'administration pénitentiaire énumérant l'identité, casier judiciaire compris, des conscrits à leur arrivée aux antipodes, se vendent comme des petits pains. L'Australie se retrouve.

Histoire du bagne oblige, c'est à Sydney que le véritable coup d'envoi de l'année du bicentenaire aura lieu, lorsque sept bateaux accosteront, le 26 janvier, devant le quartier des Rocks, là où deux siècles auparavant mouillait la *First-Flett* commandée par celui qui allait devenir le premier gouverneur de l'Australie, Arthur Phillip. Il venait de découvrir « *un des meilleurs ports du monde* » et allait lui donner le nom de son ministre, lord Sydney, secrétaire à l'intérieur.

Dans les Rocks, depuis des mois, on s'acharne à restaurer les boutiques style vieille Angleterre, là où, dans les années 60, les plans ambitieux prévoyaient d'ériger gratte-ciel et entrelacs de *fly-over*. A deux pas de la plus vieille maison de Sydney, un humble *cottage* de 1815, une exposition montre au visiteur soulagé les *maquettes de ce plan d'urbanisme* qui eut le bon goût de ne pas voir le jour.

FRANCIS DERON.

(Lire la suite page 4.)

Débat national ou auberge espagnole ?

Les stéréotypes du « déclin »

par Michel Kajman

Pourquoi la grave thématique du déclin a-t-elle ressurgi avec force ces dernières semaines en première page du catalogue (estival) politique français ?

En prenant à la lettre un débat de fond qui serait ainsi instauré ou restauré au fil des assertions, des répliques et des réponses aux répliques, l'auditeur impressionné par ces rafales de propos solennels courrait deux risques. Le premier est de présupposer comme une donnée évidente la consistance de la controverse. Au risque d'oublier que le discours politique s'engendre et se nourrit lui-même d'interventions obligées et ritualisées, déterminées par les seules positions relatives de leurs auteurs.

Si A dit que la France est en déclin, B, son adversaire, ne peut que dire le contraire (et vice versa), tandis que C, placé dans une position supérieure arbitrale ou supposée telle, ne pourra que déclarer que les choses ne sont pas si simples, qu'il y a du pour et du contre, qu'il ne faut pas s'abandonner à la « fatalité ». C'est à ce jeu très simple, aux enchaînements mécaniques, que l'on a pu assister au cours des dernières semaines.

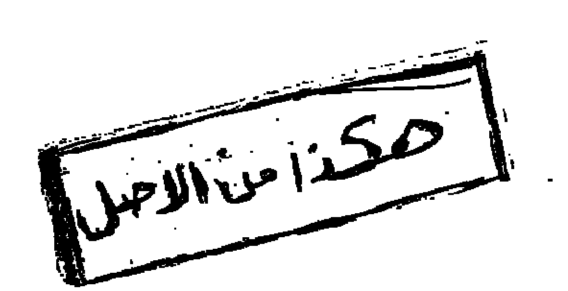
Autre risque : à trop créditer le discours politique, à le renvoyer automatiquement à une réalité évaluable sujette à discussion, on en méconnaît les formes canoniques. La plus connue est la langue de bois : ensemble de formules codées, *intelligibles par une communauté* (les pairs, les spécialistes et, à la rigueur, quand ils existent, les militants).

Cette forme n'est pas unique. Pourquoi ne pas supposer qu'existe aussi, à la disposition de la fraction la mieux médiatisée de la classe politique, alternance commode à la langue de bois, une « langue de bronze » ?

Lorsqu'il y a recours – l'exemple du déclin est à cet égard typique, – l'homme politique emprunte un registre d'une solennité verbale dense et lourde d'implications obscures ou dramatiques. Le recours à la langue de bronze interdit d'ignorer à quel point l'homme public élu et payé à la fois *parce qu'il est* et *pour être* responsable l'est véritablement. L'hypothétique existence d'une notion globale du déclin (qui ne se confond pas et se veut du reste plus alarmante que les réalités partielles – production industrielle, évolution démographique – qu'elle prétend à la fois intégrer et dépasser) cède le pas devant les prestiges d'une rhétorique efficace.

Le « déclin » est-il autre chose que cette commodité idéologique et surtout rhétorique de la langue de bronze ? Nul – ou presque – ne se le demande, pour ne pas perdre sa part du cortège d'images et d'évocations mobilisatrices, voire vengeresses, qu'appelle immanquablement cette évocation. Dans cette auberge espagnole verbale, chacun trouve son compte, soit à raison d'une position donnée sur l'échiquier politique institutionnel, soit précisément en bénéficiant du flou protecteur des connotations innombrables d'un terme passe-partout mais plus souvent sacralisé que remis en question.

(Lire la suite page 8.)



Dates

RENDEZ-VOUS

Lundi 27 juillet. – *Egypte :* inauguration du métro du Caire. – *Philippines :* convocation du nouveau Congrès. – *Israël :* John Ivan Demjanjuk présente sa défense.

Mardi 28 juillet. – *Bruxelles :* Conseil des ministres de la CEE sur les relations CEE-Japon.

Vendredi 29 juillet. – *Beyrouth :* expiration du mandat de la FINUL. – *République Centrafricaine :* élections législatives.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th Street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 45-45 39 th Street, L.I.C., N.Y. 11104.





Il y a quatre-vingts ans

Baden-Powell fonde le scoutisme

A la nuit tombante de ce 31 juillet 1907, la petite île de Brownsea, qui commande l'entrée du port de Poole, dans le sud de l'Angleterre, est le théâtre d'une scène bien étrange. Une vingtaine d'adolescents britanniques portant culotte courte, chemise de flanelle et chapeau à large bord – la tenue de la police coloniale anglaise en Afrique du Sud – s'assoient autour d'un feu de joie, reprenant des chants zoulous entonnés par un général de l'armée de Sa Majesté, héros des guerres coloniales des Indes et d'Afrique, chrétien et probablement franc-maçon : Sir Robert Baden-Powell. La légende veut que le scoutisme soit né ce soir-là, dans les crépitements de ce premier feu de camp.

Pendant une semaine entière, les jeunes Anglais réunis à Brownsea vont expérimenter une méthode éducative inspirée à Baden-Powell par son expérience militaire. Une démarche nouvelle qui doit, dans son esprit, détourner de la délinquance et de la dégénérescence morale une jeunesse anglaise en proie aux ravages de l'industrialisation et de l'urbanisation sauvages. La vie en plein air, l'adhésion à une discipline et à une morale collectives, la responsabilisation des adolescents, l'éducation par le jeu, comptent parmi les ingrédients de cette institution éducative qui va très vite faire le tour du monde.

Baden-Powell – « B.-P. » pour les initiés – a depuis longtemps dépassé l'âge des culottes courtes lorsqu'il devient le premier chef scout au camp de Brownsea. A cinquante ans, il a derrière lui une brillante carrière militaire entièrement dévouée à la grandeur de l'empire britannique, qui l'a consacré héros national.

« Reconnaissance en profondeur »

Tout commence en 1876, en Afghanistan puis aux Indes. A Kandahar, où les Anglais subissent revers sur revers face à la « guerre sainte » des Afghans, le jeune sous-lieutenant se fait remarquer pour la qualité de ses relevés topographiques, ce qui lui vaut d'être promu capitaine. Envoyé quelque temps plus tard aux Indes, il introduit dans la formation des officiers un cours d'exploration pour éclaireurs : « *scouting* » en anglais. Déjà le scout pointe sous le militaire. Successivement en Russie, en Allemagne, en Belgique et en France, le capitaine Robert Baden-Powell perfectionne sa spécialité : la « reconnaissance en profondeur », autrement dit l'espionnage. Cette forme de chasse aux renseignements lui paraît particulièrement adaptée à la guerre coloniale puisqu'elle consiste à envoyer des « éclaireurs » vêtus de tenues civiles et choisis souvent parmi les autochtones dans les lignes de l'adversaire, afin de connaître ses projets et l'état de ses troupes.

Dans son premier ouvrage, *Reconnaissance and Scouting*, publié en 1884, il explique que *« les éclaireurs sont les yeux et les oreilles de l'armée, et le succès des opérations dépend de leur intelligence et de leur habileté »*.

Deux ans plus tard, une mission de « pacification » contre les Zoulous au Natal lui fournit l'occasion de mettre en pratique ses idées avec succès et de gagner de nouveaux galons. Retour aux Indes après quelques nouvelles aventures coloniales, Baden-Powell crée dans son régiment la première compagnie de scouts militaires, pour laquelle il choisit l'emblème de la fleur de lys, qui allait devenir le signe de reconnaissance de tous les scouts du monde.

Mais c'est durant le siège de Mafeking, enjeu de la guerre entre Boers et Britanniques, qu'il acquiert son plus haut titre de gloire. Défenseur de la ville pendant deux cent dix-sept jours, entre octobre 1899 et mai 1900, Baden-Powell compense la grande infériorité numérique de sa garnison par la ruse. Il recrute de jeunes garçons autochtones, dont quelques-uns sont âgés de neuf ans seulement, et les transforme en agents de liaison qui circulent librement, sur des ânes, entre les lignes boers et anglaises. La légende veut même que ces « cadets » aient guidé la colonne des renforts britanniques venue délivrer la ville bombardée. Salué immédiatement par un télégramme de la reine Victoria elle-même et par des manifestations patriotiques dans toute l'Angleterre, le succès de Mafeking encourage Baden-Powell, promu major général, à développer ses « éclaireurs », désormais reconnus officiellement, vêtus d'une chemise kaki ornée de badges, coiffés de chapeaux de cow-boy marqués des initiales de leur chef – « B.-P. », – qui annonçent la devise toujours en vigueur : *« Be prepared »* (« Sois prêt »).

Frappé, à son retour à Londres, par l'aggravation de la misère, en particulier chez les jeunes ouvriers, « B.-P. » rêve d'adapter à la vie civile le système du « *scouting* » qui lui a si bien réussi à l'armée. Il prend contact avec le naturaliste Ernest Thompson Seton, inventeur d'un programme d'activités pour les jeunes inspiré des pratiques observées chez les Indiens d'Amérique. Baden- Powell rencontre aussi le chef de la Boys'Brigade, une vaste organisation de jeunesse paramilitaire d'inspiration chrétienne, qui lui servira constamment de référence. Retour à la nature et discipline militaire : les fondements du scoutisme sont fixés. Mais Baden-Powell entend formuler une proposition éducative originale, indépendamment de l'institution militaire ; il vient d'ailleurs d'être versé dans la réserve. Avant de publier le livre qui exposera l'ensemble de son projet pour la jeunesse, il souhaite l'expérimenter en vraie grandeur.

Vingt garçons sur une île

C'est dans ce contexte qu'est préparée la première manifestation scoute civile, le camp de Brownsea de 1907, dont les vingt participants sont recrutés avec soin. Ce sont des garçons de onze ou douze ans, choisis par relations dans les meilleurs *« public schools »* anglaises comme Harrow ou Eton, et quelques adolescents issus de milieux moins favorisés envoyés par la Boys'Brigade, cette organisation assurant le ravitaillement du camp pendant toute la semaine. La seule aptitude exigée pour participer à l'expérience consiste à savoir faire trois nœuds simples. *« Nourriture, cuisine, sanitaire, seront soigneusement surveillés »*, rassure Baden-Powell dans la lettre qu'il adresse aux parents pour leur présenter son initiative.

Les vingt garçons, très impressionnés à l'idée d'obéir aux ordres du « héros de Mafeking », sont magnétisés par le personnage dès la première veillée autour du feu. Baden-Powell imite le chant des oiseaux, explique comment s'approcher d'une bête sauvage sans l'effaroucher et, surtout, il raconte ses innombrables aventures militaires, la plupart de ses récits se concluant par une « morale » d'autant plus convaincante que l'auditoire à été captivé auparavant.

Chasse à la baleine

La petite île de Brownsea, 2 miles de long sur à peine 1 de large, a été prêtée pour la circonstance par son propriétaire, un riche agent de change. Elle est le décor idéal de l'aventure qui doit s'y dérouler. Ancien refuge de flibustiers et de contrebandiers, elle offre une belle forêt, lieu rêvé pour les jeux de piste, et une plage de sable, d'où partiront de mémorables « chasses à la baleine » : une grosse bûche de bois figure l'animal, que deux équipes rivales s'efforcent de harponner.

Le « *chief* », aidé par son plus vieil ami militaire, répartit dès le premier jour les vingt garçons en quatre patrouilles baptisées de noms d'animaux, dotées de fanions et commandées par le plus âgé du groupe, auquel chaque scout jure obéissance sur l'honneur. Près de la tente de Baden-Powell se dresse une lance portant un drapeau criblé de balles, celui du siège de Mafeking contre les Boers. Au centre du camp flotte l'Union Jack.

Au point du jour, le son grave d'une trompe africaine rapportée par Baden-Powell de ses campagnes réveille les campeurs, puis on procède au lever des couleurs. Le soir, autour du feu, on reprend un chant zoulou – le *Ingonyâma*, qui deviendra un hymne scout – avant la prière et le couvre-feu. Entre-temps, le programme savamment mis au point par « B.-P. » propose aux jeunes toute une panoplie d'activités qui, à l'époque, n'avaient jamais été proposées sous cette forme à de jeunes civils.

Après une séance d'explication des règles de fonctionnement du camp, le deuxième jour est consacré à la connaissance de la vie en plein air : fabrication de huttes et de nattes, apprentissage des techniques du feu et des nœuds, du repérage en terrain inconnu, de l'utilisation d'une barque. Le jour suivant, on découvre l'art de reconnaître sur le sable les empreintes d'animaux.

Le bonheur d'accomplir une « BA »

Un jeu consiste à reconstituer une scène de rencontre par l'observation des traces. Un autre, qui passera à la postérité sous le nom de « Kim », le héros de Rudyard Kipling, propose de mémoriser une série d'objets disparates aperçus pendant un temps limité. Les scouts étudient ensuite la nature. Celui d'entre eux qui, par exemple, se sera montré capable de rapporter et de nommer le plus grand nombre de feuilles différentes recevra un badge spécial rappelant cette compétence. Les adolescents apprennent à reconnaître les étoiles, à secourir un blessé. On tente aussi de leur inculquer des principes moraux comme le sens de l'honneur et de l'économie, la loyauté, le bonheur d'accomplir une « bonne action » quotidienne, le patriotisme. Baden-Powell enseigne la géographie coloniale et organise des jeux qui reconstituent certaines batailles dont l'Angleterre est sortie victorieuse. Des compétitions destinées à mettre en œuvre l'ensemble des connaissances accumulées au cours de la semaine ont lieu à la fin du camp.

Le 9 août, la preuve est faite que le système scout fonctionne et que le climat d'aventure et de responsabilité qu'il entend créer correspond bien à une attente des adolescents. Là réside sans doute l'une des clés du mystère que constitue la très rapide diffusion des idées de Baden-Powell bien au-delà du Channel. En 1908, paraissait à Londres *Scouting for Boys* (bientôt traduit en français sous le titre *Eclaireurs*), le livre qui allait devenir la Bible du mouvement scout. Après des débuts spontanés mais très vite prometteurs en Grande-Bretagne, le scoutisme allait peu à peu devenir une institution mondiale. Dès 1911 seront créés les Eclaireurs de France (laïques) et les Eclaireurs unionistes (protestants).

Les sévères critiques de l'Eglise catholique, taxant le scoutisme de *« protestantisme »*, de *« franc-maçonnerie »* et l'accusant d'être un lieu de *« mélange interconfessionnel »*, ne résisteront pas longtemps à l'importance de l'enjeu qu'il représente pour la jeunesse. Le scoutisme de Baden-Powell eut donc bientôt une version catholique, une autre féminine, puis des traductions africaines, asiatiques... Accusé de militarisme, d'élitisme, de puérilité, récupéré par toutes les Eglises et par de nombreux régimes – seuls les pays socialistes y sont restés rebelles, – il a survécu aux crises et aux guerres. Les vingt pionniers du camp de Brownsea ont fait des émules. Ils sont aujourd'hui vingt-cinq millions à travers le monde.

PHILIPPE BERNARD.



Après le détournement du DC-10 d'Air Afrique à Genève

M. Chirac annonce un renforcement de la sécurité sur les appareils français

M. Chalandon, qui assure l'intérim du premier ministre en voyage à Brazzaville, a réuni vendredi 24 juillet en fin d'après-midi, à Matignon, le conseil de sécurité, quelques heures après le dénouement du détournement du DC-10 d'Air Afrique sur Genève. MM. Charles Pasqua (intérieur), André Giraud (défense), Robert Pandraud (sécurité), qui s'était rendu en fin de matinée à Genève, ont assisté à ce conseil à l'issue duquel aucune déclaration n'a été faite. M. Raimond s'était lui rendu à Roissy pour accueillir les passagers du DC-10 ramenés à Paris.

De Brazzaville, où il participe au sommet des maires francophones, M. Chirac, qui avait demandé l'organisation de cette réunion, a toutefois annoncé que *« toutes dispositions »* avaient été prises en France *« pour renforcer très sensiblement la sécurité des appareils sur les lignes de compagnies françaises, compte tenu de ce nouvel acte de piraterie et de terrorisme »* qui *« marque bien*, a-t-il déclaré, *le caractère bestial de ceux qui sont responsables de telles actions »*.

M. Chirac et M. Mitterrand ont exprimé chacun de son côté leur « reconnaissance » aux autorités helvétiques. Le premier ministre a d'autre part remercié le président Houphouët-Boigny.

Selon le témoignage des passagers, c'est à Bangui que le jeune pirate libanais est monté à bord, et l'on s'inquiète d'autant plus à Paris des conditions de sécurité dans les aéroports africains qu'une nombreuse communauté libanaise, dont beaucoup de chiites, vit en Afrique.

Selon ses proches, Hussein Ali Mohammed Hariri est un membre du Hezbollah et était un ami du conducteur du camion-suicide qui avait jeté son véhicule contre les bâtiments de l'état-major israélien à Tyr, le 4 novembre 1983, faisant soixante-deux morts. C'est semble-t-il à la suite de cet attentat que Hariri avait été arrêté et emprisonné en Israël. Le pirate voyageait, d'ailleurs, selon les autorités suisses, avec un simple document délivré par le CICR, ce qui pose le problème de savoir avec quelle pièce d'identité il a passé les contrôles de police.

Car un porte-parole du CICR, dont le siège est à Genève, a précisé que le pirate de l'air était porteur d'un *« certificat de détention »* émis par le CICR, mais que ce document *« n'est absolument pas un document de voyage et ne fait pas office de passeport ou de carte d'identité. Il signifie simplement que cette personne était enregistrée par le CICR dans un camp de prisonniers et faisait l'objet de visites de la part de délégués du CICR »*.

Hussein Ali Hariri est originaire d'une famille chiite de Deir-Qanoun-en-Nahr, village devenu place forte du Hezbollah (parti de Dieu, pro-iranien), situé dans le sud du Liban, à 10 kilomètres de Tyr et à 20 kilomètres au nord de la frontière israélienne.

Les amis de Hariri ont également précisé que le pirate de l'air était un *« compagnon d'armes »* des frères Hamadé, Mohammed, Abbas et Addul-Hadi. Mohammed et Abbas Hamadé sont actuellement détenus en RFA. Le premier est accusé de complicité dans le détournement sur Beyrouth du Boeing de la TWA, en mai 1985, le second est soupçonné d'avoir participé à l'enlèvement de deux Allemands de l'Ouest dans la capitale libanaise en janvier dernier.

Selon son père, le jeune pirate a agi seul et de sa propre initiative. En revanche, un de ses frères aînés estime que *« c'était quelque chose d'organisé »*. Il a affirmé que son frère Hussein s'était déjà rendu à Bangui, il y a six mois, et qu'il s'y trouvait depuis une vingtaine de jours. Il a affirmé que son frère avait travaillé avec la Résistance islamique, une organisation anti-israélienne regroupant essentiellement des combattants du Hezbollah.

« Surtout pas Beyrouth ! »

GENÈVE
de notre envoyée spéciale

Xavier-Jérôme Beaulieu, vingt-huit ans, était assis à l'avant de l'appareil, au troisième rang à gauche, lorsque le pirate de l'air a tiré. Dans la tête, dans la bouche, comment savoir ? Et puis, quelle importance... Ce jeune directeur d'une entreprise viticole avait quitté Brazzaville, où il travaillait, pour soigner en France une hépatite sérieuse. Il était malade, fatigué. Quand le pirate a tiré sur lui, il n'est pas mort tout de suite. *« Il avait perdu beaucoup de sang*, dit le copilote, *mais il bougeait encore. »* Le pirate n'en a cure, qui veut faire jeter le corps du haut de la passerelle. Il faut parlementer pour qu'il accepte que deux passagers le descendent de l'avion et, courageusement, remontent pour retrouver leur prison et leur geôlier.

Il est 10 h 53, le vendredi 24 juillet, à l'aéroport de Genève-Cointrin, en état d'alerte maximum. L'EMPO, l'état-major de prise d'otages de la Confédération helvétique, essaie de prendre le contrôle de la situation. Les autorités françaises sont prévenues : sur les cent quarante-six passagers et les seize membres d'équipage du DC-10 d'Air Afrique qui vient d'être détourné, soixante-quatre sont des ressortissants français. M. Jacques Chirac est à Brazzaville, M. Edouard Balladur aux Antilles. C'est M. Albin Chalandon qui fait office de chef de gouvernement, mais c'est apparemment M. Charles Pasqua qui dirige les opérations du côté français. M. Robert Pandraud, qui devait visiter une école d'officiers à Nice, décide de partir immédiatement pour Genève.

On ne sait pas encore grand-chose des exigences du pirate, sinon qu'il veut se rendre à Beyrouth. Avec soixante-quatre Français à bord, c'est, en ce moment, bien entendu impensable. Très vite, les autorités suisses et françaises, approuvées par le chef de l'État ivoirien, M. Houphouët-Boigny (le siège d'Air Afrique est à Abidjan), ont décidé que l'avion ne repartirait pas. Quel que soit le prix de ce choix. *« Je vous couvre »*, aurait même dit M. Charles Pasqua aux autorités suisses. Il faut donc tout tenter : le dialogue et la ruse. On ne donnera l'assaut qu'en dernier recours. Il faut aussi essayer de comprendre qui est le pirate de l'air.

Le jeune homme, est monté à Bangui, première escale du vol RK 056 parti de Brazzaville le 23 juillet à 20 h 30 vers Paris. Une escale technique est prévue à Rome au petit matin.

Le tri des passeports

Le jeune homme au blouson orange va aux toilettes. D'un petit transistor, il sort une arme de poing : un 7,65 de fabrication italienne. Il porte sur lui cent trente cartouches. Sur son ventre, un petit paquet d'explosifs est scotché. Deux fils en sortent, reliés à un détonateur. Peu de temps après le décollage, il se lève, tire deux coups de feu (il pourrait alors avoir utilisé des balles à blanc) et pénètre dans le cockpit. Il veut, dit-il, aller à Beyrouth. Le commandant de bord, M. Edouard Artisu, négocie : il n'a pas assez de carburant, ni les cartes de route nécessaires. Il faut se poser à Genève, on verra plus tard.

Hormis l'équipage et le personnel navigant, personne à bord n'a compris ce qui se passe. Une hôtesse annonce simplement qu'*« un incident »* oblige le DC-10 à se dérouter. A 8 h 08, l'avion se pose à Genève ; à 8 h 18, il s'immobilise à deux pas de l'immeuble du service de sécurité. Pompiers, policiers, gendarmes, tireurs d'élite, sont en position. Certains passagers, comme M. Walt Cholewa, professeur à Toronto, pensent à une alerte à la bombe. On cherche, paraît-il, une valise rouge. Et puis, un steward demande que tous les passagers lui remettent leurs passeports ; certains sont réticents et finissent par obtempérer, estimant qu'on pourrait ainsi identifier un indésirable.

Mais ce n'est pas cela : le pirate trie les pièces d'identité ; il rend celles des Britanniques, des Américains, des Belges, des Allemands, des Africains... mais garde les soixante-quatre passeports français et renvoie les passagers de première classe, qui se trouvent à l'avant de l'appareil, vers l'arrière, en classe économique.

Dans le même temps, des négociations s'ouvrent avec la tour de contrôle. Le pirate veut du carburant dans dix minutes sinon il tuera ses otages un à un. A 9 h 10, il accepte de laisser monter à bord le commandant de gendarmerie, M. Henri Zweigart. Il est très agité, le visage secoué de tics. Il tend un document, précieux pour lui mais précieux aussi pour la police, même si on n'a encore aucun moyen d'en vérifier l'authenticité. C'est un certificat de détention émanant du CICR, le Comité international de la Croix-Rouge, au nom de Hussein Ali Mohamed Hariri, né en 1966, détenu par les Israéliens au camp d'Atlit, de juillet 1984 à mai 1985. Le jeune homme aurait ainsi fait partie du spectaculaire échange, ici même à Genève, de mille cent cinquante prisonniers arabes contre trois Israéliens détenus par les Syriens.

Tour à tour nerveux et abattu

Le visage fin aux traits tirés, moustachu, Hariri – si c'est son identité réelle – semble passer de la plus grande nervosité à l'abattement. Il veut, explique-t-il tour à tour en français et en arabe au représentant de l'OLP à Genève, M. Nabil Ramlawi, qui se trouve à la tour de contrôle, faire libérer ses *« frères »* : ses *« frères d'armes »*, comme Mohammed et Abbas Hamadé, détenus en Allemagne, ou Georges Ibrahim Abdallah, condamné en France à la réclusion criminelle à perpétuité.

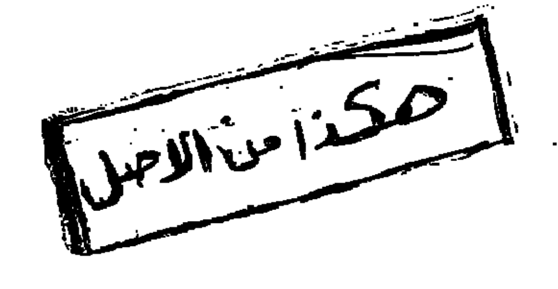
A deux reprises, deux policiers, déguisés en mécaniciens, montent à bord de l'avion. Ils aimeraient maîtriser le pirate, mais l'occasion ne se présente pas. Celui-ci exige qu'on appelle nominalement trois Français, qu'on les fasse venir à l'avant de l'appareil. Certains passagers ne voient pas Hariri tirer froidement sur Xavier Beaulieu mais ils voient son corps évacué en ambulance. Ils ont compris. Un steward passe alors le message : *« On doit partir pour Beyrouth. » « Beyrouth ? Pas question. »*

M. Michel Grégoire est un pâtissier messin de trente-sept ans. Il voyage avec son frère et un ami depuis Brazzaville. Pour eux, l'affaire est entendue : il faut faire quelque chose. Autrement... *« On était cinq, six gars décidés : on a compris que le pirate était seul, sinon on n'aurait jamais pu. »* Après, semble-t-il, quelques réticences (ne risque-t-on pas de déclencher un carnage ?), le personnel explique comment faire fonctionner les issues de secours. La première fois, le premier toboggan ne se gonfle pas ; il faut refermer la porte ; ouvrir à nouveau, et c'est la panique : par deux toboggans gonflants, les passagers se ruent vers la sortie, d'autres sautent dans le vide depuis les ailes de l'avion. Le pirate veut tirer dans le tas ; un steward congolais s'interpose ; il est grièvement blessé à l'abdomen. Dans le même temps, des membres des forces de l'ordre déguisés en pompistes investissent l'appareil : c'est fini. Hariri est traîné en bas de l'échelle de coupée. Sur le tarmac, il se débat encore.

Trente personnes ont été blessées en quittant l'avion ; elles souffrent de fractures des pieds, des poignets ou du bassin. Le steward, opéré pendant trois heures, *« devrait s'en sortir »*. Les passagers sont, pour la plupart, repartis vers Paris. Derrière eux, ils ont laissé le corps d'un jeune homme, mort parce qu'il était Français.

AGATHE LOGEART.

[Originaire de Pointe-Noire au Congo, Xavier Beaulieu, né le 20 mai 1959, avait des attaches dans la région de Chinon et de Saumur. Ses parents, qui ont accompli une carrière d'enseignants en Afrique, s'étaient retirés à Savigny-en-Veron, près de Chinon, en 1978 ; ils venaient alors du Maroc. Xavier, le dernier d'une famille de quatre enfants, a passé un an à la faculté de Tours, avant de poursuivre des études d'œnologie à Bordeaux. Et il avait accompli son premier stage chez Gratien Meyer, à Saumur, avant d'entrer à la Sovinco, une société de commercialisation de vins.]



Proche-Orient

A l'Assemblée nationale

M. Giscard d'Estaing conseille à la diplomatie française d'adopter un « profil bas »

En invitant le gouvernement à adopter à l'avenir un « profil bas » pour sa diplomatie au Proche-Orient, M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, lui a implicitement reproché d'avoir mené, depuis le 20 mars 1986, une politique de normalisation avec l'Iran dont l'ambition frisait la naïveté.

Piqué au vif par cette remontrance formulée, vendredi 24 juillet, au sein de la commission des affaires étrangères qui procédait à son audition, le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, a répondu qu'il n'avait jamais été question d'avoir dans cette région troublée un « profil haut ». Le ministre a expliqué que le processus de normalisation avait connu un déroulement normal d'avril à décembre 1986, mais que, ensuite, les choses s'étaient grippées : peut-être à la suite de l'« Irangate » ou de l'entrée des Syriens à Beyrouth et d'autres raisons *« que je ne m'explique pas »* a-t-il précisé à plusieurs reprises. Aujourd'hui, *« la normalisation est en léthargie »* a-t-il ajouté.

Rendant compte de l'audition du ministre, M. Giscard d'Estaing a explicité le sens qu'il donnait à l'expression « profil bas ». Estimant que cette attitude était celle de *« tous nos partenaires européens »*, le président de la commission a affirmé que le gouvernement ferait preuve de sagesse en ne cherchant pas à mener *« une politique d'ensemble sujette à toutes les secousses dans cette région du monde »*.

« Je souhaite (qu'elle) *s'établisse à la fois à un niveau plus constant et plus adapté à la réalité de nos relations avec ces Etats. »*

Pour l'ancien chef de l'Etat l'*« objectif essentiel »* demeure plus que jamais de *« minimiser les risques pour nos compatriotes »* détenus en otage au Liban. Pour autant, profil bas ne veut pas dire « profil souple » du moins de fermeté, a expliqué M. Giscard d'Estaing vendredi soir sur Antenne 2. Il s'agit, en fait, a-t-il ajouté, d'être plus ferme afin d'éviter toute illusion.

Convergences avec M. Mitterrand

Laissant entendre que le gouvernement aurait ainsi agi à courte vue et sans connaître les subtilités du jeu d'échecs (jeu d'origine persane), M. Giscard d'Estaing a, d'autre part, ajouté, au cours de sa conférence de presse, qu'il invitait le gouvernement à *« imaginer à l'avance, comme le joueur d'échecs qui prévoit toujours deux coups, quelles seront les réactions des pays en cause »*. *« Et j'ai d'ailleurs demandé au ministre d'essayer de prévoir deux coups à l'avance »* a-t-il précisé.

M. Giscard d'Estaing souhaitait également, avec l'ensemble des commissaires, que la France *« ne s'implique pas directement dans la guerre Iran-Irak »*. Il a ajouté : *« Toute annonce de livraison d'armes dans la région serait contre-productive »* de stabilité.

Le ministre des affaires étrangères, M. Raimond, a pu, quant à lui, pendant deux heures, expliquer la position du gouvernement à l'égard de l'Iran. S'exprimant devant plus d'une vingtaine de commissaires de la majorité et de l'opposition — parmi lesquels Mme Lalumière (PS), MM. Barre (UDF), Deniau (UDF), Peyrefitte (RPR), — le ministre a déroulé le fil des relations nouées avec Téhéran depuis le 20 mars et il a répondu aux questions des commissaires. Cet échange a eu lieu pendant qu'à Genève se déroulaient les événements consécutifs au détournement de l'avion d'Air Afrique. Le ministre a tenu les commissaires informés de l'évolution de cette affaire. Le climat a été courtois, sans esprit polémique, les députés, quelle que soit leur étiquette, affichant leur solidarité avec le gouvernement dans sa décision de rompre les relations diplomatiques avec Téhéran.

Le ministre a également affirmé *« ne pas connaître »* de rapport de la DST mettant en lumière l'implication de l'Iran dans les attentats de septembre dernier. Il a estimé que, de toute façon, il ne serait pas possible de tirer de ce dossier, tel que *Libération* l'a présenté, la preuve de la responsabilité de l'Iran dans des actions terroristes. En revanche, il a donné aux députés des exemples probants de la manière dont l'Iran tirait les ficelles dans les affaires d'otages au Liban. *« Ce qui ne veut pas dire pour autant que ce pays soit lui-même à l'origine directe des enlèvements »* précisait-on, au Quai d'Orsay, dans l'entourage du ministre.

S'agissant de la rupture des relations diplomatiques — *« faite en accord avec le président de la République »*, — M. Raimond a souligné le fait qu'il ne fallait pas se polariser sur l'affaire Gordji. Cette rupture, a-t-il expliqué en substance, est le résultat d'un ensemble de pressions inqualifiables : le blocus de l'ambassade de France, l'affaire du diplomate iranien fouillé à l'aéroport de Genève, l'attaque du *Ville-d'Anvers*, l'ultimatum lancé par Téhéran à Paris, etc. Il a, d'autre part, démenti formellement toutes les rumeurs faisant état de vente d'armes de la France à l'Iran. *« Le gouvernement est de la plus extrême vigilance sur ce sujet »*, a-t-il déclaré.

Le ministre a précisé, à l'issue de la réunion devant les journalistes, qu'aucun accord n'était encore intervenu pour l'échange de diplomates français et de diplomates iraniens.

De leur côté, tout en affirmant leur soutien au gouvernement dans sa politique de fermeté face à l'Iran, les commissaires socialistes ont, à la sortie de la réunion, jugé *« affligeante »* la prestation du ministre. *« Il semble ne rien savoir et n'avoir aucune relation avec son collègue, le ministre de l'intérieur »*, s'est étonné M. François Loncle (PS, Eure).

Le commissaire socialiste estimait que le ministre n'avait pas clairement expliqué les raisons du *« retournement »* complet d'attitude du gouvernement français. Ce retournement marque, selon lui, *« l'échec d'une politique de normalisation »* menée de façon *« tapageuse »* pour des motifs de politique intérieure. Ce reproche serait, au dire de certains députés socialistes, interrogés dans les couloirs, partagé par l'Elysée. Il rapprocherait une nouvelle fois sur un dossier de politique étrangère le président de la République, M. François Mitterrand, et M. Valéry Giscard d'Estaing.

PIERRE SERVENT.

L'immunité de M. Gordji

M. Velayati se déclare prêt à discuter avec tout Français

Bonn *(AFP)*. — Le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, a dénoncé *« le chantage »* exercé par les Français dans la crise des ambassades et affirmé que le *« numéro deux »* de l'ambassade iranienne à Paris, Wahid Gordji, jouit bien de l'immunité diplomatique.

Dans une interview au quotidien ouest-allemand *Die Welt* de samedi, M. Velayati affirme que M. Gordji possède un passeport *« qui lui garantit les immunités prévues par la convention de Vienne. Nous sommes tout disposés à discuter publiquement avec les Français sur le fait que cette immunité vaut pour lui »*, ajoute-t-il.

M. Velayati poursuit : *« Je suis en Europe, prêt à en discuter en public avec tout Français qui le désire, et nous verrons qui viole la convention. Vous pourrez vous rendre compte que ce sont les Français qui voulaient nous faire du chantage. »*

Le Hezbollah libanais appelle à des « attaques-suicides » contre la France et les États-Unis

BEYROUTH
de notre correspondant

Impressionnante manifestation, le vendredi 24 juillet, du Hezbollah dans la banlieue sud chiite de Beyrouth, dans son fief de Bir-el-Abed. Ouvrant la marche : des dizaines de cheikhs du mouvement intégriste, qui brandissent des mitraillettes. Fermant la marche : des centaines de femmes en tchador noir, également armées. Le corps de la manifestation est formé de milliers d'hommes, en armes aussi, bien sûr, qui scandent : *« Mort aux Etats-Unis et à la France. »*

Le porte-parole du Hezbollah, Cheikh Ibrahim el Amine, a carrément appelé ses fidèles à des attaques-suicides contre ces deux pays. *« Désormais*, a-t-il dit, *la porte est grande ouverte au Liban pour ceux qui veulent s'enrôler pour mener des attaques-suicides (...), puisque les grandes puissances ont déclaré la guerre à l'Islam, aux musulmans (...). Ce n'est pas un Américain que nous voulons enlever, mais toute l'Amérique ; ce n'est pas un Français que nous voulons enlever, mais c'est la France que nous voulons faire plier. (...) Ces Etats n'ont pas place chez nous, au Liban, et nous leur avons déjà donné une leçon : nous les avons enterrés »*, a-t-il ajouté, rappelant ainsi les attaques-suicides qui avaient fait plusieurs centaines de morts contre les quartiers généraux des contingents américain et français de la Force multinationale en octobre 1983, et avaient été à l'origine de leur retrait du Liban.

Impressionnante est aussi la multiplication des manifestations et des déclarations menaçantes des intégristes musulmans, devenues quotidiennes et qui donnent l'impression qu'ils vont réellement passer à l'action. L'expérience a d'ailleurs montré qu'ils mettent leurs menaces à exécution, notamment en matière d'attaques-suicides. Et il paraît clair que leurs opérations risquent maintenant de déborder largement le cadre du Liban pour se produire n'importe où dans le monde.

Le dramatique détournement de l'avion d'Air Afrique, concomitant à la manifestation de Bir-el-Abed, même s'il ne devait pas faire apparaître de connexion hezbollahie, était symbolique à cet égard. L'Italie a déjà reçu des menaces pour son acceptation de représenter les intérêts français en Iran.

Défi à la Syrie

Impressionnante est enfin la détermination du Hezbollah et de l'Iran à faire comme si la Syrie n'existait pas. Sans provoquer Damas dans le détail, puisqu'elles évitent les barrages syriens au Liban, ces manifestations sont un défi sur le fond, dans la conjoncture actuelle.

Autre développement lié à l'épreuve de force entre l'Iran et l'Occident : l'otage français Jean-Louis Normandin, le dernier membre de l'équipe d'Antenne 2, dont les trois compagnons ont été libérés lorsque les relations franco-iraniennes s'amélioraient, risque d'être jugé par ses ravisseurs. En principe, c'est l'Organisation de la justice révolutionnaire qui le détient, mais c'est l'Organisation du droit contre l'imposture qui menace à présent de le mettre en jugement, et qui, de surcroît, diffuse des aveux du journaliste américain Charles Glass, également entre les mains de la *« justice révolutionnaire »*.

Mais, alors que cette dernière a fourni la preuve qu'elle détenait les deux otages en question, l'Organisation du droit contre l'imposture se contente d'informations non étayées. Ce n'est pas la première fois qu'une certaine rivalité se manifeste entre ces deux organisations.

LUCIEN GEORGE.

Asie

SRI-LANKA

La crise tamoule en voie de règlement

(Suite de la première page.)

L'essai, s'il est transformé en succès, tombera particulièrement à propos pour un premier ministre assailli de difficultés intérieures. Mais on n'en est pas encore là.

M. Prabhakaran, qui avait fui Madras en décembre dernier pour échapper à la pression indienne et reprendre la tête de ses hommes dans la péninsule de Jaffna, est certes revenu en vainqueur. Spécialement transporté de son maquis à New-Delhi — avec l'accord des autorités de Colombo — par un appareil de l'armée de l'air indienne, « l'ennemi public numéro un » du gouvernement sri-lankais considère que l'un des préalables qu'il avait imposés à une éventuelle reprise des négociations est rempli.

Quatorze points

Les diplomates indiens sont allés le rencontrer cette semaine en son maquis pour lui transmettre l'invitation personnelle du premier ministre indien. *« Cela revient à reconnaître les Tigres comme le seul mouvement représentatif des Tamouls »*, a-t-il dit, satisfait.

Le gouvernement indien, qui ne veut pas d'ennuis avec les quatre autres mouvements séparatistes sri-lankais repliés sur son sol à Madras, n'est pas tout a fait d'accord mais laisse dire. *« Après tout*, remarque-t-on à New-Delhi, *les Tigres, avec leurs alliés de l'EROS, ont effectivement éliminé leurs rivaux à Jaffna et occupent tout le terrain. »*

Le compromis entériné mercredi par le Parlement de Colombo comprend quatorze points et s'articule autour de deux documents distincts. Le premier devrait être signé la semaine prochaine par M. Gandhi et le président sri-lankais, M. Julius Jayewardene. Il fait obligation à l'Inde d'empêcher désormais les séparatistes tamouls de s'entraîner et de s'approvisonner sur son sol, en échange de quoi les autorités sri-lankaises mettraient un terme au contrat passé avec une firme britannique de mercenaires. L'un des paragraphes du document concerne également les conditions de rapatriement des quelque 120 000 Tamouls sri-lankais qui sont réfugiés en Inde depuis quatre ans.

Quel degré d'autonomie ?

Le second compromis touche plus précisément la question tamoule et devrait être paraphé par les cinq grands mouvements séparatistes armés et par l'organisation politique modérée, le Front uni de libération tamoul (FULT). L'idée centrale est de réunir en une seule entité administrative, sous la responsabilité d'un chef-ministre élu et d'un gouverneur nommé par Colombo, les provinces du nord et de l'est de l'île. Un peu sur le modèle indien, qui, par parenthèse, est loin d'avoir donné toute satisfaction à ses pères fondateurs...

La fusion de ces deux régions, que la minorité tamoule considère comme sa « patrie » d'origine, avait toujours été rejetée par Colombo sous prétexte que s'ils forment 95 % de la population dans le nord de l'île — la péninsule de Jaffna essentiellement, — les Tamouls sont minoritaires (à environ 45 %) dans l'est.

L'un des points du compromis précise d'ailleurs qu'après une période intérimaire d'un an, les habitants de l'est de la nouvelle province seront invités à se prononcer par référendum sur cette fusion. Aux musulmans, qui forment 20 à 25 % de la population de l'est et qui s'inquiètent d'une éventuelle domination par le nord tamoul (de confession essentiellement hindouiste), le président Jayewardene a rappelé qu'avec les Cingalais bouddhistes de la région ils représenteraient 54 % des voix dans la future consultation.

Nul doute que les prétextes à frictions, pour ne pas dire plus, entre ces diverses communautés ethnico-religieuses ne vont pas manquer. Les Tamouls font d'ores et déjà valoir, non sans raisons, qu'ils sont devenus minoritaires dans l'est à la suite d'une politique gouvernementale de colonisation systématique par les Cingalais et d'une répression féroce qui a chassé beaucoup de Tamouls vers le nord.

L'inconnue de l'opposition

Si les séparatistes tamouls semblent avoir renoncé à leur impossible rêve d'indépendance, nul doute qu'ils ne se satisferont pas d'une autonomie factice. Le degré d'autonomie réelle qui sera dévolu à la nouvelle province conditionne donc la suite des événements. C'est le sens des déclarations faites, vendredi, par M. Anton Balasinegham, théoricien des TLTE et conseiller politique de M. Prabhakaran : *« La première condition d'un cessez-le-feu est le retrait des troupes sri-lankaises sur leurs positions au 26 mai »*, date de la dernière offensive gouvernementale, qui avait permis à l'armée de reprendre aux rebelles le contrôle du tiers environ de la péninsule de Jaffna. Pour ce qui concerne le désarmement des séparatistes, la question, selon M. Prabhakaran, *« sera à l'ordre du jour, après la création d'une police spécifiquement tamoule dans nos régions et d'une unité tamoule dans l'armée »*.

Le vieux président Jayewardene (quatre-vingt-un ans), qui se maintient au pouvoir depuis quelques années par des artifices bien peu démocratiques, pourra-t-il faire accepter ce genre de mesures à la communauté cingalaise (1), qui domine l'île ? Rien n'est moins sûr. A l'occasion d'une précédente offre aux Tamouls qui allait beaucoup plus loin que la présente, l'opposition parlementaire de gauche, conduite par l'ancien premier ministre, Mme Bandanaraike, d'accord avec le puissant clergé bouddhiste, avait crié à la trahison. Certes, comme l'a rappelé, vendredi, au Parlement M. Athulathmudali, le ministre de la sécurité, le conflit a déjà fait plus de 5 000 morts (2) — le double, selon les Tamouls, — *« et si on ne le résout pas maintenant, il y en aura encore plus »*. Il ne reste plus qu'à croiser les doigts...

PATRICE CLAUDE.

(1) Sur 16 millions d'habitants, il y a environ 2,5 millions de Tamouls à Sri-Lanka et 1 million de musulmans d'origines diverses.

(2) Selon le ministre, le bilan exact est de 5 111 morts entre le 1er janvier 1983 et le 10 juillet 1987 ; 2 149 d'entre eux étaient, selon lui, des *« terroristes »*, et 2 141 des civils appartenant à toutes les communautés ; 821 soldats et policiers, essentiellement cingalais, ont également été tués.

● **M. Bariani en Asie.** — Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Bariani a déclaré, vendredi 24 juillet, à Djakarta, à l'issue d'une visite officielle de trois jours, que la France désirait *« conforter ses relations »* avec l'Indonésie et favoriser la venue d'investisseurs français dans ce pays. Il s'est félicité de ses conversations avec le ministre des affaires étrangères indonésien, M. Mochtar Kusumaatmadja, qui ont fait ressortir, a-t-il dit, *« une volonté évidente des deux côtés de rendre nos relations plus fortes et plus constantes »*. La tournée que M. Bariani effectue en Asie, destinée à compléter ses précédents voyages dans cette partie du monde, indique-t-on auprès de ses services, l'a déjà conduit en Malaisie, et se poursuivra à Hongkong, Macao, puis en Chine à Shanghaï et à Canton.

Océanie

Australie : Sydney l'ambitieuse

(Suite de la première page.)

Cette recherche d'une identité, on la retrouve à chaque coin de rue dans le Sydney de 1987, même dans sa City, devenue une des plus belles jungles de béton du monde. A la différence de Hongkong ou de Singapour, les vestiges les plus représentatifs du passé — façades victoriennes, squares plantés d'essences rares — parsèment l'assemblage touffu des parallélépipèdes sévères, retiennent captif l'héritage historique.

Des projets d'avenir, Sydney n'en manque pas non plus. Le plus ambitieux : une tour de cent vingt étages qui se voudrait la plus haute du monde, destinée à abriter un centre financier international opérationnel sur la région du Pacifique. L'objectif est de supplanter Hongkong, en misant sur la déliquescence de la troisième place financière du monde une fois celle-ci rétrocédée à la Chine, en 1997. La plus grande ville australienne retrouverait là une vocation qu'elle s'était forgée peu après l'arrivée des forçats, lorsqu'elle était devenue le centre du commerce des grandes maisons londoniennes avec l'Asie du Sud-Est.

La ville, construite sur un site d'une rare beauté, et qui bénéficie d'un climat plus doux qu'aucune autre métropole au monde, souffre toutefois des mêmes maux que ses consœurs. D'abord, une délinquance en augmentation inquiétante, à commencer par le vol de voiture : plus de soixante mille véhicules volés en 1986, et une augmentation de 30 % de ces cas tous les ans. Les assurances se vengent sur les propriétaires victimes de telles indélicatesses, en partant du principe que nombre d'entre eux se débarrassent ainsi d'engins trop anciens pour être revendus.

Les drogues dures circulent encore sans grandes difficultés à Kingscross, haut lieu assez sinistre de la prostitution, dont la commission du tourisme de l'Etat de New-South-Wales reconnaît qu'il a fallu des *« effort prolongés »* pour *« assainir l'atmosphère merveilleusement bohème »*. Une atmosphère qui constraste avec la première image de Sydney qu'a le visiteur à son arrivée à l'aéroport — comme dans toutes les villes d'Australie, celle des officiers du contrôle hygiénique qui vaporisent d'insecticide la cabine des avions, et des douaniers scrutant méticuleusement tout bagage, à la recherche de la moindre parcelle de nourriture, d'extrait végétal et animal, rigoureusement interdits d'accès, tant le pays-continent est soucieux de protéger son fragile environnement.

Quant à la marijuana cultivée localement, habitat en maisons particulières et climat aidant, la police ne cherche même plus vraiment à en venir à bout. Tout au plus s'efforce-t-elle d'en limiter la prolifération en s'intéressant aux arrière-jardins des quartiers à forte population d'origine étrangère. On raconte qu'un plaisantin avait profité des campagnes en faveur de la verdure en ville pour faire pousser un plan d'« herbe » au pied du City Hall...

Une croissance démesurée

Multiraciale, Sydney l'est résolument. Sans grand problème, du reste, jusqu'à ces dernières années. Italiens, Grecs, Turcs, Yougoslaves, Libanais, se sont assimilés progressivement. Mais les plus récents arrivants, réfugiés du Sud-Est asiatique, rencontrent des difficultés que les autorités ne soupçonnaient pas, *« au point de constituer un sérieux problème »*, dit un responsable de la municipalité. Les conflits d'intérêts ont parfois tourné au grabuge. La police a dû mettre sur pied une « escouade vietnamienne » et réunir régulièrement les chefs des communautés vietnamienne et libanaise pour tenter de les amener à pactiser.

Autre maladie, le flux et le reflux quotidien des *« commuters »* se rendant au travail dans la City depuis leurs lointaines banlieues résidentielles. Le City Council règne sur 24 kilomètres carrés, qui ne sont peuplés que de 80 000 habitants. Dans la journée, un demi-million de personnes viennent y travailler. Les carences des transports en commun viennent encore aggraver les difficultés de la circulation automobile, un *enfer pour les banlieusards* qui vivent dans des faubourgs s'étendant sur 90 kilomètres du nord au sud, et 55 kilomètres d'est en ouest.

Du coup, l'habitant moyen commence à douter très sérieusement de son « droit », pourtant un fondement de la mentalité australienne, à posséder « sa » terre pour y bâtir sa maison. La terre à construire est située si loin du centre que nombre d'habitants cherchent aujourd'hui à revenir vers le cœur de la ville, quitte à louer leur logement. Non seulement la City connaît un « boom » des immeubles de bureaux, mais elle doit faire face à des demandes de résidence permanente de plus en plus nombreuses — un phénomène que les autorités veulent à tout prix enrayer. Pour cela, il leur faudra envisager sérieusement une amélioration des transports en commun, des voies d'accès à la périphérie de la City et des parkings *extra-muros*.

Autre déséquilibre, celui de l'activité industrielle. Depuis 1982, le City Council a récupéré l'administration des quartiers industriels qui s'étaient développés au sud de la ville, d'immenses zones dépourvues d'habitant permanent. Ces quartiers sont particulièrement sensibles à tout infléchissement du secteur industriel. Leur existence même a semblé un temps menacée : dans les années 70, Sydney a perdu quelque 40 % de sa population industrielle, du fait de la reconversion de nombre d'entreprises dans le secteur des transports, moins demandeur en main-d'œuvre.

Cette évolution est directement liée au développement de l'activité portuaire. Celle-ci, contrairement à nombre d'autres grandes cités maritimes, s'exerce à Sydney en plein cœur de l'agglomération, ce qui a facilité sa croissance. Le phénomène a été amplifié avec la création, en 1969, de Port-Botany, un complexe situé au sud de Sydney, pour le trafic des containers.

A ces problèmes socio-économiques s'ajoute ce qu'on n'hésite pas à appeler, au CityHall, *« la gabegie effrayante »* qui a régné au cours des dernières années à la tête de la municipalité. Les travaillistes ont dominé le City Council pendant une dizaines d'années, jusqu'à ce que l'Etat de New-South-Wales décide l'an dernier de démettre tous ses membres élus, afin de remédier à une dérive continuelle de l'administration qui n'était plus capable de fonctionner autrement qu'en forum politique...

Une administration provisoire a été mise en place, qui doit rendre, en avril 1988, un rapport sur les réformes nécessaires avant qu'il ne soit procédé à une nouvelle élection. Selon un schéma éprouvé, la municipalité devrait alors échouer aux conservateurs, dans l'opposition au niveau fédéral, par une sorte de réflexe des électeurs soucieux de mieux faire entendre leur voix face au gouvernement de Canberra.

Dans l'intervalle, Sydney aura vu transiter un bon million de visiteurs étrangers venus assister aux manifestations du bicentenaire. Un casse-tête que redoutent les autorités, compte tenu des insuffisances *sérieuses* du secteur hôtelier. *« Ce sera dur, mais c'est une étape dans la vie d'une ville, comme une puberté »*, dit, résigné, le chauffeur de taxi, en pianotant sur son volant dans un embouteillage.

FRANCIS DERON.





Le Crédit Lyonnais et les grands projets

Le financement de l'Eurotunnel

Saviez-vous que le Crédit Lyonnais y a joué un rôle majeur ?

A l'automne prochain vont commencer les travaux principaux sur l'un des plus grands chantiers du monde, celui du tunnel sous la Manche, l'Eurotunnel. Déjà, une immense cuve bétonnée a été installée à quelques centaines de mètres de la mer, et, sitôt l'été terminé, débutera le forage des trois tunnels prévus, les opérations de réception des réseaux ferroviaires et des équipements devant débuter à l'automne 1992, *pour une mise en service en 1993.*

Dès cette année-là, il est prévu que 30 *millions de passagers et* 15 millions de tonnes de marchandises empruntent l'Eurotunnel, 24 heures sur 24 et 365 jours sur 365. La besoin total de financement avoisine les 50 milliards de francs, dont 10 milliards seront *fournis par les actionnaires et* 40 milliards par 40 banques internationales, le plus important prêt privé jamais mis sur pied à l'échelle mondiale.

Déjà, 2,5 milliards de francs ont été réunis en 1986 par les actionnaires, et d'autres banques vont rejoindre les quarante premières, une centaine en tout, une rallonge supplémentaire de *dix milliards de francs étant même* prévue... pour l'imprévu.

Or, le Crédit Lyonnais a joué un rôle majeur dans le montage financier de cet énorme projet, grâce à son expérience antérieure, acquise au fil de nombreuses réalisations qui, toutes, s'inspiraient d'un principe nouveau, celui du partage et de la *limitation des risques,* obtenu en prenant en compte la *rentabilité* brute du projet.

Une technique de financement nouvelle née aux Etats-Unis

Auparavant, dans un processus très classique, les financements étaient accordés par les banques aux promoteurs d'un projet avec des garanties sur les actifs et les revenus des promoteurs.

Aujourd'hui, dans la nouvelle formule, les financements sont accordés *« sur »* un projet, jugé *économiquement viable, au triple* plan technique, commercial et financier et dont le bénéfice prévisible est jugé suffisant pour assurer, avec une marge couvrant les aléas, la couverture des coûts opératoires, du service de la dette (principal et intérêts) et une juste *rémunération du capital. En fait,* les banques comptant exclusivement sur ce bénéfice pour se rembourser, il leur faut s'appuyer sur une analyse prévisionnelle très précise de la marge nette, des coûts d'exploitation et de tous les *« accidents » possibles,* techniques, économiques et juridiques. Il *ne s'agit donc pas d'une nouvelle* source de capitaux — en l'occurrence, ce sont toujours les marchés nationaux et internationaux — mais d'une technique de montage financier *nouvelle,* adaptée aux besoins spécifiques et aux *caractéristiques propres à chaque* projet. Les financements doivent épouser le rythme de constitution de la marge nette et rester assez souple pour suivre les industriels, même en cas de difficultés. Ainsi, les banques acceptent le risque d'un retard dans les remboursements.

C'est une technique née aux Etats-Unis qui s'est considérablement *développée au cours des* dernières années, en raison des besoins financiers considérables liés au développement des grands projets énergétiques, miniers et industriels. La réalisation de ces projets entraîne des prises de risques techniques, économiques, politiques qui excèdent largement *la capacité d'absorption des* sociétés promotrices et rendent *nécessaire* le partage des risques entre la banque et les promoteurs de projets.

Le Crédit Lyonnais première banque européenne en mer du Nord

La technique en question a été utilisée au moment de la mise en exploitation des gisements de pétrole en mer du Nord, pour le développement des champs et l'installation des plates-formes et des oléoducs. Les banques *américaines l'employèrent* sur une grande échelle.

Le Crédit Lyonnais a été la première banque européenne continentale à diriger un financement complexe de ce type pour le *groupe AGIP (300 millions de dollars* pour le projet Maureen dans le secteur britannique de la mer du Nord). Suivirent, alors, d'autres grands financements, toujours dans le pétrole, non seulement pour des groupes européens (ELF-*Aquitaine) mais aussi pour des* groupes américains : 350 millions de dollars pour la Shell Oil au Cameroun. Puis vinrent les réalisations industrielles, le Crédit Lyonnais codirigeant le projet de fonderie d'aluminium de Becancour (420 millions de dollars) pour le compte de Pechiney. Grâce à son expérience, *le Crédit Lyonnais* fut la seule banque française à jouer le rôle de conseil pour la faisabilité du projet. Autres réalisations et projets à signaler : des gazoducs entre l'Algérie et l'Italie, des mines de charbon en Australie.

Pour remplir ces tâches, le Crédit Lyonnais constitua une petite équipe, pas plus de trente personnes, dirigée par Marcel Sarmet, qui avant d'entrer à la banque fut chef de la division « Institutions financières et marchés de capitaux » à la commission de la *Communauté* Economique Européenne. Cette petite *équipe s'appuie sur un modèle* adapté à chaque cas pour évaluer les conséquences de certaines hypothèses et options techniques et économiques, l'exploitation de ce modèle débouchant naturellement sur une activité de conseil en grands projets, avec une expérience très précieuse acquise avant tout le monde en Europe.



M. Marcel Sarmet.

Une consécration pour le Crédit Lyonnais : la mission de conseil pour l'Eurotunnel

En 1984, les gouvernements français et britannique confièrent à un groupe de banques internationales, dont l'un des animateurs *était le Crédit Lyonnais, une mission* de conseil, pour étudier la faisabilité d'un financement privé de la liaison trans-manche.

Les conclusions positives aboutirent à l'appel d'offres lancé en 1985 et à une vive compétition entre groupes concurrents comprenant des entreprises de travaux *publics et des banques anglaises* et françaises.

Le groupe proposant la solution du tunnel sous la Manche comprenait du côté français cinq entreprises et trois banques. Deux équipes intégrées furent alors mises sur pied : une équipe technique installée chez Bouygues et *une équipe bancaire installée au* Crédit Lyonnais, dont la coordination a été assurée par Marcel Sarmet. En fait, il s'agissait d'équipes « multidisciplinaires » composées d'ingénieurs, d'économistes, de juristes et de financiers, qui, pour les problèmes « pointus », faisaient appel à des consultants extérieurs. *Elles furent à même d'étu*dier et de présenter une solution qui fut retenue et un groupe de sociétés franco-britannique intégré fut alors créé.

Le projet, on l'a vu, est grandiose, à la mesure des grands chantiers du monde, mais en limitant les risques. Ainsi, sur le plan technique, l'utilisation des machines à forer les tunnels avec *mise en place instantanée de* voussoirs, les fameux « tunneliers », donne une sécurité qui n'existait pas autrefois. Certes, les risques demeurent inévitables sur un tel chantier et ils existent également en ce qui concerne les ressources *dégagées par l'exploita*tion du tunnel : les banques en *prennent une part, mais cette part* reste mesurée et modérée. Par exemple, le remboursement des emprunts est assuré sur dix-huit ans en prélevant 70 % de la marge brute d'exploitation. Si la rentabilité est moindre que prévu, c'est 100 % de la marge brute qui seront prélevés.

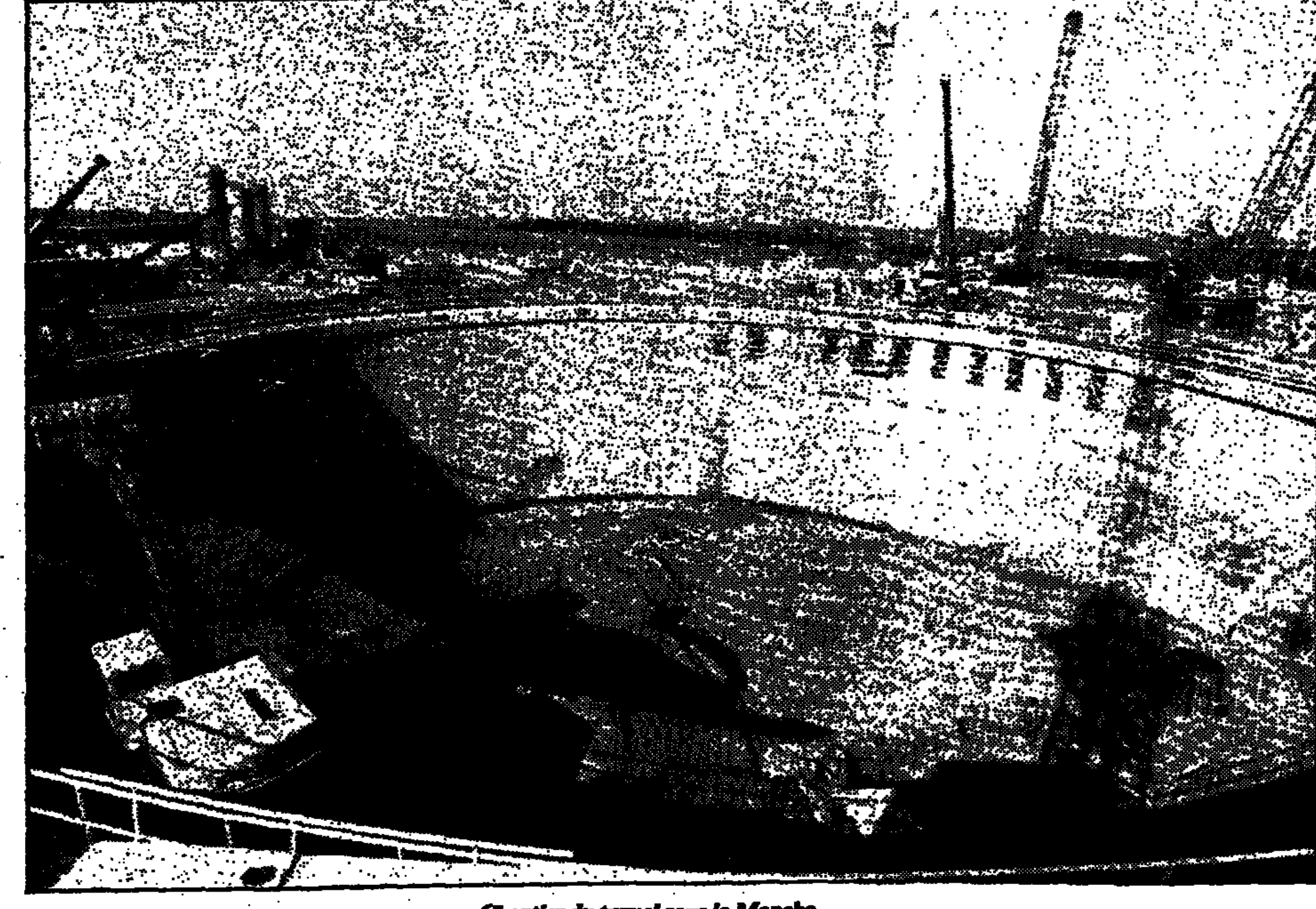
Un gros atout pour la banque

Quel a été l'intérêt d'une telle mission pour le Crédit Lyonnais ? Ce *ne fut, certes, pas* pour le goût du risque pur, mais d'abord une telle mission est rentable, avec des marges supérieures à celles des opérations normales de banque. *Ensuite et surtout, elle* constitue une prestigieuse vitrine pour le monde entier. En outre, la banque, avec son équipe d'experts en montages complexes, accumule un capital de connaissances qui sera précieux pour ses clients. *Dans un tel projet, une intimité* non moins précieuse s'établit avec la direction des entreprises, et ceci pendant plusieurs années. Enfin, l'expérience acquise pourra être valorisée pour d'autres projets de moindre ampleur, certes, mais où les *références antérieures* prennent tout leur poids. Aussi le Crédit Lyonnais a déjà installé une antenne à Albertville, en Savoie, pour la préparation des Jeux olympiques d'hiver, en 1992.

Une expérience qui peut être généralisée

L'Eurotunnel est maintenant lancé, mais l'équipe du Crédit Lyonnais se prépare déjà pour la suite. Le TGV Nord se profile à *l'horizon, conséquence logique de* la mise en place de l'Eurotunnel, et le modèle d'analyse mis au point par cette équipe peut servir. Au-delà des mers, le Crédit Lyonnais est, en ce moment, la première banque européenne à diriger le premier financement de projet en Chine, celui d'une mine de charbon.

Autre point d'application de la *méthode* « Crédit Lyonnais », celui du développement de projets plus modestes intéressant les collectivités locales : ce peut être le cas pour une filiale d'EDF cherchant à exporter aux Etats-Unis ses mini-centrales, pour des municipalités *américaines désireuses d'installer* des incinérateurs. Toute une réflexion se développe en ce moment sur la possibilité d'affecter un financement privé à des investissements collectifs, si leur rentabilité est suffisante, de manière à *alléger les charges* publiques. A cet égard, l'expé*rience de l'Eurotunnel, qui ne com*porte aucun appel aux fonds publics, peut servir d'exemple. L'administration française, à la lumière de cette expérience, a découvert les possibilités et l'intérêt d'un tel montage. A l'extérieur de nos frontières, on peut penser que le modèle d'analyse prévision*nelle très précise établi par le Cré*dit Lyonnais pourrait être utilisé avantageusement pour évaluer les projets ambitieux qui fleurissent çà et là, notamment dans les grands organismes internationaux. Le respect de la discipline intellectuelle *des financements de projet, qui nécessite* que l'on vérifie la capacité de chaque projet à rembourser les financements sur les revenus qu'il génère, n'aurait-il pas évité bien des mécomptes ?


Chantier du tunnel sous la Manche.

Exemples de financements internationaux de projets dirigés ou co-dirigés par le Crédit Lyonnais

Agip UK Ltd : 200 millions de dollars et 100 millions de dollars. Développement du champ pétrolier Maureen (secteur britannique de la mer du Nord).

Elf-Aquitaine Norge/Bow Valley Exploration Norge : 220 millions de dollars. Développement du champ gazier Heimdal (secteur norvégien de la mer du Nord).

Pecten Cameroon Co (80 % Shell Oil Co, 20 % *Société nationale des hydrocarbures*) : *350 millions de dollars.* Développement des *champs pétroliers* Rio-del-Rey et Lokele (Cameroun).

Pechiney Quebec Inc. : 420 millions de dollars. Projet de fonderie d'alluminium à Becancour, Québec (Canada).

Transmediterranean Pipeline Company Ltd : 520 millions de dollars.

Transtunisian Pipeline Company Ltd : 100 millions de dollars et 150 millions d'ECU. Gazoduc Algérie-Italie.

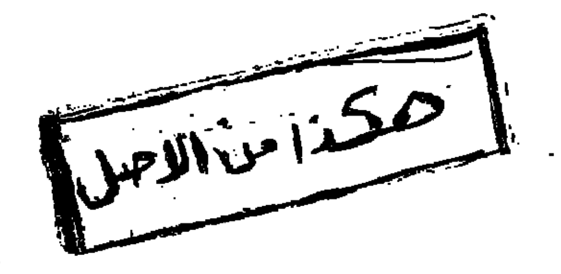
Megal Finance Co : 150 millions de DM. gazoduc transeuropéen (Allemagne).

Santos (ACT) Property Ltd : 600 millions de dollars. Développement du Cooper Basin (pétrole/gaz), Australie.

Total Austral/Deminex Argentina/Bridas Austral : 125 millions de dollars. Financement du champ d'hydrocarbures d'Hidra (Argentine).

Hotel Investment Corporation : 38 millions de dollars. Financement de l'hôtel Sofitel à Miami (USA).

Island Creek of China Co Ltd : 475 millions de dollars. Financement de la mine de charbon à ciel ouvert de An Tai Bao (Chine).



هكذا من الاصل

Amériques

PANAMA : la campagne contre le chef de l'armée

Le général Noriega est de plus en plus isolé

SAN-JOSÉ
de notre correspondant
en Amérique centrale

Pour la première fois depuis le lancement de la campagne contre lui, début juin, l'homme fort du Panama, le général Manuel Antonio Noriega, semble être en difficulté. Deux événements ont contribué, vendredi 24 juillet, à accroître son isolement : la confirmation par les Etats-Unis de la suspension de leur aide économique et militaire au Panama, et la prise de position du prédécesseur du général Noriega à la tête des forces armées du pays, le général Ruben Dario Paredes, qui a invité son collègue à prendre sa retraite.

Estimant que le général Noriega était *« la cause unique du conflit qui divise les deux millions de Panaméens »*, le général Paredes, dont les sympathies pro-américaines sont connues, lui a demandé de *« cesser de mettre en danger l'unité des forces armées »* en les obligeant à réprimer le peuple. Dans son message adressé à l'armée, l'ancien commandant en chef des forces de défense du Panama — il a été remplacé en août 1983 par le général Noriega — a également mis en garde l'opposition, et surtout ses dirigeants qui, *« emportés par la passion, ont tendance à s'attaquer à l'institution militaire »*. Celle-ci, a-t-il averti, *« pourrait être amenée par instinct de conservation à rompre l'ordre constitutionnel »*. En clair, cela signifie que l'armée pourrait mettre un terme, par un coup d'Etat (dirigé par le général Paredes lui-même ?), au laborieux processus de démocratisation que vit le Panama depuis une dizaine d'années.

En 1977, au moment de la signature des accords qui prévoient la remise du canal interocéanique aux Panaméens en l'an 2000, les Etats-Unis avaient obtenu de l'homme fort de l'époque, le général Omar Torrijos (décédé en 1981 dans un accident d'avion que l'on accuse aujourd'hui le général Noriega d'avoir organisé), l'engagement en faveur d'un retour progressif à la démocratie.

Le général Torrijos et ses successeurs ont respecté cette promesse sur le plan strictement formel, le chef des forces de défense continuant à détenir la réalité du pouvoir et n'hésitant pas à forcer à la démission les présidents de la République qui ont des velléités d'indépendance. Depuis le début de la crise, le président actuel, M. Eric Arturo Delvalle, est resté fidèle au général Noriega, contrairement au vice-président, M. Roderick Esquivel. Celui-ci a pris le risque de condamner *« la répression organisée par des groupes paramilitaires »* et a demandé la nomination d'une *« commission d'enquête indépendante »* pour étudier les accusations de meurtre, de corruption et de fraude électorale portées contre le général Noriega par son ancien chef d'état-major, le colonel Diaz Herrera.

L'appui des officiers

Sachant qu'il pouvait compter sur l'appui du corps des officiers qui, selon ses adversaires, auraient amplement profité des retombées financières des multiples trafics (stupéfiants, ventes d'armes, de visas et de passeports, etc.) dont on l'accuse, le général Noriega a fait jusqu'à maintenant preuve d'une très grande assurance. Dans un pays où le nationalisme anti-yankee a toujours fait recette (Panama, on l'a un peu oublié, a même rompu ses relations diplomatiques avec Washington en 1964), le général Noriega n'a pas hésité à lancer ses partisans, le 30 juin, contre l'ambassade des Etats-Unis, à la suite du vote par le Sénat américain d'une résolution demandant son départ et l'organisation d'élections libres. *Bilan : plus de 100 000 dollars de dégâts.*

De bonnes relations avec le Nicaragua

C'est à la suite de cette manifestation violente contre son ambassade, à laquelle participèrent plusieurs ministres panaméens, que Washington a très nettement durci son attitude à l'égard du général Noriega. Le responsable des affaires d'Amérique latine au département d'Etat, M. Elliott Abrams, a invité *« l'armée à se retirer de la vie politique, à supprimer toute apparence de corruption et à se moderniser pour mener à bien ses importantes fonctions de défense du canal »*. Ces propos ont réjoui certains milieux aux Etats-Unis, en particulier au sein du Parti républicain du président Reagan, qui ont toujours été farouchement opposés aux accords prévoyant la remise du canal aux Panaméens.

Le canal est d'autant plus important pour les Etats-Unis que leur commandement militaire pour l'Amérique latine et les Caraïbes, le Southern Command, est basé au Panama, avec près de dix mille hommes. De plus, depuis le début des années 80, leurs activités de renseignement sur l'ensemble de l'Amérique latine sont concentrées dans des bases qu'ils espèrent pouvoir maintenir au-delà de l'an 2000, dans l'ancienne zone du canal. La base aérienne Howard, en particulier, joue un rôle important dans la surveillance du Nicaragua.

Curieusement, le général Noriega, qui entretient pourtant d'excellentes relations avec Cuba et avec le régime sandiniste du Nicaragua — ce qui est d'ailleurs en grande partie à l'origine de ses ennuis actuels avec Washington — tolérait, en toute connaissance de cause, les activités des services secrets américains sur le territoire panaméen. Plus encore, il est de notoriété publique que, à l'époque où il dirigeait les services secrets de l'armée, entre 1970 et 1982, il fut un excellent collaborateur de la CIA, ce qui réduit passablement la crédibilité du discours anti-américain qu'il tient aujourd'hui.

Il a malgré tout obtenu l'appui du président du Nicaragua, M. Daniel Ortega, qui s'est même déplacé à Panama. Plus important, l'Organisation des Etats américains a voté le 1er juillet, au nom de la *« solidarité latino-américaine »*, une résolution condamnant *« l'interventionnisme des Etats-Unis »* dans les affaires intérieures du Panama. Cette résolution était en fait un geste en faveur de Panama beaucoup plus qu'un appui au général Noriega, et il est significatif que l'OEA soit restée silencieuse depuis lors.

L'opposition, en particulier la centaine d'organisations réunies dans la croisade civique (milieux d'affaires surtout) et le Parti démocrate-chrétien dirigé par M. Arias Calderon, est convaincue qu'elle a les moyens aujourd'hui, après dix-neuf ans de pouvoir militaire, de faire rentrer l'armée dans ses casernes. C'est pourquoi elle a décidé de déclencher une grève générale de quarante-huit heures à partir de lundi, dans l'espoir que les syndicats et les milieux populaires, plutôt passifs jusqu'à présent, donneront le coup de pouce décisif pour faire tomber le général Noriega.

BERTRAND DE LA GRANGE.

ÉTATS-UNIS

M. Shultz se félicite que M. Reagan ait cherché à faire éclater la vérité sur l'« Irangate »

Washington *(AFP, Reuter)*. — Au deuxième jour de sa déposition devant le Congrès, le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, a déclaré que, s'il fallait trouver un héros dans l'affaire de l'« Irangate », *« c'était bien M. Reagan »*, puisque le président avait cherché à faire éclater la vérité. M. Shultz a, d'autre part, révélé que l'ancien directeur de la CIA, aujourd'hui décédé, William Casey, avait conseillé en novembre dernier à M. Reagan de se séparer de son secrétaire d'Etat, mais le président s'y était opposé. En échange de bons procédés, le porte-parole de la Maison Blanche a indiqué, vendredi, que M. Shultz *« a fait du bon travail et fait encore du bon travail »*. Toujours selon le porte-parole, M. Reagan a qualifié le témoignage de son secrétaire d'Etat d'*« honnête, sincère et utile »*.

« Des idées superbes »

M. Shultz a de nouveau vivement critiqué, vendredi 24 juillet, *« la façon systématique dont les fonctionnaires du Conseil national de sécurité l'avaient délibérément trompé »*. Il a ajouté qu'il *« n'acceptait pas la description de la réalité »* faite par le vice-amiral Poindexter, ancien chef du CNS, lorsque celui-ci prétendait que seul cet organisme avait des idées pour obtenir la libération des otages américains détenus à Beyrouth. *« Des idées superbes*, a lancé M. Shultz. *Echangeons des terroristes contre des otages. Fantastique ! Que Dieu nous préserve de brillantes idées de ce genre ! »*

Le secrétaire d'Etat s'est encore dit heureux que les 10 millions de dollars fournis par le sultanat de Brunei pour aider les rebelles nicaraguayens ne soient finalement jamais parvenus sur le compte bancaire contrôlé par des hommes utilisés par le Conseil national de sécurité. *« J'ai été heureux que les chiffres* [du numéro de compte] *aient été intervertis, et qu'ils n'aient finalement pas mis la main sur cet argent*, a-t-il dit avant d'ajouter avec colère : *« Il y a parfois des moments où j'ai envie d'étrangler quelqu'un. »*

M. Shultz a également critiqué les services de renseignement américains (CIA) pour *« s'être mêlés de politique, ce qui a conduit à une présentation incorrecte des faits au président »*. Il a rejeté les suggestions de certains membres de la commission d'enquête selon lesquels il aurait dû démissionner pour protester contre la politique engagée envers l'Iran. *« Je suis là pour aider le président, pas pour lui rendre la vie plus difficile »*, a-t-il dit.

Le secrétaire d'Etat s'est enfin dit convaincu que si le scandale des ventes d'armes illégales à l'Iran et des détournements de fonds aux « contras » avait constitué *« un revers pour la politique américaine »*, cette situation était maintenant *« dépassée »*.

● **ÉTATS-UNIS : un condamné à mort exécuté en Louisiane.** — Willie Watson, trente ans, condamné à mort pour le meurtre et le viol d'une jeune étudiante en médecine, a été exécuté sur la chaise électrique, le vendredi 24 juillet, à la prison d'Etat d'Angola (Louisiane). Willie Watson est le sixième condamné à mort exécuté en Louisiane depuis le début de l'année, et le treizième depuis le rétablissement de la peine de mort dans cet Etat, en 1983. — *(AFP.)*

M. Sessions un juge texan nommé à la tête du FBI

Washington *(AFP.)* — Le président Reagan a annoncé, vendredi 24 juillet, qu'il avait désigné le juge William Sessions au poste de directeur du *FBI (sûreté fédérale)*.

Le juge Sessions a prouvé son attachement *« à une application équitable des lois »* des Etats-Unis en matière de criminalité, en se montrant notamment *« un avocat général juste et rigoureux »*, a affirmé M. Reagan.

Républicain, M. Sessions, cinquante-sept ans, qui a accepté cette nomination, est partisan d'une attitude de grande fermeté en matière de maintien de l'ordre. Il avait été nommé avocat général en 1971 par M. Richard Nixon, puis juge par son successeur, M. Gerald Ford en 1974. Il exerce actuellement ses fonctions au Texas. Sa nomination doit encore être confirmée par le Sénat.

M. Sessions remplace à la tête du FBI M. William Webster, artisan de la restauration de l'image de ce service, qui avait été ternie notamment par le scandale du Watergate. M. Webster a été nommé le 3 mars dernier directeur de la CIA, l'Agence de renseignements américaine, après neuf ans passés à la tête du FBI. Plusieurs successeurs possibles, pressentis avant M. Sessions, s'étaient récusés, notamment en raison de la durée de la fonction exigée à la tête du FBI, qui est de dix ans.

HAITI

De graves incidents dans le nord de l'île font au moins dix morts

Une dizaine de paysans au moins ont été tués, vendredi 24 juillet, au cours de graves incidents qui se sont produits dans la bourgade de Jean-Rabel, une localité dépourvue d'électricité et du téléphone et située à 225 kilomètres de Port-au-Prince, au nord-ouest de l'île.

Selon plusieurs stations de radio, qui font état d'un nombre plus élevé de victimes — la station catholique Radio-Soleil parle de trente morts, — les affrontements se seraient produits au moment où un groupe de paysans pauvres revenant d'une manifestation pacifique est tombé dans une embuscade tendue par des hommes au service des grands propriétaires terriens et des « tontons macoutes ».

Ces derniers mois, dans cette région particulièrement déshéritée, la lutte entre propriétaires et miliciens, dont beaucoup ont conservé leurs armes, d'une part, et les organisations paysannes soutenues par les sectes protestantes et l'Eglise catholique favorable à une réforme agraire, d'autre part, a déjà fait plusieurs victimes.

La « préoccupation » de Washington

Dans la capitale, l'armée a tiré en l'air pour disperser une manifestation de plusieurs milliers de chômeurs qui défilaient pour réclamer la démission du Conseil national de gouvernement. L'une des cinq personnes blessées, la veille, lors d'incidents à Port-au-Prince est décédée, a annoncé la station Radio-Haïti Inter.

D'autre part, selon Radio-Antilles, des soldats ont tué un homme par balles au cours d'une autre manifestation aux Cayes, une ville située dans le sud de l'île. La poursuite de cette agitation de rue représente un défi pour le CNG, qui avait émis jeudi un décret restreignant le droit de manifester.

Le journaliste haïtien Jean-Max Blanc, arrêté mercredi à Port-au-Prince, a été remis en liberté vendredi. Selon l'ambassade des Etats-Unis dans l'île, Washington a fait parvenir aux autorités une note diplomatique exprimant sa *« préoccupation concernant la façon dont les journalistes sont traités par les membres des forces armées d'Haïti »*. — *(AFP, Reuter.)*

● **BRÉSIL : polémique entre Brasilia et la Banque mondiale au sujet des Indiens.** — Dans un rapport publié le jeudi 23 juillet, la Banque mondiale (BIRD) met en cause le travail de la Fondation nationale de l'Indien (FUNAI), en faisant état de plusieurs irrégularités : présence illégale d'entreprises de déboisement, précarité du système de santé, aide de certains fonctionnaires de la FUNAI aux chercheurs d'or. Selon M. Romero Juce Filho, président de la FUNAI, le rapport de la Banque mondiale est fondé sur *« des informations manipulées »*. — *(AFP.)*

● **PARAGUAY : l'Eglise catholique rejette le projet de code pénal.** — La conférence épiscopale paraguayenne a catégoriquement rejeté, vendredi 24 juillet, le projet de nouveau code pénal qui doit être adopté incessamment par le Parlement, en considérant qu'il maintient *« de manière indéfinie le régime autoritaire »* du général Stroessner. Selon certains juristes, le nouveau code prévoit des peines plus graves pour les responsables politiques, les journalistes, les intellectuels, les étudiants et les syndicalistes dans le cas où ils mettraient en cause l'ordre établi. — *(AFP.)*

Afrique

Le sommet d'Addis-Abeba

M. Kenneth Kaunda candidat à la présidence de l'OUA

Après la réunion du conseil des ministres des affaires étrangères de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), le sommet des chefs d'Etat s'ouvrira lundi 27 juillet à Addis-Abeba. La situation économique de l'Afrique et le Tchad seront au centre des travaux. M. Arafat s'y rendra. Le chef de l'OLP, qui avait déjà assisté au sommet de Kampala en 1975, a visité au cours des douze derniers mois trente et un pays africains. M. Kaunda, président de la Zambie, pourrait succéder à M. Sassou Nguesso à la tête de l'organisation panafricaine.

NAIROBI
de notre correspondant
en Afrique de l'Est

L'actualité s'est chargée d'illustrer les propos désabusés tenus, le mardi 21 juillet à Addis-Abeba, devant le quarante-sixième conseil des ministres des affaires étrangères de l'Organisation de l'unité africaine, par M. Ide Oumarou, son secrétaire général. *« A cause de nos faiblesses, l'Afrique du Sud se moque de nos résultats et sourit de nos menaces »*, a-t-il souligné. La veille, MM. Kenneth Kaunda, le chef de l'Etat zambien, et Robert Mugabe, le premier ministre zimbabwéen, avaient annoncé *« avec regret »*, dans un communiqué conjoint, que leurs pays n'étaient pas en mesure de rompre leurs relations aériennes avec l'Afrique du Sud, faute d'avoir réussi à convaincre d'autres Etats africains — Botswana, Kenya et Mozambique — de se joindre à ce boycottage.

Il y a un an, au lendemain d'un mini-sommet du Commonwealth, M. Mugabe s'était solennellement engagé à appliquer toutes les sanctions alors adoptées contre le régime de Pretoria, y compris la suspension des liaisons aériennes. Puis, au fil des mois, il avait prudemment laissé entendre qu'il ne pouvait pas partir tout seul à la bataille, si les grandes puissances et les pays africains ne s'associaient pas à cette *« guerre économique »*.

Lors du sommet des six pays de la ligne de front (1) qui s'est réuni le jeudi 23 juillet à Lusaka, M. Kaunda a tout de même concédé que les Etats africains n'étaient tenus de prendre des mesures de rétorsion contre le régime de Pretoria que s'ils étaient suffisamment forts pour en supporter les conséquences. A cet égard, M. Oumarou a indiqué devant le conseil des ministres de l'OUA que les sanctions décidées par la Communauté européenne lui paraissaient moins sévères que celles mises en vigueur par les Etats-Unis sous la pression du Congrès et des mouvements anti-apartheid.

Autre dossier inscrit à l'ordre du jour du conseil des ministres de l'OUA : le Tchad. M. Oumarou s'est félicité de la pleine coopération des autorités de N'Djamena pour résoudre ce conflit alors que *« la même chose ne peut pas être dite de la Libye »*. Les responsables de Tripoli ont, en effet, ignoré l'existence d'un comité *ad hoc* de l'organisation panafricaine, qui s'est intéressé au sort de la « bande d'Aouzou ». M. Hissène Habré, le président tchadien, a souhaité que, la semaine prochaine à Addis-Abeba, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA prennent position sur le rapport, à ses yeux *« très important »*, de ce comité.

Quant aux discussions sur la situation économique du continent, elles ont essentiellement tourné autour de l'allégement de la dette, estimée à 200 milliards de dollars. M. Adebayo Adedeji, le secrétaire général de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), a noté que la production agricole avait augmenté, l'an dernier, de 3 %. Mais, à son avis, cette performance ne se renouvellera pas en 1987, à cause d'un temps médiocre et de l'invasion des criquets et des sauterelles.

Des négociations de couloir ont, d'autre part, ouvert la voie à la candidature de M. Kaunda pour succéder à M. Sassou N'Guesso, le chef de l'Etat congolais, à la tête de l'OUA en 1987-1988, puisque c'est au tour d'un non-francophone d'accéder à cette présidence. Tenté de poser sa candidature, M. Hosni Moubarak, le chef de l'Etat égyptien, s'est finalement rallié à celle de son homologue zambien, qui avait déjà occupé ce poste en 1970-1971.

JACQUES DE BARRIN

(1) Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe.

MOZAMBIQUE : selon un témoin américain

Le massacre de Homoine a été perpétré par une « cinquantaine de soldats très bien organisés »

Un citoyen américain, qui se trouvait samedi 18 juillet à Homoine, a implicitement jugé la Résistance nationale mozambicaine (RENAMO) responsable du massacre qui a fait trois cent quatre-vingts morts (*le Monde* du 23 juillet), a rapporté vendredi 24 juillet à Maputo l'Agence mozambicaine de presse (AIM). M. Mark Van Koevering, un agronome de trente ans originaire du Michigan, qui réside au Mozambique dans le cadre d'une mission d'aide au développement agricole de l'Eglise mennonite en collaboration avec le Conseil chrétien du Mozambique, se trouvait dans un hôtel d'Homoine lorsqu'il a entendu, peu avant 6 heures (heure locale), des coups de feu et vu des *« balles traçantes dans toute la ville »*. *« Le bruit est devenu assourdissant, il y avait des incendies, les gens s'enfuyaient, descendant les rues principales, pour se réfugier vers les tranchées gardées par les forces locales »*, a-t-il déclaré.

« J'ai vu une quarantaine ou une cinquantaine de soldats dans les rues. J'ai cru que c'était les troupes d'Homoine, à cause de leur uniforme et de leur équipement, mais ils tiraient sur les gens et sur tous les bâtiments en vue. Les attaquants avaient des uniformes de camouflage, des bottes et des fusils qui avaient l'air neufs. Ils étaient très bien organisés. Un homme barbu était à leur tête et les dirigeait dans les rues », selon le citoyen américain cité par AIM.

Vers 15 heures, après une accalmie des combats, M. Van Koevering et ses compagnons ont quitté leur cachette et ont vu *« six ou sept femmes couchées sur la route, mortes »*. Le dimanche, *« les rescapés erraient dans les rues, les yeux vitreux, restant sur les lieux du massacre parce qu'on distribuait de la nourriture et des vêtements »*, selon le témoin.

Le premier ministre mozambicain, M. Mario Machungo, s'est rendu jeudi 23 juillet à Homoine, accompagné d'autres responsables gouvernementaux, pour rendre hommage aux victimes du massacre. La délégation officielle s'est rendue à l'hôpital d'Inhambane, à 30 kilomètres d'Homoine, où sont soignés soixante-douze survivants, dont cinquante-deux se trouvent dans un état grave, selon le journal officiel *Noticias*.

De leur côté, l'Afrique du Sud et la RENAMO ont affirmé n'avoir aucune responsabilité dans ce massacre. — *(AFP, Reuter, AP.)*

TCHAD

N'Djamena est disposé à poursuivre le dialogue avec M. Goukouni Oueddeï

Le gouvernement tchadien demeure disposé à poursuivre le dialogue avec M. Goukouni Oueddeï, président de l'ancien GUNT (Gouvernement d'union nationale de transition, opposition au régime de N'Djamena), a affirmé, le vendredi 24 juillet, l'ambassade du Tchad à Paris.

M. Goukouni Oueddeï avait accusé, le jeudi 23 juillet, le gouvernement de N'Djamena d'avoir *« interrompu les négociations »* engagées depuis mars dernier à Alger pour parvenir à une réconciliation intertchadienne. Dans un communiqué diffusé à Alger, où il réside actuellement, il indiquait que les négociations avaient été interrompues par le départ de la délégation gouvernementale de la capitale algérienne (*le Monde* du 25 juillet).

Dans une mise au point, l'ambassade à Paris précise que *« les entretiens entre le gouvernement tchadien et M. Goukouni Oueddeï ont été suspendus du fait des exigences démesurées de ce dernier »*. *« Le gouvernement tchadien*, affirme l'ambassade, *a pris l'engagement de doter le Tchad d'institutions définitives dans le cadre d'une Constitution qui sera soumise au suffrage universel. Dans cette perspective, la contribution de M. Goukouni Oueddeï sera la bienvenue (...). Le gouvernement demeure disposé à poursuivre le dialogue avec Goukouni et la poignée de ses partisans résidant à l'extérieur, en vue de leur retour au pays dans l'honneur et la dignité. »*

Afrique

AFRIQUE DU SUD

Le Ciskeï retire son offre de négocier avec Paris la libération de M. Albertini

Le coopérant français Pierre-André Albertini, qui purge actuellement une peine de quatre ans de prison dans le bantoustan indépendant du Ciskeï, n'aura désormais plus droit à aucune visite en provenance de France, a annoncé vendredi 21 juillet le porte-parole du gouvernement de Bisho, M. Headman Somtunzi. Il a également indiqué que l'offre de « *négocier* » avec la France la libération de M. Albertini, formulée dimanche 19 juillet et rejetée immédiatement et, sans aucun ménagement par Paris, ne tenait plus, en raison de l'attitude « *méprisante* » à l'égard du Ciskeï.

M. Somtunzi avait laissé planer la menace d'une suppression des visites en provenance de France dès mercredi (*le Monde* du 23 juillet), lorsqu'il s'était plaint de l'attitude de la France à l'égard du Ciskeï. « *Tout ce que nous avons reçu de la part des Français, c'est un camouflet, puisqu'il disent que nous n'existons pas* », avait-il déclaré. Le porte-parole du gouvernement de Bisho se référait aux déclarations faites au début de semaine par le ministre français des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, et le ministre délégué aux affaires européennes, M. Bernard Bosson, qui avaient qualifié de « *piège* » l'offre du Ciskeï. Ils avaient exclu que l'ambassadeur de France à Pretoria se rende à Bisho pour y « *négocier* » avec le président Lennox Sebé la libération de Pierre-André Albertini. Cela équivaudrait à reconnaître « *un Etat qui n'existe pas* », avait notamment déclaré M. Bosson.

Arrêté le 19 octobre 1986, puis condamné à quatre ans de prison pour avoir refusé de témoigner contre les « terroristes » noirs, M. Albertini, vingt-sept ans, a depuis lors reçu deux visites en provenance de France : celle de ses parents, au mois de février, et celle de sa sœur Anne accompagnée de l'évêque d'Evreux – sa ville natale – Mgr Jacques Gaillot, samedi 18 juillet. Cette seconde visite aura donc sans doute été la dernière effectuée par des parents ou amis français. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Europe

GRANDE-BRETAGNE : le procès de la « presse de caniveaux »

La revanche de Jeffrey Archer

LONDRES
De notre correspondant

L'an dernier, M. Jeffrey Archer, vice-président du Parti conservateur et star de la politique-spectacle, était contraint à la démission. Dénoncé par la presse à scandales, il devait avouer qu'il avait offert 2 000 livres (20 000 francs) à une prostituée pour que celle-ci cesse de l'importuner. Il vient de prendre sa revanche.

Ayant poursuivi en diffamation, le quotidien populaire *Daily Star*, M. Archer a obtenu, le 24 juillet, un demi-million de livres de dommages-intérêts, un record dans les annales judiciaires britanniques, à la mesure de la fortune du plaignant. C'est en fait bien davantage qu'une fabuleuse réparation financière que vient d'obtenir M. Archer.

Il a réussi à provoquer « *le* » procès de la « *gutter press* », la très florissante « *presse des caniveaux* », qui, forte de ses gros tirages, ne se soucie guère de contester cette désobligeante appellation. « *Ce procès devenu le Nuremberg des tabloïds* », a même écrit le chroniqueur judiciaire de l'*Observer* au nom de la presse dite « de qualité » (*Times, Guardian, Telegraph*, etc.), se drapant dans la dignité de journaux dont la diffusion est beaucoup moins populaire.

Pendant plus de trois semaines de débats, les méthodes d'un journalisme à l'évidence sans scrupules ont été étalées au grand jour. Le jury unanime a conclu que M. Archer était tombé dans un « piège ».

Au cours de l'été 1986, au sortir d'un hôtel de passes, un étrange avocat, ancien présentateur de télévision, M. Aziz Kurtha, croit reconnaître M. Archer. Aussitôt, M. Kurtha interroge la femme dont il vient de payer les faveurs ; celle-ci, Mme Monica Coghlan, héroïne moderne et pitoyable d'un roman que Dickens n'a pas osé écrire, se laisse convaincre que le célèbre M. Archer est au nombre de ses *clients*. M. Kurtha sait ce qu'il doit faire. Il offre l'information au *News of the World*, dont le tirage atteint près de cinq millions d'exemplaires.

Cet hebdomadaire de l'empire de M. Murdoch sait comment mener une enquête et en a les moyens. La rédaction acquiert les services de Mme Coghlan qui se voit chargée de « relancer » M. Archer par une série de conversations téléphoniques dûment enregistrées. Excédé, M. Archer « craque ». Il affirme n'avoir jamais rencontré Mme Coghlan mais confesse qu'il a voulu se débarrasser discrètement de l'importune. Il charge un ami de remettre à cette dernière une somme d'argent pour qu'elle mette fin à ce qui ressemble fort à un chantage. Les photographes du *News of the World* sont sur les lieux de la transaction. M. Archer est confondu à la une de l'hebdomadaire. Scandale. Démission.

L'erreur du « Star »

Une semaine après, le *Star* ne veut pas être en reste et commet l'erreur dont s'est gardé *News of the World* : ce quotidien (un million et demi d'exemplaires) prétend que M. Archer a réellement eu des relations sexuelles avec Mme Coghlan. M. Archer et ses défenseurs ne manquent pas l'occasion. Diffamation. Seul le *Star* est poursuivi et incapable d'apporter la preuve de ses allégations, c'est lui qui, dans toute cette affaire, paiera pour ses confrères.

M. Archer a dû, certes, s'acquitter du prix de longs et scabreux débats. On a entendu, entre autres, Mme Archer fournir des détails sur le grain de peau du dos de son mari pour contredire la description qu'en faisait Mme Coghlan. « *Non, il n'a pas de boutons, il a une très jolie peau...* » Mais M. Archer a finalement gagné ce qu'il voulait : la « *gutter press* » a perdu une retentissante bataille.

Comme les héros d'aventures...

Cet homme de quarante-six ans, à l'éternel sourire de jeune loup, souvent raillé par la presse « de qualité », est maintenant auréolé par celle-ci de la gloire de sa croisade. Ancien champion d'athlétisme, ancien « plus jeune député » du royaume, il semble décidément voué à ne jamais quitter la une. Pour le meilleur et pour le pire.

Une lourde faillite commerciale avait mis fin à une très prometteuse carrière qui semblait devoir le conduire jusqu'au gouvernement. Il avait dû alors quitter le Parlement et se mettre à écrire des romans d'aventures politiques pour payer ses dettes : un demi-million de livres. Au troisième ouvrage, elles étaient déjà remboursées. Au cinquième, il était plus que millionnaire, et Mme Thatcher créait spécialement pour lui un nouveau poste à la tête de son parti. Comment se priver d'un homme qui a le don de fasciner les médias ? Un an après, il était obligé de se retirer dans les conditions que l'on sait. Comme les héros d'aventures, Jeffrey Archer, encore une fois, « est de retour »...

FRANCIS CORNU.

URSS

L'affaire du Cessna

Mathias Rust va être jugé

Moscou (*AFP*). – Le jeune pilote ouest-allemand Mathias Rust, qui s'est posé le 28 mai dernier sur la place Rouge à bord d'un Cessna, va être jugé, l'instruction de son cas étant terminée, a-t-on appris vendredi 24 juillet.

L'ambassade de RFA à Moscou a été informée que Mathias Rust serait inculpé mardi 28 juillet et que la date et le lieu de son procès seraient annoncés le même jour. Mathias Rust, dix-neuf ans, incarcéré depuis cinquante-sept jours à la prison moscovite de Lefortovo, pourra recourir aux services d'un avocat soviétique de son choix. L'ambassade de RFA a pour sa part demandé l'autorisation d'envoyer un observateur au procès.

Aux termes de l'article 84 du code pénal de la République de Russie, le jeune pilote ouest-allemand risque de un à dix ans de détention, 1 000 roubles (environ 10 000 FF) d'amende et la confiscation de son appareil.

Depuis son incarcération, Mathias Rust a reçu trois visites consulaires et a pu voir ses parents deux fois.

Les médias soviétiques l'ont accusé à plusieurs reprises de « *provocation* » préméditée à la suite de son intrusion en URSS. La violation de l'espace aérien soviétique par Mathias Rust et son atterrissage à deux pas du Kremlin avaient entraîné, deux jours plus tard, le limogeage du ministre de la défense, le maréchal Sergueï Sokolov, et du commandant en chef de la défense anti-aérienne, le maréchal Alexandre Koldounov.

● **POLOGNE : le porte-parole de Solidarnosc privé de son passeport.** – M. Janusz Onyszkiewicz, porte-parole national de Solidarnosc, qui devait se rendre en Grande-Bretagne et en Suède en octobre prochain, a annoncé qu'on l'avait privé de son passeport. Les autorités, qui dans un premier temps lui avaient accordé le document, l'ont contraint à le rendre en invoquant des « *raisons liées à la sécurité de l'Etat* ». – *(AFP.)*

RDA

Le blouson de rocker de M. Honecker

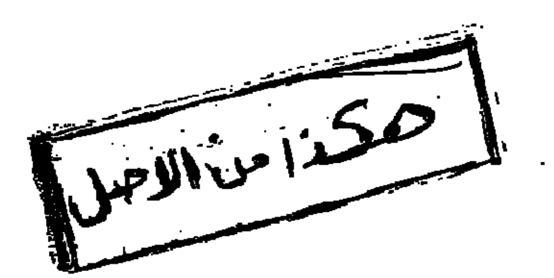
Le blouson de cuir qu'un célèbre rocker avait offert à M. Honecker sera vendu aux enchères au profit de l'ANC, le mouvement anti-apartheid sud-africain, a annoncé vendredi 24 juillet le journal des Jeunesses communistes est-allemandes.

Udo Lindenberg, star du rock ouest-allemand, est l'auteur interprète d'une chanson qui fit fureur il y a quelques années des deux côtés du mur, *Train spécial pour Pankow*, dans laquelle le chanteur demandait à M. Honecker (« *Honey, Honey...* ») : « *pourquoi ne me laisses-tu pas chanter dans l'Etat des travailleurs et des paysans ?* »

Après plusieurs tournées réussies en RDA et différents démêlés avec les autorités de ce pays, le chanteur avait renoué il y a quelques semaines son dialogue médiatique avec le chef de l'Etat est-allemand : il lui avait fait parvenir son blouson de cuir, accompagné d'une lettre, après que de jeunes Berlinois de l'Est eurent été molestés par la police, pendant le week-end de la Pentecôte, pour s'être approchés du mur afin d'entendre les concerts de rocks qui se donnaient de l'autre côté, à Berlin-Ouest.

M. Honecker sut faire preuve d'humour et renvoya au chanteur une lettre et une clarinette. La morale politique reprend aujourd'hui ses droits et l'on montre, à Berlin-Est, qu'on sait faire bon usage des fétiches du star-system.

● **ESPAGNE : attentat au Pays basque.** – Huit membres de la garde civile espagnole ont été blessés, vendredi 24 juillet, par l'explosion d'une voiture piégée à Eibar, au Pays basque espagnol. L'attentat, revendiqué par l'ETA, est intervenu au lendemain de la mort d'une militante de l'organisation, au cours d'une opération de police à Saint-Sébastien contre un commando soupçonné d'avoir organisé dix-huit attentats. – *(Reuter.)*



Politique

Les stéréotypes du « déclin »

(Suite de la première page.)

Ce lieu commun – car c'en est un – trouve son origine dans la conception historique ancienne, aujourd'hui largement controversée, qui attribuait à certains pays ou empires une quantité de puissance tôt ou tard « redistribuée » au profit d'autres pays, d'autres empires. Montesquieu s'est longuement attardé sur le déclin de l'Empire romain, auquel l'historien anglais Gibbon a consacré une œuvre importante.

Relancée au début du vingtième siècle sous la figure pessimiste et inquiétante du « déclin de l'Occident » (titre de l'œuvre qui rendit célèbre l'historien-philosophe allemand Oswald Spengler), cette vision cyclique a connu en France, dans les années 30, une nouvelle fortune autour du « déclin de l'Europe ».

Une telle conception rejoint par certains aspects l'idée souvent cultivée, notamment par les théoriciens « réactionnaires » de la période postérieure à la Révolution de 1789, d'un âge d'or révolu qui ne saurait être restauré que par la contre-révolution. En France, on en trouve constamment la trace, manifestée par des variations nostalgiques infinies, de Barrès au *Figaro-Magazine*, de Charles Maurras à Jean-Marie Le Pen, sur les charmes et l'« authenticité » de ce qui a été et n'est plus depuis qu'à l'ombre protectrice de la tradition et de l'ordre immuable a succédé la nuit de ce tout qui se veut « moderne ».

Thématique de droite, d'extrême droite ? Pas toujours. Un courant socialiste, vaguement cocardier, qu'incarne aujourd'hui M. Jean-Pierre Chevènement, entremêlant une critique marxisante des effets du capitalisme et le postulat d'une puissance (surtout industrielle) battue en brèche, cultive avec constance la rhétorique du déclin. De soi-disant élites « *anesthésiant* » la France au lieu de « *réagir* » et de proposer des « *remèdes* » : c'est une imagerie curieusement semblable à celle de ses adversaires de droite que convoque M. Chevènement, avant de proposer aussi résolument qu'eux de « *sortir* » le pays du « *déclin* ».

Si le déclin est généralement présenté comme un état subi, la rhétorique du Parti communiste et de la CGT se réfère volontiers à un déclin actif fabriqué de toutes pièces dans une volonté destructrice par le capitalisme transnational ignorant les frontières, le patronat ou la droite. Les responsables du PCF, à l'instar de M. Paul Laurent, secrétaire du comité central, parlent souvent de leur volonté « *d'en finir avec cette situation de déclin du pays* ». Lors du congrès de la CGT de Montreuil, on put entendre un certain nombre de responsables syndicaux décliner, de manière à l'évidence concertée, le thème de la « *résistance au déclin et à la casse* ». Les références sont d'autre part nombreuses au « *choix du déclin* » ou au « *déclin* (...) *organisé* ».

La France doit-elle être la France ?

Tout autre est le statut du mot dans la panoplie verbale du chef charismatique (de Gaulle). Le déclin est alors l'arme absolue, dotée d'une opacité et d'une charge émotionnelle qui la mettent en parfaite corrélation avec la notion supérieure du pays et de ceux qui l'incarnent (son peuple, ses dirigeants) dans l'histoire, sous l'égide du destin. « *Il y aura bientôt quatre ans qu'ayant quitté le chemin du déclin* [la France] *a pris la route qui monte* », déclare le général de Gaulle au cours de son allocution radiotélévisée de vœux du 29 décembre 1961. Et en avril 1963 : « *Après beaucoup d'épreuves, nous avons eu à nous décider pour le progrès ou pour le déclin. Le choix est fait. Nous avançons. Mais il y faut l'ordre et l'effort.* »

Dans une autre allocution (16 avril 1964), il donne la clef tautologique et métaphysique de ce discours permanent et de sa vision générale : « *Le débat national se ramène pour nous à cette question :* « La France doit-elle être la France ? » *En réponse, nous entendons souvent s'élever l'appel facile au laisser-aller, à la dispersion et à l'effacement, qui fut celui des temps du déclin.* »

A cette fonction du déclin s'oppose l'usage catastrophiste préventif pour exorciser un événement à venir. Peur de l'évolution, peur d'autrui, illusion sincère ou cultivée d'une force originelle que risquerait d'entamer un mélange pernicieux : M. Chirac était parvenu, dans son « appel de Cochin », avant les premières élections européennes, à cumuler tous les aspects de cette thématique en invitant avec pathos « *notre génération* » à ne pas « *signer, dans l'ignorance, le déclin de la patrie* » (6 décembre 1978).

Le plus souvent, l'usage de l'arme est tactique. L'arrière-pensée du déclin à révéler était patente dans la mise en place, peu après l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, de la commission du bilan, dont les réponses seront finalement beaucoup plus nuancées que ne l'escomptaient certains de ses commanditaires.

En mai 1983 (à l'issue d'un sommet franco-allemand), M. Mitterrand parle encore d'une politique « *du redressement national qui consiste à remettre d'aplomb, en particulier, une industrie française mise à mal depuis dix ans (...), qui se trouvait en situation de déclin lorsque nous avons eu à la gérer à partir de 1981* ».

Quatre ans plus tard, attiré sur ce terrain par la nouvelle majorité, dans une atmosphère ambiante propice au ressassement sur le déclin (même M. Jospin y croit), le chef de l'Etat affirme : « *Il ne faut pas croire que notre pays soit jeté vers un déclin fatal* » (à Cherbourg le 22 juin 1987). A Lille (en avril 1983), il avait, usant des mêmes termes, soutenu : « *Il n'y a pas, pas plus ici qu'ailleurs, de fatalité du déclin.* » Un pas de plus, et M. Mitterrand repousse la notion même pour s'en tenir à un constat hautement pragmatique : « *Il y a des hauts et des bas.* »

Rocard avec Montaigne

Ainsi, dans la guerre de positions qui s'esquisse, M. Mitterrand emmagasine, à toutes fins utiles, ses propres munitions, face au déclin-décadence de M. Le Pen, au déclin-abdication de M. Barre, qui tente de se glisser dans le vaste uniforme gaullien, et au déclin – « c'est la faute aux socialistes » de M. Chirac. Dans le même temps, le président de la République cultive avec régularité le thème du possible « *déclin de l'Europe* » qui entraînerait « *derrière lui le déclin de chacune de ses parties* » (Bourg-en-Bresse, 18 décembre 1986). Ce qui ne l'empêche pas d'affirmer (Londres, 24 octobre 1984) qu'il est « *de bon ton de parler du déclin de l'Europe (...). Eh bien ! moi, je ne crois pas à ce déclin* ».

Du reste, qui pourrait prendre l'actuel locataire de l'Elysée au jeu de mots ou d'images du déclin ? En 1981, son prédécesseur et adversaire, M. Valéry Giscard d'Estaing, a tenté de faire de cette « menace » l'arme absolue de sa fin de campagne, donnant à M. Mitterrand tout le temps de mémoriser et d'exorciser le procédé.

Le 8 mai 1981, M. Giscard d'Estaing parle à Bordeaux, à plusieurs reprises, de choix entre « *la France du déclin et la France de l'espoir* », comme il l'a déjà fait le 3 mai à Paris, à la porte de Pantin, et dans de multiples autres déclarations. Que lui objecte M. Mitterrand ? « *Je souhaiterais battre les forces conservatrices qui ont marqué, sous votre conduite, le déclin de la France* » (face-à-face télévisé du 5 mai 1981).

Cette juxtaposition de citations prend valeur de fable : débat rhétorique souvent frappé d'inanité par sa circularité et la surenchère des stéréotypes, la controverse du déclin obéit aux lois élémentaires des plus ordinaires joutes politiques. C'est à peine si les différents acteurs parviennent encore à faire scintiller ou crépiter pour leur compte les diverses arrière-pensées idéologiques, presque mythologiques parfois, que le mot traîne avec lui.

Dans le concert de ces dernières semaines, seul M. Rocard, en digne hérault du parler vrai, a fait entendre un son différent. Le débat sur le déclin est « *grotesque* », a-t-il tranché, se gaussant de ceux qui en « *dissertent allègrement (...) dans les salons, les comices ou les cafés du commerce* ».

Quatre siècles auparavant, un adepte de l'« écrire vrai », Montaigne, l'avait précédé. « *Tout ce qui branle,* écrivait à propos des Etats l'auteur des *Essais*, dans le chapitre « De la vanité », *ne tombe pas. La contexture d'un si grand corps tient à plus d'un clou. Il tient même par son antiquité, comme les vieux bâtiments auxquels l'âge a dérobé le pied, sans croûte et sans ciment, qui pourtant vivent et se soutiennent en leur propre poids.* »

MICHEL KAJMAN.

PROPOS ET DÉBATS

M. Noir :
Trop facile, la paire de baffes !

M. Michel Noir, qui disait dans *le Monde* du 15 mai qu'il préférait voir son parti perdre l'élection présidentielle plutôt que de se compromettre avec le Front national, persiste et signe malgré les rappels à l'ordre de M. Jacques Chirac. Le ministre RPR du commerce extérieur a reproché, le vendredi 24 juillet, aux « *notabliaux locaux* » de privilégier « *leurs petits intérêts électoraux médiocres* » en s'alliant au parti de M. Le Pen. « *Avec de telles stratégies,* a-t-il ajouté sur RMC, *les élections nationales, on les perd.* » M. Noir a également indiqué : « *Il y a deux catégories d'hommes politiques ; il y a ceux qui débattent et ceux qui insultent. Il y a ceux qui dialoguent et ceux qui préfèrent cogner.*

» *Il est un peu trop facile pour certains hommes politiques d'appeler ce qu'il y a de moins noble chez l'individu, c'est-à-dire la paire de baffes, avant d'écouter et de se faire une opinion, et virer tout le monde hors de nos frontières sous prétexte qu'on a une peau, une couleur ou des cheveux différents, alors que la France, depuis des siècles, a toujours été le mariage de gens d'origines assez différentes.* »

M. Barrot :
Pas de géométrie variable

Interrogé sur l'embarras de la majorité face au Front national, le secrétaire général du CDS, M. Jacques Barrot, déclare notamment, dans un entretien publié par le *Nouvel Observateur* daté 24-30 juillet : « *Il s'agit pour nous d'affirmer nos priorités pendant qu'il est temps. Et d'abord d'affirmer clairement la primauté de l'élection présidentielle sur les élections locales. Nous ne pouvons pas accepter que des arrangements tactiques compromettent nos chances pour 1988. Il ne peut y avoir une majorité à géométrie variable : l'une à Paris, une autre à Grasse, ou ailleurs. Ce qui définit la majorité, c'est son attachement à un projet de société global, auquel le Front national ne s'est jamais senti lié. Il cultive sa différence. C'est son affaire.* »

M. Le Pen :
petits pieds

Répliquant aux propos tenus par M. François Léotard au sujet du Front national, dans *l'Evénement du jeudi*, M. Jean-Marie Le Pen a notamment déclaré, vendredi 24 juillet : « *J'observe avec intérêt que François Léotard reprend, avec une semaine de retard, les anathèmes de François Mitterrand. Qu'il soit clair que je n'ai rien à faire du brevet de respectabilité que le successeur de Jack Lang et quelques autres prétendent me refuser (...). Sur la question des valeurs, j'invite François Léotard à dire clairement aux Français de quels idéaux et de quel drapeau il se réclame. Sa prétention à se poser soudainement en héritier du gaullisme est ridicule, et je parie qu'elle va bien faire rire dans le microcosme. A la vérité, François Léotard cherche perpétuellement à poser son image. Il fait du mauvais marketing politique : à l'évidence, les bottes du gaullisme sont bien trop grandes pour ses petits pieds.* »

Mlle Laguiller :
Revers de bâton

Mlle Arlette Laguiller, candidate de Lutte ouvrière à l'élection présidentielle, a dénoncé, le vendredi 24 juillet à Narbonne (Aude) « *toutes ces grandes puissances impérialistes qui votent hypocritement les résolutions de paix à l'ONU mais inondent d'armes l'Irak et l'Iran.* »

« *La guerre des ambassades, c'est un revers de bâton tout à fait secondaire et dérisoire d'une autre guerre, vraie celle-là, qui se mène là-bas entre l'Irak et l'Iran* », a-t-elle ajouté. Parmi ces puissances, « *au premier rang, il y a la France, la France des trusts, de l'armement (...) qui a vendu pour des dizaines de milliards de francs de munitions, d'avions, de missiles, de radars,* a dit Mlle Laguiller. *Cette guerre, c'est un marché, un marché qui rapporte sans risques, car, même si l'Irak ne peut pas payer les 40 milliards qu'il doit, le budget de l'Etat français – c'est-à-dire nos impôts – garantit que les marchands d'armes seront payés* ». « *Oui, l'Iran de Khomeiny est une dictature sanglante, mais l'Irak de Sadam Hussein l'est tout autant,* a ajouté l'animatrice de Lutte ouvrière. *Seulement, c'est une dictature qui est cliente et qui fait oublier la répression, les droits de l'homme, le parti unique et tout le reste.* »

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie
Vingt Canaques en route pour Tripoli

NOUMÉA
de notre correspondant

La « question libyenne » n'en finit pas de préoccuper l'opinion en Nouvelle-Calédonie et d'empoisonner l'atmosphère au sein du mouvement indépendantiste. A l'initiative du Front uni de libération kanake (FULK) – composante minoritaire du FLNKS animé par M. Yan Céléné Urégeï, – un groupe d'une vingtaine de jeunes Mélanésiens originaires des îles Loyauté a quitté Nouméa, le vendredi 24 juillet, à destination de Singapour, première étape d'un itinéraire qui devrait, selon diverses sources sûres, les conduire à Tripoli.

La nouvelle de ce déplacement a suscité surprise et irritation chez les dirigeants de l'Union calédonienne (UC) – composante majoritaire du Front, dirigée par M. Jean-Marie Tjibaou – nullement informée de cette initiative de M. Urégeï. L'attitude du chef du FULK agace d'autant plus le reste de la coalition indépendantiste qu'elle contredit la démarche actuelle du FLNKS, axée sur la préparation de la « marche pour l'indépendance » de la fin août que M. Tjibaou souhaite « pacifique ».

M. Urégeï avait déjà provoqué, en avril dernier, un vif mécontentement au sein du FLNKS en se rendant en Libye, sans avoir été officiellement mandaté, pour assister à la première « Conférence des forces révolutionnaires et progressistes et des mouvements de paix de la région du Pacifique ». A l'époque certains responsables du mouvement avaient évoqué l'hypothèse d'une sanction, y compris l'exclusion de M. Urégeï du « gouvernement provisoire de Kanaky » dont il est le « ministre des relations extérieures ». Ses plus farouches adversaires allaient jusqu'à insinuer qu'il pouvait être manipulé par les services secrets français afin de nuire à l'image de marque des indépendantistes. Mais l'affaire n'avait pas eu de suites.

FRÉDÉRIC BOBIN.

CORRESPONDANCE
Une lettre de M. Jouary

M. Jean-Paul Jouary, professeur agrégé de philosophie, membre du comité central du PCF, qui proteste contre sa nomination dans un lycée du Havre, nous écrit, au sujet de l'article que nous avons consacré à cette affaire dans le Monde *du 23 juillet :*

(...) 1. Il est faux de dire que l'université d'Amiens refuse de me recruter : non seulement cela ne relève pas de ses attributions, mais mes collègues philosophes, unanimes, m'y ont même attribué, par solidarité, un service complet pour la prochaine rentrée.

2. Il est faux de dire que j'ai refusé de remplir une fiche de vœux d'affectation, comme il est faux de dire qu'on m'avait demandé de le faire. Compte tenu de la particularité de ma situation administrative, le cabinet de M. Monory m'avait d'ailleurs vivement conseillé, en septembre 1986, de le contacter si par aventure telle demande me parvenait (...).

3. Il est faux de dire que l'arrêté Chevènement du 14 mars 1986 m'a permis d'enseigner comme vacataire à l'université : cet arrêté a été jugé non conforme, puis rétabli, puis annulé en juin 1986 (sans que j'en sois averti), puis complété par un demi-service en école normale » (...).

[Rappelons à M. Jouary que le recrutement de leurs enseignants relève des attributions des universités depuis la loi d'orientation du 12 novembre 1968. Les autres affirmations de M. Jouary confirment ce qu'elles prétendent démentir. – P. J.]

Le ministre de la défense veut limiter les mutations des officiers et sous-officiers

Limiter, autant qu'il est possible, les mutations de cadres d'active dans les armées, de façon à réduire le coût de ces changements incessants de garnison et à atténuer la gêne, pour les familles, de ces déplacements trop fréquents. C'est l'objectif que se fixe le ministre de la défense, M. André Giraud. Un compromis difficile à établir entre la nécessaire mobilité professionnelle des officiers ou des sous-officiers et leur droit à une certaine stabilité de vie exigée par le travail du conjoint ou la scolarité des enfants. M. Giraud l'admet, indirectement, dans sa réponse à la question écrite d'un député RPR des Alpes-Maritimes, M. Pierre Bachelet, qui l'interrogeait sur le rythme, excessif, des mutations des cadres de carrière dans les unités.

A la fin de l'année dernière, déjà, le ministre de la défense avait lancé une enquête auprès de six mille officiers et sous-officiers pour connaître leur avis, et éventuellement leurs propositions, sur les conséquences de leurs nombreux déménagements au fil de la carrière militaire (*le Monde* du 28 octobre).

Cette enquête a montré que tous les cadres ne vivent pas de la même manière ces perpétuelles mutations de garnison, même si les effets produits sont identiques : coût du déménagement (plus ou moins bien remboursé par les armées), scolarité heurtée des enfants, travail perturbé du conjoint, avec une conséquence observée, du reste, dans d'autres professions où le « célibat géographique » se répand lorsque le couple, éclaté par des occupations trop distantes géographiquement, ne se retrouve que le week-end.

Dans les armées, la situation varie, cependant, beaucoup d'une corporation à l'autre. Ainsi, les personnels de la marine sont, dans l'ensemble, plus souvent soumis à mutation que ceux de la gendarmerie et, en règle générale, un officier l'est encore plus fréquemment qu'un sous-officier dans la même armée d'origine.

Premier exemple : tous les capitaines de vaisseau (âge moyen de quarante-huit ans et ancienneté moyenne de vingt-huit ans dans la marine) ont connu plus de douze mutations, alors que le tiers seulement des colonels de l'armée de l'air (le grade équivalant au capitaine de vaisseau dans la marine) sont dans une situation analogue. Second exemple : un sous-officier supérieur (adjudant et major) de l'armée de terre demeure en moyenne huit ans dans une même garnison, même s'il y change de fonctions, tandis qu'un officier supérieur (de commandant à colonel) de l'armée de terre reste quatre ans.

En réponse à la question écrite de M. Bachelet, le ministre de la défense s'engage à accentuer ses efforts auprès des états-majors pour limiter le nombre de mutations, dans le souci, explique-t-il, de réduire les coûts financiers liés aux déplacements des personnes ou des biens et d'atténuer les conséquences humaines de ces déplacements. Mais M. Giraud reconnaît du même coup qu'il ne peut exister de règle générale et impérative car, ajoute-t-il aussitôt, il faut tenir compte de la capacité opérationnelle des unités, des missions particulières à chaque armée ou à la gendarmerie, des contraintes liées aux catégories des personnels en cause et, enfin, du « profil de carrière » de chacun.

LIVRES POLITIQUES par André Laurens

Matériel de campagne

VOUS êtes candidat à la présidence de la République. Vous ne l'avez peut-être pas encore annoncé officiellement, mais, dans votre for intérieur, votre décision est prise et les projets d'affiche sont prêts. Au reste, la campagne ou la précampagne a commencé ; elle va s'accélérer à la rentrée. D'ici là, vous n'avez que le temps de vous préparer à l'épreuve finale et, éventuellement, à l'exercice du pouvoir en cas de succès. Vous devez faire comme si cette charge était à l'exacte mesure de vos compétences.

Cela suppose une bonne connaissance du dossier de base, de ce que sera votre « mission », suivant la terminologie des offres d'emplois pour cadres supérieurs. Sans doute, vous en savez déjà beaucoup mais, si vous êtes tenté de réviser pendant les vacances, voici quelques ouvrages utiles, qu'il faut connaître ne serait-ce que parce qu'ils sont à la disposition du public, donc de vos adversaires, et même, ce qui est plus dangereux encore, de vos amis et de vos parents, qui ne chercheront pas moins que les autres à vous coller.

La revue *Pouvoirs* a consacré son dernier numéro à l'institution présidentielle. Comparaisons avec les systèmes en vigueur aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, prérogatives, stratégie de communication, popularité, le président est examiné sous les principaux aspects de sa fonction. Jacques Julliard vous dira, cher candidat, que vous devrez vous prémunir contre la tentation monarchique, car, assure-t-il, « *l'élection présidentielle au suffrage universel n'est pas seulement un mandat, mais bel et bien un sacre* ». Jacques Fournier vous expliquera ce que la fonction présidentielle doit au protocole et au maniement de l'argument suprême de la dissuasion : la bombe.

Dans un autre ouvrage, Pierre Avril restitue l'histoire politique et constitutionnelle de la Ve République, dans la suite de laquelle vous souhaitez inscrire votre marque. C'est un outil, *qui se veut « simple et pratique »*, et qui l'est. Il retrace, de 1958 à 1986, la chronologie des présidences et des gouvernements dans une présentation délibérément neutre. Elle s'accompagne de repères et de références qui viennent au secours des défaillances de la mémoire et qui rendent précieux ce travail.

Encore un ouvrage qui sera cher aux candidats puisqu'il leur est entièrement consacré : c'est le *Quid des présidents de la République et des candidats*, de Dominique Frémy. Il dit tout, depuis le coût d'une campagne jusqu'aux moindres traits des prédécesseurs dans la fonction : ont-ils fait fortune, fumaient-ils ? Il recense tous les candidats qui se sont manifestés dans le passé et tous les présidentiables en puissance, ce qui représente près d'une cinquantaine de personnes, Coluche (à titre posthume), et Yves Montand compris. L'ouvrage se présente comme une imposante encyclopédie, munie d'un index et d'illustrations, et facile à compulser.

Tout le monde ne peut viser la présidence de la République et il vaut mieux entrer dans la carrière politique en sollicitant un mandat plus modeste. C'est en pensant aux débutants que Charles Debbasch, universitaire, directeur général du *Dauphiné libéré*, s'est amusé à rédiger un livre de « *recettes pour prendre le pouvoir* » sous le titre *la Réussite politique*. L'auteur s'est amusé, car le ton de son ouvrage n'a rien de normatif. Il est plutôt léger, avec le souci de balayer les illusions et les préjugés qui encombrent l'approche d'une activité mal perçue. De sa propre expérience politique, il a tiré des enseignements qu'il restitue sous forme de conseils pratiques, illustrés de portraits et d'anecdotes vécues. Sans amertume et avec un entrain tonique.

★ *Pouvoirs*, revue trimestrielle, nº 41, PUF, 231 pages, 79 F.

★ *La Ve République, histoire politique et constitutionnelle*, par Pierre Avril, PUF, 325 pages, 110 F.

★ *Quid des présidents de la République et des candidats*, par Dominique Frémy, Robert Laffont, 717 pages, 150 F.

★ *La Réussite politique*, par Charles Debbasch, Atlas Economica, 150 pages, 95 F.

Le Crédit Lyonnais et le financement des entreprises

Le Crédit Lyonnais dirige plus de 90 % du financement des ventes d'Airbus à l'exportation. Le saviez-vous ?

En février dernier, à la tête d'un groupe de trente-sept banques européennes, le Crédit Lyonnais mettait au point une formule particulièrement attractive de location-vente d'avions de transport, en aidant la compagnie royale Jordanian Airlines à mettre en service six Airbus A 310-300.

En fait, la banque avait inventé une variante de crédit-bail intégral, c'est-à-dire couvrant l'intégralité du coût des avions et non plus seulement les quatre cinquièmes. Cette « invention » s'inscrivait dans la grande offensive lancée vis-à-vis des compagnies aériennes. Ces dernières dégagent des marges insuffisantes pour développer et renouveler fréquemment leur flotte, avec des avions dont le coût est de plus en plus élevé (de 400 millions de francs pour un Airbus 310 à plus de 800 millions de francs pour un Boeing 747-400).

Les banquiers ont donc rivalisé d'ingéniosité pour leur offrir des systèmes de location-vente adaptés à leurs besoins et à leurs finances, un véritable « sur-mesure ».

L'expérience du Concorde

Dans cette compétition farouche, le Crédit Lyonnais avait, dès l'origine, pris plusieurs longueurs d'avance grâce à l'expérience de l'avion supersonique Concorde.

Pour cet avion de fabrication franco-britannique, le problème était de savoir comment vendre un produit européen avec un financement européen. Le Crédit Lyonnais s'était livré à des travaux très poussés pour offrir un financement aux acheteurs éventuels de Concorde, s'associant d'abord à la Lloyds Bank britannique pour mettre en place un crédit export franco-anglais. Le résultat de cette collaboration, alliant le savoir-faire tricolore à celui des banques de la City, déboucha effectivement sur un montage commun pour le financement des ventes de Concorde. Tout était en place, sur le plan financier tout au moins, mais, hélas, sur le plan commercial ce fut l'échec : les Américains annulèrent leurs options et les Japonais, tout en conservant les leurs, ne les transformèrent pas en commandes fermes. Il n'y eut donc jamais de contrat de vente, mais le principe du financement « à deux » survivait, lui.

Lorsque, quelque temps après, l'Airbus fut lancé et qu'il fallut mettre au point un financement « à trois » (pour les trois fabricants), le Crédit Lyonnais disposait d'un point de départ très sérieux. Ayant déjà noué des contacts avec la Dresdner, banquier du partenaire allemand, il put esquisser les grandes lignes d'un crédit franco-allemand, qui devint tripartite avec l'entrée d'une autre banque britannique, la Midland.

Ces trois établissements désignèrent pour chaque crédit un agent « au coup par coup », l'agent étant celui qui joue le rôle de centralisateur et accomplit la plus grande partie du travail. Le « chef de file », en revanche, est l'établissement qui, dans chacun des trois pays producteurs de l'avion, assure les relations avec les autres banques nationales. En Turquie, traditionnellement proche de l'Allemagne, c'est la Dresdner qui est agent, le Crédit Lyonnais, par ailleurs chef de file pour la France depuis le départ, jouant de son côté le rôle d'agent pour le contrat avec la Jordanie.

Les innovations remarquables du contrat jordanien

Les contrats de leasing classiques débouchent sur des crédits export couvrant environ 80 % du coût des avions, le solde étant financé soit sur fonds propres des compagnies aériennes, soit sur crédits financiers ordinaires. Le Crédit Lyonnais voulut, pour la compagnie royale Jordanian Airlines, améliorer ce système, afin de l'emporter sur la concurrence, en offrant à son client une véritable opération « clés en main » financière.

« Nous mettons en place une opération très complexe pour que les Jordaniens n'aient pas à assurer la gestion de leur crédit-bail, expliquait, au début de l'année, M. Jean-Yves Durance, directeur des financements et des services aux entreprises au Crédit Lyonnais. *Nous leur éviterons ainsi d'employer à plein temps deux ou trois spécialistes d'un bon niveau pour intervenir sur les marchés des changes. »*

Première innovation du contrat : c'est un groupement d'intérêt économique (GIE) de droit français qui fut constitué pour collecter les fonds, suivant la formule classique des ventes d'Airbus, soit 40 % pour la France, 40 % pour l'Allemagne et 20 % pour la Grande-Bretagne, avec trois banques chefs de file dans chaque pays : le Crédit Lyonnais, la Dresdner Bank et la Midland Bank. Ce GIE achète pour 433 millions de dollars (2,5 milliards de francs) six Airbus 310 et leurs pièces détachées au consortium Airbus Industrie, de mars 1987 à mai 1990. Ces avions sont et seront immatriculés en France et livrés en leasing à Royal Jordanian Airlines.

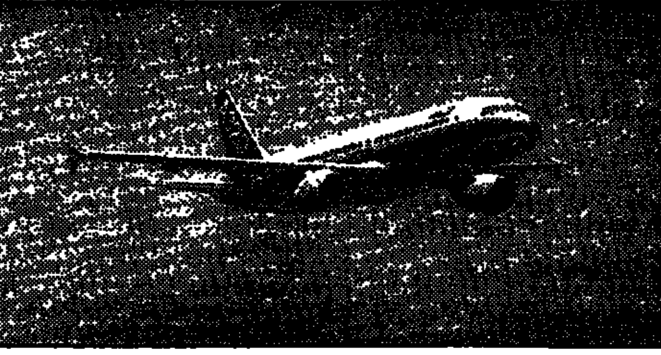
Deuxième innovation : le crédit-bail de douze ans consenti à cette compagnie aérienne couvre, on l'a vu, la totalité de l'opération et pas seulement 80 %. Les crédits export et les crédits purement financiers sont combinés avec un versement semestriel unique à taux fixe.

Troisième innovation : l'emprunteur a eu le choix des devises pour le remboursement et le paiement des intérêts du crédit. Il a ici choisi celles dans lesquelles sont libellées le plus clair de ses recettes commerciales, à savoir le franc français, le dollar et le deustchemark.

Quatrième innovation : les montants des remboursements trimestriels du capital et des versements d'intérêts sont constants, alors que, traditionnellement, ils sont forts au départ puis décroissent.

Cinquième innovation : le crédit financier (20 % du prix des avions) est assorti du taux en vigueur à la date du tirage des fonds, la compagnie elle-même décidant du jour qui lui semble le plus favorable.

Cette liste d'innovations peut paraître longue, mais elle donne la mesure de l'imagination dont doivent faire preuve les banques pour emporter les contrats, face à une concurrence féroce. *« Aujourd'hui, l'acheteur fait la loi,* explique un expert du Crédit Lyonnais. *La compétition entre les établissements est tellement dure que c'est cet acheteur qui désigne les groupes bancaires et donne les mandats de chefs de file. »*



Airbus A 320.

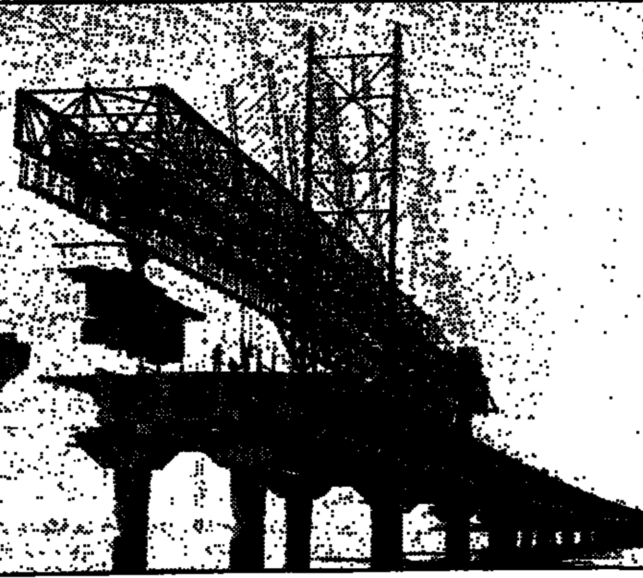
Les risques existent même sur les pays réputés les plus sûrs. Ainsi, le Crédit Lyonnais et ses partenaires financiers ont accueilli avec satisfaction la bienheureuse OPA de Texas Air sur le premier acheteur américain d'Airbus, Eastern Airlines, compagnie en déficit. A cet égard, font observer les spécialistes, c'est aux Etats-Unis que la concurrence est la plus vive entre les financiers de l'avionneur géant Boeing et ceux du groupement Airbus. Pour les Américains, c'est plus simple, car un seul pays est en cause. Pour les Européens, une dizaine de banques et trois pays (ceux des fabricants) sont impliqués. *« Mais on y arrive tout de même ! »*

LE FINANCEMENT DE LA VENTE DE 175 AIRBUS A 29 COMPAGNIES AÉRIENNES

ANNÉES	COMPAGNIES AÉRIENNES	NOMBRE D'AIRBUS	MONTANT DU FINANCEMENT (En millions de dollars)
1975	KOREAN AIRLINES	6 A 300	206
1976	INDIAN AIRLINES	3 A 300	85
	SOUTH AFRICAN AIRWAYS	4 A 300	99
1977	THAI AIRWAYS	2 A 300	60
1978	THAI AIRWAYS	2 A 300	61
	AEROCONDOR	1 A 300	34
	KOREAN AIRLINES	2 A 300	52
	EASTERN AIRLINES	19 A 300	250
1979	SAS	4 A 300	118
	CRUZEIRO DO SUL	2 A 300	67
	THAI AIRWAYS	2 A 300	57
	PHILIPPINES AIRLINES	2 A 300	42
	ALITALIA	8 A 300	90
	SOUTH AFRICAN AIRWAYS	1 A 300	32
1980	OLYMPIC AIRWAYS	3 A 300	85
	PAKISTAN AIRLINES	3 A 300	117
	SINGAPORE AIRLINES	6 A 300	230
	INDIAN AIRLINES	2 A 300	51
	TOA DOMESTIC AIRLINES	9 A 300	191
	EGYPTAIR	3 A 300	115
	KLM	6 A 310	170
	SABENA	2 A 310	48
	VARIG	1 A 300	38
1981	THAI AIRWAYS INT.	2 A 300 B4	70
	PHILIPPINES AIRLINES	2 A 300	123
	EGYPTAIR	2 A 300	93
	TRANSAUSTRALIA AIRLINES	4 A 300	159
	EASTERN AIRLINES	9 A 300	230
	OLYMPIC AIRWAYS	3 A 300	112
	AIR AFRIQUE	2 A 300 84	46
	AIR AFRIQUE	2 A 300 84	68
	VARIG	1 A 300	38
	CHINA AIRLINES	4 A 300 84	176
1982	EGYPTAIR	3 A 300	148
	INDIAN AIRLINES	2 A 300	77
	SOUTH AFRICAN AIRWAYS	2 A 300	71
	MARTIN AIR	2 A 310	64
	VASP	2 A 300	119
	CYPRUS AIRWAYS	2 A 310	105
	SWISSAIR	8 A 310	165
	SINGAPORE AIRLINES	6 A 300 84	306
1983	TAA (Australie)	1 A 300 84	44
1984	CYPRUS AIRWAYS	1 A 310	27
	THAI AIRWAYS	2 A 300-600	95
1985	TURKISH AIRLINES	7 A 310-203	291
1986	TURKISH AIRLINES	3 A 310	200
1987	CYPRUS AIRLINES	4 A 310	120
	ALIA	6 A 310	450

Le Crédit Lyonnais première banque du bâtiment-travaux publics, le saviez-vous ?

Le Crédit Lyonnais est le leader dans le financement du bâtiment-travaux publics (BTP), banque chef de file des principaux groupes de la profession. Bouygues se présente comme un cas original. En 1952, lorsque Francis Bouygues créa, avec des moyens modestes, la firme de BTP qui porte son nom, M. Maurice Schlogel et son adjoint M. Jean Tissier, lui firent confiance. Il faut dire qu'à l'époque, dans la banque commerciale, ils étaient pratiquement les seuls à n'avoir pas peur d'un bilan d'entreprise de BTP, bilan réputé impossible à comprendre dans un secteur qualifié de dangereux.



Bouygues : construction du pont de Bubyan (Koweït).

Aujourd'hui, le Crédit Lyonnais détient en portefeuille 10 % du capital de Bouygues, ce qui constitue une belle plus-value potentielle, et en est administrateur. Après avoir soutenu le groupe à ses débuts, il continue à l'assister pour tous ses financements, nationaux et internationaux, pour la fourniture de cautions aux maîtres d'œuvre, ce pain quotidien du BTP. Ainsi, pour le fabuleux contrat de 1,5 milliard de dollars que signa Bouygues en participation avec une entreprise américaine pour la construction de l'université de Riyad, en Arabie Saoudite, le Crédit Lyonnais était là. Il est encore là avec sa participation dans la grande arche de la Tête de la Défense que Bouygues, précisément, est en train d'achever.

Mais pas d'exclusivité, le Crédit Lyonnais est tout à tous

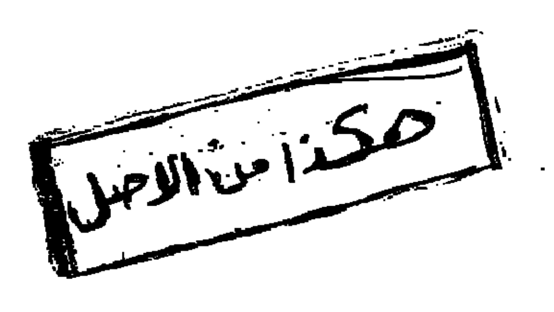
Si effectivement Bouygues a été et est toujours un grand client de la Banque, cette situation est moins particulière que certains ne le croient parfois. Le Crédit Lyonnais est en effet actionnaire d'une autre grande entreprise de la profession, GTM-Entrepose, et surtout il est chef de file de presque tous les grands groupes. A ce titre, il les a tous accompagnés dans leur développement à travers le monde, et dans leurs grands chantiers internationaux. C'est ainsi que le Crédit Lyonnais, chef de file de Dumez, assiste financièrement celui-ci pour *le barrage* géant de Yacireta en Argentine, les logements de la Garde nationale en Arabie Saoudite (pour lesquels il a délivré en 1981 en une heure une caution de plus de 100 millions de dollars), ou l'implantation au Canada. C'est ainsi également qu'il a appuyé la SAE, Spie Batignolles ou Fougerolle, en France comme à l'étranger, dans de grands contrats très concurrentiels.

Si la Banque a pu conquérir une position prédominante ou presque dans toutes les entreprises importantes de la profession et financer tout le monde, elle le doit largement au soin avec lequel elle a tenu à respecter une stricte éthique professionnelle : séparation du rôle d'actionnaire de celui de banquier ; traitement de façon parfaitement opaque et équilibré des opérations que les entreprises, éventuellement concurrentes, lui confient.

Cette position-clé, mais délicate, a été reconnue à diverses occasions par la profession. Ainsi, pour le tunnel sous la Manche, le Crédit Lyonnais a largement contribué à regrouper les entreprises françaises et joue un rôle pivot dans diverses phases du montage financier. Plus récemment, il a tout naturellement été appelé à rentrer de façon significative dans le noyau dur de la nouvelle banque du BTP privatisée, alors même qu'il était déjà partie prenante de la structure du groupe CCME (Comptoir Central du Matériel d'Entreprise), ensemble à caractère professionnel.

Une grande attention pour les services

Dès que l'on parle BTP, on pense services et, effectivement, tant la Lyonnaise que la Générale des Eaux ont des filiales de BTP, que ce soit Degrémont pour la première ou l'ancienne Applications hydrauliques Campenon-Bernard et même Fougerolle pour la seconde. La France, avec ces deux groupes, dispose d'un atout considérable et a pris une avance sérieuse sur d'autres pays, comme les Etats-Unis ou l'Asie du Sud-Est, qui ne disposent pas de services d'eaux usées comparables au nôtre. Le Crédit Lyonnais là aussi est présent, surtout dans la Lyonnaise des Eaux, dont il est administrateur, et qu'il accompagne, notamment à l'étranger : ce groupe ne vient-il pas de remporter deux grands contrats à Macao ?



Société

REPÈRES

Chaleur

Une centaine de morts en Grèce

Une vague de chaleur intense s'est abattue, depuis quelques jours, en Bulgarie, en Yougoslavie et en Grèce, faisant de nombreuses victimes qui sont, pour la plupart, des personnes âgées atteintes de troubles cardiaques ou respiratoires. Dans ces trois pays, on a relevé, par endroits, des températures qui dépassent 42 degrés le jour et 30 degrés la nuit. C'est en Grèce que les victimes sont les plus nombreuses : une centaine de morts en cinq jours, selon la télévision. Dans cette région de la Méditerranée, la météorologie ne prévoyait pas la dissipation de cette masse d'air chaud, venue de Libye, avant lundi 27 juillet.

IGN

M. Jacques Gastaldi nouveau président

M. Jacques Gastaldi, conseiller d'Etat, a été nommé président du conseil d'administration de l'Institut géographique national (IGN) par décret du 23 juillet, publié le lendemain au *Journal officiel*. Il remplace à ce poste M. Jean Kahn, atteint par la limite d'âge.

[Né le 2 octobre 1928 à La Ciotat (Bouches-du-Rhône), M. Gastaldi est ingénieur des travaux ruraux. Nommé en 1975 ingénieur en chef du génie rural, des eaux et des forêts et chef du service de l'aménagement rural à la direction de l'aménagement, il a occupé divers postes de responsabilité au ministère de l'agriculture. Il a été notamment directeur régional de l'agriculture et de la forêt pour la région Basse-Normandie, de janvier 1985 à février 1987, avant d'être nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire.]

Pollution

15 millions de francs réclamés à Sandoz

L'Etat néerlandais, des entreprises et des personnes privées des Pays-Bas ont réclamé à la société pharmaceutique suisse Sandoz un montant d'environ 5 millions de florins (15 millions de francs) en dommages-intérêts pour les préjudices subis à la suite de la grave pollution du Rhin en novembre dernier a indiqué, le vendredi 24 juillet, un porte-parole du gouvernement néerlandais. Parmi les demandeurs, on compte des pêcheurs et des vendeurs de poissons. — *(AFP.)*

SIDA

10 % de séropositifs à Kampala

En Ouganda, le nombre de cas de SIDA a augmenté de 37 % au cours des cinq derniers mois, passant de 1 318 cas fin janvier à 1 800 cas à la fin du mois de juin, selon les déclarations du directeur adjoint des services de santé ougandais, M. James Jjagwe. 10 % des habitants de Kampala, la capitale, seraient porteurs du virus ainsi que 80 % des femmes et 30 % des hommes des villes de Malaba et Busia, à la frontière avec le Kenya.

Le mois dernier, une aide internationale de 20 millions de dollars a été attribuée à l'Ouganda pour lutter contre la maladie. — *(AP, Reuter.)*

« Titanic »

Des Américains critiquent l'expédition française

L'expédition conduite par l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) pour explorer l'épave du *Titanic* (*le Monde* du 24 juillet), suscite de vives critiques aux Etats-Unis. Nombre d'Américains estiment en effet que ce paquebot qui a été englouti le 14 avril 1912 au large de Terre-Neuve, dans l'Atlantique nord, doit rester en paix. Ainsi, le président de la Société d'histoire du « Titanic », M. Charles Haas, a vivement critiqué cette opération, précisant que *« le* Titanic *n'est en aucun cas un bateau-trésor »* qualifiant les recherches d'objets de valeur d'*« un des plus flagrants exemples jamais rencontrés de cupidité »*. Quant au Congrès américain, qui avait, l'an dernier, approuvé une résolution — symbolique — faisant du paquebot un mémorial marin, il envisage d'interdire la vente des objets qui seraient extraits de l'épave. Les responsables de l'expédition française ont cependant assuré que les objets récupérés seraient exposés et non vendus.

SPORTS

CYCLISME : Tour de France

Transferts en chaîne

Nouvelle victoire pour Régis Clère, le vendredi 24 juillet, dans l'étape Saint-Julien-en-Genevois-Dijon. A Millau, l'ancien champion de France avait gagné au terme d'une longue échappée. Cette fois, il a surpris ses adversaires à 1 kilomètre de la ligne d'arrivée. Tandis que le peloton approche de Paris, certaines rumeurs concernant la modification des effectifs semblent se confirmer.

DIJON
de notre envoyé spécial

Plusieurs équipes participant au Tour de France sont menacées d'éclatement. La première, c'est évidemment l'équipe Toshiba (ex La Vie Claire), dont l'équilibre a été rompu par le départ de Bernard Hinault et l'avenir menacé par l'immobilisation de Greg LeMond consécutive à un accident de chasse au printemps. La perte par cette équipe de ses deux leaders, alors qu'il lui fallait se renforcer de façon impérative, a compromis non seulement son unité mais aussi son existence.

Qu'en est-il aujourd'hui ? On croit savoir que le sort du groupe dirigé par Bernard Tapie demeurait essentiellement lié à une victoire dans le Tour de France. Sauf imprévu, l'objectif ne sera pas atteint, et Jean-François Bernard, qui avait été investi, sans doute prématurément, de hautes responsabilités, aura échoué, en dépit d'un exploit sur les pentes du mont Ventoux.

Fait aggravant : ce même Jean-François Bernard, promu capitaine de route, conteste l'efficacité de son directeur sportif, Paul Kœchli, à la suite de la fausse manœuvre durant l'étape de l'Alpe d'Huez. Il serait en pourparlers avec le groupe Fagor de Pierre Bazzo. Et comme un malheur n'arrive jamais seul, Greg LeMond vient d'annoncer son intention de quitter Toshiba pour entrer dans une formation néerlandaise : probablement PDM, celle de Pedro Delgado.

On attend la décision de Bernard Tapie, qui exige en priorité des résultats spectaculaires.

Des modifications pourraient intervenir d'autre part au sein du groupe Système U-Gitane. Cyrille Guimard, exclu de l'étape Saint-Julien-en-Genevois-Dijon pour indiscipline, a inspiré un communiqué dans lequel on peut lire : *« L'aura de Guimard sur ses coureurs est telle qu'il peut se permettre de prendre congé, même à son corps défendant, l'espace d'un jour. »*. Le communiqué insiste sur le dynamisme des « jaune et noir » Mottet, Fignon, Lavainne, Gayant, au cours de cette étape et conclut en soulignant que l'effectif est toujours au complet.

« Un climat plus chaleureux »

Il semble, en effet, que Cyrille Guimard ait repris en main, sur la route du Tour, une équipe perturbée. Cependant, des problèmes subsistent. Martial Gayant ne s'est pas gêné pour dire qu'il changerait de maillot la saison prochaine, afin de rechercher *« un climat plus chaleureux »*. Et ce n'est un secret pour personne que plusieurs « gros bras » de Système U ont pris, dans la coulisse, des contacts avec des groupes concurrents.

Quant à Stephen Roche, il a engagé des pourparlers avec le groupe Fagor. L'éventualité d'un accord entre les dirigeants de cette firme et Jean-François Bernard pourrait, toutefois, l'inciter à réviser sa position. De toute façon, il attend la fin du Tour de France, dont il est devenu le favori, pour régler les conditions de son transfert. Patient mais circonspect.

JACQUES AUGENDRE.

Les résultats

TOUR DE FRANCE MASCULIN

● **Classement de la vingt-troisième étape, Saint-Julien-en-Genevois-Dijon.** — 1. Clère (Fr., Teka), les 224,5 km en 6 h 41 min. 22 sec. (moyenne 33,560 km/h) ; 2. Leclercq (Fr.), à 3 min. ; 3. Acherman (Suisse), même temps ; 4. Knetteman (Pays-Bas), même temps ; 5. Lubberding (Pays-Bas), même temps ; 6. Van Lancker (Belg.), même temps ; 7. Patry (Belg.), même temps ; 8. Brun (Fr.), même temps ; 9. Van Poppel (PB), à 2 min. 56 sec. ; 10. Lieckens (Belg.), même temps.

● **Classement général.** — 1. Delgado (Esp., PDM), 109 h 39 min. 37 sec. ; 2. Roche (Irl.), à 21 min. ; 3. Bernard (Fr.), à 4 min. 18 sec. ; 4. Mottet (Fr.), à 5 min. 54 sec. ; 5. Herrera (Col.), à 7 min. 14 sec. ; 6. Parra (Col.), à 13 min. 4 sec. ; 7. Fignon (Fr.), à 16 min. 8 sec. ; 8. Fuerte (Esp.), à 16 min. 21 sec. ; 9. Alcala (Mex.), à 21 min. 21 sec. ; 10. Lejarreta (Esp.), à 25 min. 50 sec., etc.

TOUR DE FRANCE FÉMININ

● **Classement de la quatorzième étape, Lons-le-Saunier-Dijon.** — 1. Jakovleva (URSS), en 2 h 18 min. 5 sec. ; 2. Vikstedt-Nyman (Finl.), même temps ; 3. Varenkamp (RFA), à 2 sec. ; 4. Paulitz (RFA), à 14 sec. ; 5. Meijer (Pays-Bas), même temps.

● **Classement général.** — 1. Longo (Fr.), en 26 h 14 min. 57 sec. ; 2. Canins (It.), à 2 min. 52 sec. ; 3. Enzenauer (RFA), à 12 min. 54 sec. ; 4. Poliakova (URSS), à 16 min. 30 sec. ; 5. Bonanomi (It.), à 17 min. 37 sec.

TENNIS : défaites françaises en Coupe Davis

Festival de lifts suédois à Fréjus

Pas de surprise, le vendredi 24 juillet, dans les arènes de Fréjus : les Suédois Kent Carlsson et Mats Wilander ont gagné les deux premiers matches du quart de finale de Coupe Davis aux dépens respectivement des Français Thierry Tulasne (6-1, 3-6, 6-1, 6-2) et Henri Leconte (6-3, 6-4, 6-2). Privée de Yannick Noah, l'équipe de Jean-Paul Loth a peu de chances de renverser la situation face aux meilleurs joueurs du monde sur terre battue.

FRÉJUS
de notre envoyé spécial

Jazz, théâtre, musique classique : c'est la saison des festivals dans le midi de la France. Dans les arènes romaines de Fréjus, momentanément transformées en scène tennistique, on a eu droit à un festival de lift interprété par le grand orchestre suédois. Pas une fausse note dans cette lourde partition pour instruments à cordes. L'équipe de Hans Olsson menait 2-0 à l'issue de la première journée du quart de finale de Coupe Davis France-Suède.

Résultat logique, sinon inéluctable. Wilander et Carlsson sont actuellement les meilleurs sur terre battue. En tout cas, ils se sont rencontrés en finale des deux derniers tournois du Grand prix organisés sur cette surface aux Etats-Unis. Et comme ils sont tout à fait capables de « digérer » une dizaine d'heures de décalage horaire, ils n'ont pas été plus éprouvés par les efforts produits ces dernières semaines outre-Atlantique que par la chaleur ayant accablé vendredi la cité varoise.

Tulasne, bien qu'il ait gagné le deuxième set, et Leconte, bien qu'il ait réussi quelques points extraordinaires de gaucher, ont été surclassés. Et l'équipe formée par Jean-Paul Loth est dans le pétrin. Ce n'est pas encore cette année — soixante ans après la conquête du saladier d'argent et cinquante-quatre ans après sa perte — que l'équipe nationale sera en mesure de briguer le titre mis en jeu pour la première fois par Dwight Davis en 1900. Et le capitaine français devait regretter les propos tenus en octobre dernier à Montpellier, lorsque la sélection venait de battre l'Autriche, pour réintégrer le groupe mondial de la compétition. Car il voyait déjà la France en finale.

Certes, il avait des arguments : avec deux joueurs — Noah et Leconte — dans les dix meilleurs mondiaux et une équipe de double — (Noah-Forget) — en tête du classement mondial de la spécialité, il croyait avoir tous les atouts en main. Il les aurait effectivement eus s'il avait été le manager de l'équipe. Mais son rôle se réduit à la sélection des joueurs. Sur leur préparation, leur entraînement proprement dit, il n'a pas son mot à dire. En clair, il n'est pas le maître du jeu. Les agents des joueurs fixent leurs calendriers en fonction d'intérêts essentiellement financiers. Ainsi, pour une fois que Yannick Noah n'avait aucun « bobo », il s'est usé moralement, en suivant, au début de la saison, un programme exténuant qui l'a amené à décliner la sélection. Leconte, lui, n'est pas encore rétabli de l'opération des vertèbres subie cet hiver, pas suffisamment pour rivaliser avec Wilander.

En clair, Jean-Paul Loth n'avait qu'une paire à abattre contre un carré d'as. Le bluff n'était pas de mise. Il n'est pas possible de gagner avec des joueurs en petite forme, simplement en utilisant la méthode du docteur Coué.

ALAIN GIRAUDO.

LES AUTRES QUARTS DE FINALE

A Brisbane
Australie 2, Mexique 0.
Masur b. Lozano, 6-3, 6-4, 6-4 ; Cash b. Lavalle, 6-2, 6-1, 6-0.

A New-Delhi
Inde 2, Israël 0.
Krishnan b. Glickstein, 7-5, 6-1, 6-2 ; Amritraj b. Mansdorf, 6-4, 6-4, 7-5.

A Caracas
Paraguay 1, Espagne 1.
Sanchez b. Pecci, 6-1, 6-4, 11-9 ; Chapacu b. Casal, 2-6, 7-5, 6-1, 6-3.

En match de barrage disputé à Hartford, la RFA mène devant les Etats-Unis par deux victoires à 0. Dans le deuxième simple, Boris Becker a battu John McEnroe, 4-6, 15-13, 8-10, 6-2, 6-2, après une partie marathon de six heures et demie.

● **ESCRIME : championnats du monde.** — L'URSS a conservé son titre mondial par équipes au sabre, le vendredi 24 juillet à Lausanne, en battant en finale la Bulgarie (9 victoires à 5). Pour la troisième place, les Français se sont imposés face aux Allemands de l'Ouest (9 victoires à 4).

JUSTICE

Une lettre du directeur de l'administration pénitentiaire

« Il serait injuste d'imputer les incidents à la faute ou à la négligence du personnel »

M. Arsène Lux, directeur de l'administration pénitentiaire, nous a adressé une lettre dans laquelle il résume les difficultés que connaît actuellement l'administration pénitentiaire et où il écrit notamment :

Confronté à une situation de surencombrement sans précédent historique, à l'exception de l'immédiat après-guerre, le système pénitentiaire français fait face à sa mission dans des conditions que chacun s'accorde à reconnaître extraordinairement difficiles. Si le fonctionnement des établissements est parfois émaillé d'incidents, il serait particulièrement injuste, d'en imputer *a priori* la cause à la faute ou à la négligence du personnel pénitentiaire.

Pour être valablement appréciés, ces incidents doivent toujours être replacés dans le contexte très particulier du monde pénitentiaire où la recherche constante du détenu à contourner les contraintes de la réglementation s'oppose en permanence à la vigilance du surveillant pour y faire obstacle.

« Sérieux et efficacité »

La prévention des actes d'auto-agression, tout d'abord (tentatives de suicide, grèves de la faim, automutilation...), ne peut être totale, sauf à imaginer un système de contrôles et d'actions coercitifs permanents qu'au demeurant la législation française et les conventions internationales n'autorisent en aucun cas.

S'agissant des contacts avec l'extérieur, il serait illusoire de penser un seul instant que toute relation irrégulière puisse être totalement écartée aujourd'hui.

Un tel objectif ne pourrait être atteint qu'à travers un isolement absolu et permanent du détenu que n'autorise actuellement aucune des législations des pays à régime démocratique, toutes soucieuses des droits de la défense et axées sur le maintien des relations avec l'extérieur pour les détenus. A cet égard, le rôle du personnel pénitentiaire n'est pas, sous peine de forfaiture, de s'opposer aux contacts qui découlent de l'application de la réglementation, mais de veiller à ce qu'ils ne soient pas mis à profit pour contourner cette réglementation.

C'est ainsi que les fouilles minutieuses, régulières et inopinées permettent quotidiennement — et ont notamment permis à l'occasion des affaires évoquées — de faire obstacle à la transmission ou à la détention d'objets ou de documents prohibés, ce qui illustre le sérieux et l'efficacité du travail accompli par les agents grâce auxquels les objets ont pu être découverts. Pour illustrer l'ampleur de ces tâches, il faut savoir que, pour le seul établissement de Fresnes, sont contrôlés chaque semaine, plus de 1 500 colis, livres ou revues, et plus de 2 000 personnes rendant visite aux détenus dans les parloirs, dont on sait qu'ils ne sont pas munis de dispositifs de séparation physique (...).

(...) Si l'on ne peut totalement exclure que tel ou tel des dix-sept-mille agents pénitentiaires manque à sa mission — ce qui conduit toujours à une sanction disciplinaire pouvant aller jusqu'à la révocation immédiate, sans préjuger des poursuites pénales, — il n'est pas acceptable par contre que tout événement qui survient dans un établissement pénitentiaire soit systématiquement présenté comme résultant d'un dysfonctionnement de l'institution, portant ainsi gravement et injustement atteinte à l'honneur et à la considération des personnels de cette administration.

D'autre part, M. Arsène Lux, estime, dans un entretien publié, ce samedi 25 juillet, par *Libération*, qu' *« on est toujours à la merci d'une nouvelle flambée »* de violences dans les prisons françaises. Tout en soulignant qu'on ne peut pas *« émettre des hypothèses précises »* sur les causes des récentes violences, M. Lux ajoute que *« la promiscuité en est incontestablement un facteur important »*. Il qualifie notamment de *« tout à fait intolérable »* le fait que quatre détenus puissent être *« entassés dans 10 mètres carrés »*.

Face à cette surpopulation des prisons, et avant la construction de quinze mille places programmées pour la fin de la décennie, M. Lux déclare que *« le programme d'urgence de cinq mille places, joint aux établissements qui vont être livrés »* dans quatre villes de province, permettront d'*« accueillir une part importante de l'accroissement prévisible dans les mois à venir »*.

Rappelant que les dégâts provoqués par les incidents survenus à Fleury-Mérogis (Essonne) et aux Baumettes dépassent les 5 millions de francs, M. Lux indique qu'à Fleury-Mérogis *« cent trente détenus sont passés au prétoire »*, le tribunal interne de la prison, et que quatre-vingt-dix d'entre eux *« ont été placés au mitard »* pour une durée allant *« de quelques jours à quarante-cinq jours pour les cas les plus graves »*.

● **Nouvelles prisons : protestation de la Fédération nationale du bâtiment.** — La Fédération nationale du bâtiment (FNB) a protesté, le vendredi 24 juillet, contre les conditions d'appel d'offres avec concours pour la construction de vingt-huit nouvelles prisons, car elle estime que les délais de remise des candidatures sont trop courts. *« Malgré le report du 27 juillet au 3 août de la date limite, ces délais rendent impossible la constitution de groupement de PME et de concepteurs locaux »*, affirme dans un communiqué la FNB, qui fait état d'une *« vive émotion chez les entrepreneurs du bâtiment »*.

FAITS DIVERS

En Corse

Un jeune Allemand est mortellement blessé après une altercation

Un jeune Allemand âgé de dix-sept ans, Kay-Peter Reinke, en vacances à Calvi (Haute-Corse), a été tué dans cette ville, vendredi 24 juillet, vers 1 heure du matin, d'un coup de fusil de chasse par un jeune Corse avec qui il venait d'avoir une altercation.

Le jeune homme venait de participer à une fête dans un camping voisin au cours de laquelle il s'était querellé avec deux jeunes Corses de Calvi, Louis Giaconella, dix-huit ans, et Louis Parenti, vingt ans. Louis Giaconella, après être allé chercher un fusil, a ouvert le feu. Atteint dans le dos d'une décharge de chevrotines, Kay-Peter Reinke est décédé à l'antenne médicale de Calvi.

● **Prévention de la toxicomanie dans les CM 2 parisiens.** — Lors de la rentrée de septembre prochain, tous les écoliers parisiens du cours moyen deuxième année (CM 2) recevront un manuel exposant les dangers de la vie quotidienne et les moyens d'y faire face. Ces livrets aborderont notamment le cas du tabagisme, de l'alcoolisme et de la toxicomanie. Sur ce dernier point, des réunions d'information précédées par la projection d'un court-métrage seront organisées avec les enfants par des équipes-conseils, composées de médecins, d'enseignants et de membres d'associations de prévention. L'ensemble de ces actions est financé par le ministère de l'éducation nationale.

ENVIRONNEMENT

A Soulaines (Aube)

Des déchets radioactifs pour « sortir du déclin »

« Une occasion à saisir » : ce commentaire du quotidien aubois *l'Est-Eclair* du vendredi 24 juillet résume bien l'attitude quasigénérale de la population et de ses représentants à l'égard de la construction d'un centre de stockage en surface de déchets nucléaires de faible et moyenne activité à Soulaines (Aube). De fait, le décret donnant le feu vert à l'aménagement de cette « décharge » radioactive, paru la veille dans le *Journal officiel* (*le Monde* du 25 juillet), n'a surpris personne. Dès octobre 1984, on savait que l'Aube figurait parmi les trois départements choisis pour accueillir sur leur sol des déchets faiblement radioactifs et, en septembre 1986, une enquête d'utilité publique avait été ouverte à cette fin dans le canton de Soulaines.

Le conseil municipal de Ville-aux-Bois — l'une des trois communes concernées par le projet, avec Soulaines et Epothémont — s'était alors déclaré hostile au projet et un comité de sauvegarde de la Champagne méridionale avait été créé pour protester contre l'installation du centre. Mais devant ces critiques, l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA) et les pouvoirs publics s'étaient organisés, créant notamment une commission d'information du public.

Le maire de Soulaines (commune de deux cent cinquante habitants), M. André Andujar, voit maintenant dans l'implantation du site de stockage une *« occasion à saisir »*. Les trois communes concernées, dit-il, pourraient ainsi *« sortir du déclin que connaît depuis un siècle et demi la région »*. Cette dernière peut en effet compter sur la perspective d'importantes retombées financières. L'ANDRA a octroyé 30 millions de francs pour aider les communes à adapter leur équipement en vue du fonctionnement du centre et elle leur versera, en plus, 1,5 million de francs tous les ans comme garantie de ressources à valoir sur la taxe professionnelle.

Pour le canton, il y a aussi de nouvelles perspectives d'emploi : de douze à quatre cents personnes devraient travailler à la construction de la décharge, suivant les étapes de l'installation, et soixante-dix veilleront ensuite à son exploitation. Le conseiller général de Soulaines, M. Michel Roche, a souligné qu'il fallait veiller à ce que *« le personnel soit choisi le plus possible dans le canton, que les artisans du Nord-Est aubois puissent profiter du marché offert et que les retombées financières de la dotation de l'ANDRA soient utilisées au mieux des intérêts des habitants »*.

Seuls les écologistes ne participent pas à l'enthousiasme ambiant. M. Laurent Cartier, porte-parole du Comité de sauvegarde de la Champagne méridionale, envisage le dépôt d'un recours devant le Conseil d'État pour faire annuler le décret et annonce une *« réunion prochaine du Comité pour définir les actions à entreprendre »*.



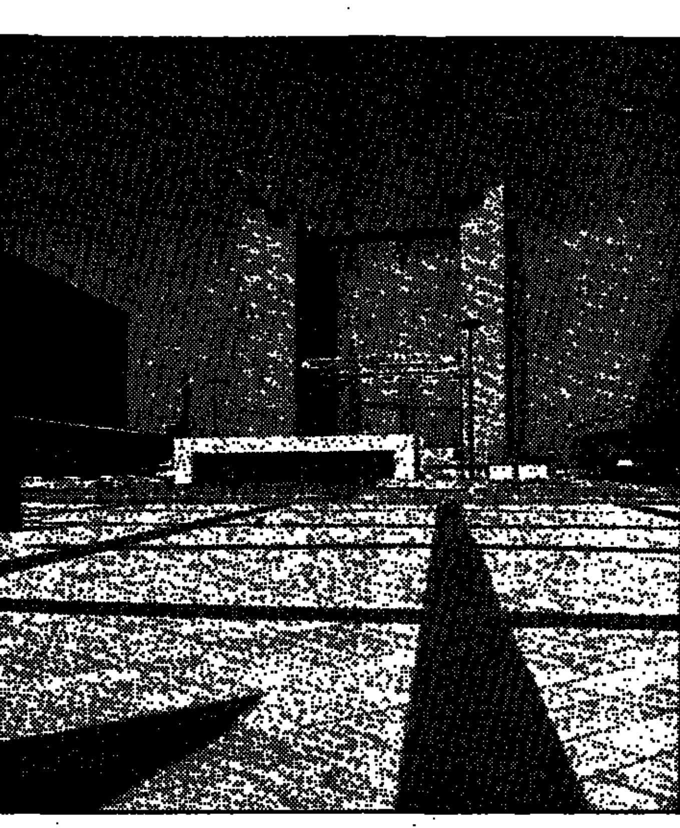
Le Crédit Lyonnais, partenaire privilégié des constructeurs et des ménages

Le Crédit Lyonnais, première banque des promoteurs immobiliers

Que le Crédit Lyonnais soit la banque française qui gère le plus grand nombre de comptes de particuliers hors réseaux mutualistes, vous vous en doutiez peut-être. Mais qu'il soit la première banque des promoteurs immobiliers, avec près de 18 % du marché, qu'il ait pris une part prépondérante dans des réalisations spectaculaires comme le Forum des Halles à Paris ou le centre commercial de la Part-Dieu à Lyon, qu'il participe actuellement à l'édification de la Grande Arche de la Défense, le saviez-vous ?

C'est en 1962 que la direction générale de l'établissement décida de mettre en place un service spécialisé, susceptible d'intervenir progressivement sur des marchés jusqu'alors réservés aux banques d'affaires et aux établissements spécialisés, hors de portée des grandes banques de dépôt traditionnelles. Auparavant, en effet, tout financement présentant un caractère immobilier était à peu près systématiquement orienté par le réseau de la banque vers les organismes spécialisés du genre de l'UCB (Compagnie bancaire), La Hénin, considérés alors comme seuls capables d'apprécier ce type de risque et de monter les financements correspondants.

Cette volonté de ne plus laisser à d'autres des activités fort rentables conduisit à la création de la direction des Affaires Immobilières, qui donnait à la banque une avance sensible sur ses confrères nationalisés.



Arche de la Tête de la Défense.

800 opérations de promotion

Dans la conjoncture très favorable des années 60 et 70, période exceptionnelle pour le marché immobilier, cette direction, en liaison avec le réseau des agences, développa un volume d'affaires croissant, tant dans le domaine des crédits aux promoteurs que dans celui des crédits aux acquéreurs. A ce jour, la division en question a participé à près de 800 grandes opérations de promotion, en association avec d'autres organismes.

Dès la fin des années 60, fort de son expérience et après mise au point de sa technique d'intervention, la direction des Affaires Immobilières élargit à tous les aspects du marché immobilier le champ de ses activités. Initialement cantonnées au seul secteur du logement, ces activités allaient s'orienter dans trois directions : outre le logement en résidence principale, le Crédit Lyonnais allait s'attaquer au secteur des loisirs, à celui des centres commerciaux et à celui de l'immobilier d'affaires (bureaux et entrepôts).

LE LOGEMENT : le Crédit Lyonnais participe, à Paris, à l'aménagement du Front de Seine, à la création du quartier Italie et, dans la région parisienne, à l'édification des principales villes nouvelles. En province, il intervient surtout dans la région Rhône-Alpes, sur la Côte d'Azur, dans les départements du Nord, à Bordeaux, à Toulouse, en Normandie et dans l'Est.

Le secteur du loisir : une très forte présence

A la fin des années 60, le Crédit Lyonnais se lance à plein dans le secteur de l'immobilier de loisir. A partir de 1966 et jusqu'en 1980, c'est l'aménagement du littoral du Languedoc-Roussillon avec plusieurs dizaines d'opérations. Dès 1965, le Crédit Lyonnais contribue à la création et au développement des stations de sports d'hiver du groupe de La Plagne en Savoie-Tarentaise comme banque actionnaire et comme chef de file, lançant les stations de la « troisième génération », à 1 800 mètres et au-dessus. A partir de 1968, la banque joue le même rôle à la station de La Mongie dans les Pyrénées. En outre, le Crédit Lyonnais met au point de nombreux montages pour le financement de ports de plaisance, essentiellement sur la côte méditerranéenne, à Cannes (Port-Canto), à Saint-Raphaël, à Mandelieu-La Napoule, aux Marinas de Cogolin.

Une grande spécialité du Crédit Lyonnais : les centres commerciaux

Au début des années 70, le Crédit lyonnais crée la SERETE-Aménagement, filiale tournée vers la conception et la réalisation de centres commerciaux urbains, devenue plus tard Espace-Expansion. A travers cette filiale, la banque participe à tous les stades de conception, de réalisation et de financement du centre commercial les Trois-Fontaines à Cergy-Pontoise. En 1979, c'est le Forum des Halles de Paris, 55 000 mètres carrés sur cinq niveaux avec 300 magasins, 25 points de restauration, 22 salles de cinéma et 1 650 places de parking. Ce centre connaît actuellement un développement spectaculaire et occupe la première place des centres commerciaux français, avec un chiffre d'affaires annuel de 47 000 F au mètre carré, le double de la moyenne nationale. Saviez-vous que le Crédit Lyonnais et ses filiales ont joué un rôle prépondérant dans la réalisation de ces opérations et possèdent 44 % du capital du Forum des Halles ?

C'est une part équivalente que détient également le groupe et ses filiales dans le centre commercial des Quatre-Temps à la Défense, ouvert en 1981, avec ses 105 000 mètres carrés, ses 9 salles de cinéma, ses 250 commerces, sa discothèque, ses 20 centres de restauration et ses 6 400 places de parking.

D'autres opérations ont été effectuées, avec une forte participation du groupe du Crédit Lyonnais dans le centre commercial des Tanneurs à Lille ou sont en cours à Saint-Quentin-en-Yvelines, d'Orléans et de Mulhouse.

N'oublions pas, bien entendu, dans la ville natale de la banque, le centre commercial de Lyon-La Part-Dieu. Ouvert en 1975, construit sur cinq niveaux et 112 000 mètres carrés, c'est un des centres commerciaux les plus importants d'Europe avec ses trois grandes surfaces, Galeries Lafayette, Euromarché et Jelmoli, et ses 220 boutiques. Au travers de sa filiale SLIPAR, le Crédit lyonnais y *détient 30 % des petites et* moyennes surfaces.

Le Crédit Lyonnais dans les immeubles de bureaux

Après avoir réalisé pour ses propres besoins, en 1970, la Tour qui porte son nom à la Défense, le Crédit Lyonnais participe activement au développement de ce quartier, en assurant comme chef de file le financement d'opérations d'envergure, telle la Tour Fiat. Présent à l'ouverture de cette grande aventure d'aménagement, il le sera encore, à son terme, par sa participation dans la Grande Arche de la Tête Défense, construite par l'entreprise Bouygues.

Autres réalisations marquantes, le Louvre des Antiquaires à Paris et les bureaux de la colline de Saint-Cloud dans la proche banlieue parisienne. A Lyon enfin (sa ville natale rappelons-le), où est toujours installé son siège social, la banque a tenu à s'associer étroitement au remodelage de l'ancien quartier militaire, devenu la Part-Dieu. Aux côtés de partenaires *tels que* la Ville de Lyon, la chambre de commerce, la région et le groupe Suez, il a participé très activement à la promotion et au financement de la tour Signal de la Part-Dieu, à laquelle son nom reste attaché. Cette tour de quarante étages abrite 46 000 mètres carrés de bureaux et un hôtel de classe internationale.

Le retour du Crédit Lyonnais sur l'investissement immobilier à long terme

Depuis 1980, les changements profonds observés sur le marché de l'immobilier ont entraîné une évolution radicale dans la structure des sociétés de promotion. Celles-ci ont dû se diversifier et interviennent désormais sur tous les segments du marché, faisant un effort important de rationalisation et adoptant souvent un point de vue industriel. Parallèlement, dans un marché moins facile, des regroupements se sont opérés et les sociétés de promotion ont aujourd'hui une taille plus importante que par le passé.

Tout en restant, comme avant, la première banque des promoteurs, le Crédit Lyonnais et sa direction des Affaires Immobilières ont préconisé un retour sur le marché de l'investissement à long terme soit pour le compte de la clientèle, par la relance des sociétés civiles de placement immobiliers, soit directement, par des rachats d'immeubles destinés à être conservés dans son patrimoine.

C'est *ainsi* qu'*en* novembre 1985, le Crédit Lyonnais, par l'intermédiaire de ses filiales, a racheté l'immeuble occupé par la Régie Renault, situé à Paris entre le Rond-Point des Champs-Elysées et l'avenue George-V, qui comprend 7 600 mètres carrés de bureaux et d'importantes surfaces commerciales au rez-de-chaussée. C'est un investissement bien placé, et surtout, porteur d'avenir. De même, un peu avant, une filiale du groupe avait acquis dans des conditions intéressantes les quelque 10 000 mètres carrés de Palais Berlitz.

Le Crédit Lyonnais partenaire privilégié des ménages

Au début de juillet dernier, le Crédit Lyonnais a annoncé qu'il apportait son soutien à l'Union nationale des accueils des villes de France (UNAVF). Cette nouvelle peut paraître banale, ou ressemble fort à une opération de mécénat bien classique. En fait, cette Union nationale se consacre à l'accueil des familles qui changent de résidence, facilite leur intégration dans leur nouveau cadre de vie et les fait participer à l'animation des villes et au développement régional : en 1986, près de 600 000 familles ont eu recours à elle. Si on réalise quel traumatisme, *quelle* réadaptation suppose un changement de résidence, avec tous les problèmes de réinsertion dans le tissu local, tant au niveau de l'éducation des enfants, des loisirs et de la culture, on voit tout de suite l'aide que peut apporter une banque enracinée dans toutes les régions.

Mais, pour le Crédit Lyonnais, ce n'est qu'un maillon de plus dans la chaîne de relations privilégiées qu'il entretient avec *les particuliers, les professions* libérales, les artisans et les commerçants. Cette chaîne, il la construit patiemment avec tout un ensemble d'organismes professionnels (syndicats de branche, associations, sociétés de cautionnement mutuel), dans le cadre d'accords de partenariat généralement exclusifs.

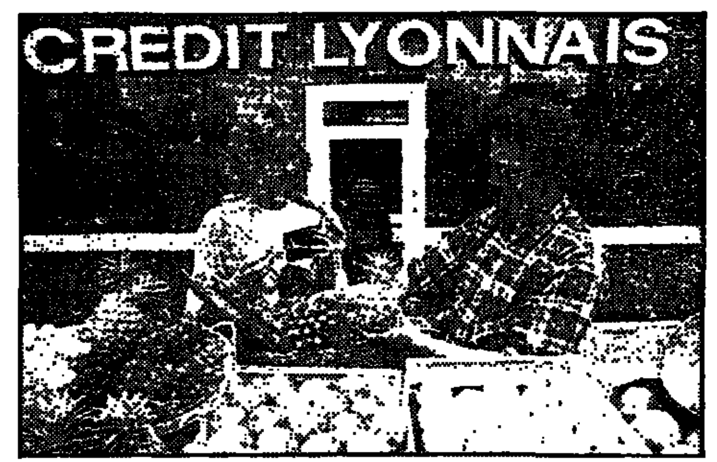
Sait-on que le Crédit Lyonnais finance à des taux avantageux *de nombreuses professions* libérales, secteurs où il détient des parts de marché particulièrement importantes ? Elles sont de l'ordre de 50 % pour la pharmacie, 45 % pour les dentistes, 30 % pour les médecins.

Le crédit instantané ou le pouvoir de dire oui

Tout le monde a vu la publicité du Crédit Lyonnais : « Le pouvoir de dire oui ». Ce « pouvoir », qui constitue une arme de la banque dans la bataille acharnée entre établissements de dépôts et établissements spécialisés notamment dans le crédit personnel et le crédit à la consommation, s'appuie sur une technique bien rodée, celle du « scoring ». Cette technique d'aide à la décision permet, en effet, de répondre très rapidement, presque immédiatement, aux demandes de crédit des particuliers, grâce à une analyse statistique préalable, effectuée *sur le comportement de la clientèle*, sur les plans social, économique et financier. Des « grilles », établies sur des critères scientifiques, peuvent ainsi être appliquées aux dossiers présentés par les clients, avec une réponse presque instantanée. A une époque où la diminution relative des concours accordés aux entreprises donna aux banques une plus grande latitude, le choix du « scoring » constitue un élément capital dans la délivrance des crédits personnels, qui avait été volontairement freinée depuis le début des années 70.

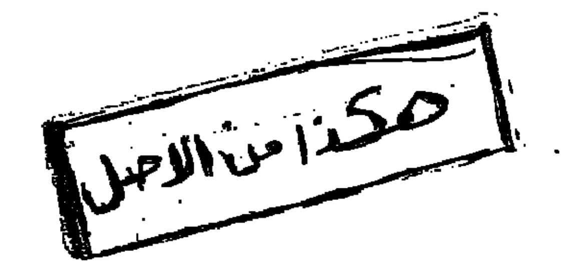
Le Crédit Lyonnais en flèche sur la Carte bleue et la monétique

Sait-on assez que le Crédit Lyonnais a été le pionnier de la Carte bleue et qu'aujourd'hui il est en tête des banques françaises en part de marché. C'est vrai pour les porteurs de cartes (21 % du total), pour les factures encaissées (24 %) et pour les contrats avec les commerçants (25 %). Cette activité a toujours constitué pour lui une véritable priorité, qu'il s'emploie à maintenir en devenant, également, le premier émetteur de cartes de prestige (22 000 porteurs de la Carte «Premier», lancée en mai 1986). Plus *généralement, le Crédit Lyonnais*, également pionnier de l'informatique bancaire, où il a même



« essuyé les plâtres » avant de développer un système très décentralisé qui permettra prochainement à un collaborateur sur trois de disposer d'un ordinateur individuel, a mis un accent particulier sur les nouvelles technologies. Avec Telelion, accessible par Minitel, il est maintenant en mesure de fournir un service complet : consultation des comptes, des portefeuilles-titres, possibilité d'effectuer des virements pour gérer une trésorerie ou régler des fournisseurs, d'obtenir des informations sur les produits et services sur les changes. La banque s'installe à domicile et le Crédit Lyonnais aussi !





هكذا من الاصل

Culture

ARTS

Les archives de l'architecte de la Samaritaine

On trouve tout chez Frantz Jourdain

D'une importance considérable, les archives de Frantz Jourdain et de son fils vont-elles quitter la France ?

La vieille Samaritaine fait peau neuve. Côté rue, les titres de ses rayons, « Travail », « Chasse », « Mobilier », « Uniforme », depuis longtemps dissimulés sous une épaisse couche de badigeon, se détachent à nouveau sur un motif floral éclatant en lave émaillée. Les structures métalliques sont repeintes. A l'intérieur, au cinquième étage, une vaste composition – des paons sur fond d'espaliers – surplombe le département literie. Au-dessus, l'énorme verrière est remise en état. *La fresque, hélas, a beaucoup souffert* des injures du temps et plus encore de la maladresse de la restauration. Deux niveaux plus bas, une allégorie, *Appel à l'ouvrier*, de Charles Toché, risque d'être détruite, transformations obligent !

Il est difficile d'en tenir rigueur à la direction de ce magasin, non classé, et dont la décoration intérieure, bouleversée au gré des modes successives, a presque tout perdu de son aspect originel. Mais il est dommage que ces efforts tournent à la caricature, sinon à la catastrophe : le *nettoyage* des cartouches extérieurs à la brosse de fer les raye irrémédiablement et compromet leur conservation future.

L'ancienne Samaritaine de luxe, boulevard des Capucines, construite par le même architecte, Frantz Jourdain, a plus de chance. Son nouveau propriétaire, le Crédit foncier de France, a scrupuleusement retrouvé la décoration de la façade. Il a aussi respecté l'architecture intérieure (ascenseurs, escaliers), quand elle existait encore. Mais beaucoup d'éléments ont disparu. Les marquises *métalliques, par exemple, dont la* reconstitution est impossible faute de documents disponibles.

Et pourtant, ces documents existent. Les héritiers de l'architecte possèdent en effet l'intégralité de ses archives : deux cents caisses de bonne taille où l'on trouve – un rapide sondage l'a prouvé – des dessins, des épures, des dossiers de chantiers, quantité de photos, une correspondance avec un nombre impressionnant de personnalités de l'époque et, d'une manière générale, une masse de papiers qui concernent les innombrables activités de Frantz Jourdain.


BOYER/ROGER VIOLLET

Travaux au Pont-Neuf, en 1913. Vue de l'ensemble de la tranchée, côté Samaritaine.

Ce défenseur de l'art nouveau, homme de confiance d'Emile Cognacq, le « père » de la Samaritaine, n'a guère construit de bâtiments remarquables en dehors des deux magasins (ils furent inaugurés en 1908 et 1914). Ce fut, en revanche, un agitateur d'idées et un brillant théoricien qui multiplia les articles défendant, sur le papier, l'emploi de matériaux nouveaux et une esthétique architecturale non conformiste. Comme le jeune architecte du *Bonheur des dames*, dont il inspira les traits à son ami *Zola*, il pensait que les grands magasins seraient les cathédrales des temps modernes. Au tournant du siècle, son autorité fut incontestable. Des jeunes confrères comme Hector Guimard ou Henri Sauvage lui devront beaucoup.

Mais son activité ne se borne pas à l'architecture. Il préside le Salon d'automne et celui des indépendants. Grâce à lui, Cézanne aura sa première rétrospective et les fauves leur première grande exposition. Là encore, il défend les artistes au moyen de sa plume et ne manque jamais de rompre quelques lances avec les académies de tous bords. Il publie même un roman, satire de l'éducation à l'Ecole des beaux-arts. Ce familier d'Edmond de Goncourt, de Manet et de Jules Vallès côtoie également le personnel politique de la IIIe République. Ses archives, complètes autant qu'il se peut, sont donc une véritable mine d'informations. Elles sont, de plus, augmentées de celle de son fils, Francis, qui fut son collaborateur et un décorateur de talent, lié à Mallet-Stevens et à Le Corbusier.

Les héritiers Jourdain se désintéressent apparemment du contenu de cette manne. Mais pas de sa valeur marchande. Les responsables de la Samaritaine se sont vu proposer les documents qui concernent la construction du magasin. Le prix demandé les a fait reculer. En revanche, plusieurs institutions ne demandent qu'à les recevoir : le musée Cognacq-Jay, bien sûr, héritier des collections du fondateur de la Samaritaine, mais aussi Orsay, le Musée d'art moderne de la Ville de Paris, l'Union des arts décoratifs et la Bibliothèque nationale. Aucun de ces établissements n'a été approché par les héritiers Jourdain. En revanche, les propositions formulées par une fondation américaine ne les laissent pas indifférents, semble-t-il.

Un musée Frantz-Jourdain pourrait même voir le jour du côté de Los Angeles. Pourtant, ces archives, exceptionnelles par leur nombre et leur qualité, devraient pouvoir rester en France. Il suffirait que les institutions concernées se concertent, fassent une offre chiffrée à la famille. Et que les *prétentions* de celle-ci ne soient pas exorbitantes. En cas de vente à l'étranger, l'Etat irait-il jusqu'à exercer son droit de préemption ?

EMMANUEL DE ROUX.

MUSIQUE

« Falstaff » à Aix-en-Provence

Une lumière éblouissante

Le Falstaff *de la Monnaie de Bruxelles vient compléter la très brillante saison du Festival d'Aix-en-Provence. Un spectacle lumineux, transparent, dominé par José Van Dam.*

Sir John est installé dans une grange bourrée de foin, entre des murs noircis où il a fait son trou comme un rat, avec ses deux séides aux mines patibulaires. C'est là qu'il boit, tape le carton avec son page, rudoie ses sujets, rend la justice au besoin, reçoit les ambassades du docteur Caïus, de Ford, de Mrs Quickly. On y accède par quatre marches et une trappe de chat, et la poussière qui vole du balai sous un éclairage rasant montre qu'on n'y fait pas le ménage.

Le clan des dames

Chez les commères de Windsor au contraire, c'est un éblouissement de lumière qui fait cligner les yeux. Sur l'infini d'un écran sans décor et sans tache se profile une suite géométrique d'arcades en brique supportant un chemin de ronde où les *silhouettes énormes* et picaresques du clan des hommes se détachent, gauches et colériques, dominant les dames qui organisent l'espace à leur guise pour tous les berner joyeusement. Entre les deux étages, l'amoureux Benton, seul, fait le lien, escaladant ou dégringolant les arcades pour conquérir sa Nannette.

Décors dépouillés de Fabia Puigserver. Mise en scène de Lluis Pascal toute transparence et visibilité, tracée sous la dictée de la musique. Ouragan de lumière italienne avec des gestes comiques qui font mouche à tous coups mais eux-mêmes épurés, légers, sans rodomontades ni gros effets, au diapason de cet orchestre de la Monnaie, dirigé par Sylvain Cambreling, qui fait lever tout le fourmillement de l'esprit et des sens du vieux Verdi à la pointe de sa subtilité.

Sans oublier la scène nocturne, dont les péripéties compliquées se déroulent comme un rêve harmonieux entre les fusains de peupliers dépouillés par l'hiver, la lune jouant à cache-cache entre le soleil du soir et le soleil de l'aube, sur des masques affublés de longs chapeaux en forme de paillassons de bouteilles...

José Van Dam donne à Falstaff tout son relief, à la fois roc au milieu de la tempête avec sa voix tonnante, glorieuse, corsée comme un bon vin, et baudruche en habit de dentelle. Un Falstaff encore jeune, fier et débonnaire, hâbleur et amoureux, attendrissant.

Tous sont dignes de lui : les trois vigoureuses commères (Barbara Madra, Benedetta Pecchioli et la Quickly *malicieuse de Livia Budaï*); le Ford rugueux de William Stone, qui trouve les accents d'un Rigoletto quand il se croit trahi ; le Caïus émouvant et grotesque d'Ugo Benelli ; Mario Luberi, grandiose Don Quichotte de la pègre en Pistola ; Sancho farceur et froussard (Franco Carecda); enfin, les amoureux irrésistibles Elzbieta Szmytka et Laurence Dale, qui font courir le frisson de la vie ardente au milieu des intrigues cruelles. Les chœurs de la Monnaie, dirigés par Günter Wagner, jouent et chantent avec précision et entrain.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations, les 26, 29 et 31 juillet, à 21 h 15.

● **Le East Sussex youth Orchestra**, une formation de quatre-vingt-dix jeunes musiciens anglais, donne, le 31 juillet, à 20 h 30, au Grand Hôtel, un concert au profit de l'Action internationale contre la faim (AICF). L'ensemble interprétera des œuvres de Glinka, Elgar et Brahms. L'entrée est gratuite, mais une collecte sera organisée à la fin du spectacle.

★ Renseignements : 12, boulevard des Capucines, 75009 Paris (45-65-40-40).

Culture

Avignon

Le PCF, qui ne manque jamais un festival, a envoyé en plus des habituelles personnalités culturelles son candidat à l'élection présidentielle, M. André Lajoinie. Les jeunes Avignonnais, formés à la photo par Nicolas Treatt, ont regardé leur ville, telle qu'on la voit dans l'exposition de leurs œuvres, à la chapelle des Célestins. Promenade nonchalante devant les façades, les fontaines, les gens et les bêtes, « déréalisés ». Promenades, aussi, le long des grands fleuves du monde, entraînés par les musiques éternelles.

André [ ]nie en campagne dans la cité des Papes

Le PC « off »

Le Festival, oublié des responsal politiques de droite, les quinze premiers j le rendez-vous des socialistes en vu Les communistes ont pris le relais.

Avignon n'est plus ce qit. A moins que ce soient lenistes qui aient beaucoup cou pas assez. « *Songez,* comn d'entre eux, *qu'ici, au des années 70, près d'un propel sur deux avait sa carte du.* » Aujourd'hui, on chercherain dans la cité des Papes lere adhérent de marque. Le thest éloigné peu à peu du mo la politique, préférant aux pes de foi la discrétion d'échen privé avec tel ou tel élun charge des budgets de la cu

Les communistes senten qu'ici aussi, ils ont perdu din. M. Jack Ralite, ancien mie la santé qui, au comité cde son parti, s'est toujours cde culture, a pu s'en rendrete quand il s'est agi de moles hommes de l'art pour sets généraux de la culture ». Lent longtemps, au cœur du la machine politique à prodes idées. Le voici sur la marge, distribuant sur la place de ge une brochure de 34 pages fle la faucille et du marteau, se *Pour une autre politique cle,* augmentée des sourires et es de main de M. André Lajoindidat officiel du Parti à on présidentielle.

« *Le Festival d'Avignoil* expliqué lors d'un déjete presse, *traduit et illustre cete une grande créativité cle française. Tout le monde in France du* Soulier de satin. *Il s'est passé quelque chose. Mais cela ne signifie pas que la culture ne soit pas aujourd'hui menacée : par la loi de l'argent, le mécénat ou plutôt la sponsorisation, avec tout ce que cela comporte.* »

« *Le mécénat peut avoir évidemment une allure de grande générosité, de grand désintéressement, mais on nous trompe sur la marchandise. On veut que le patronat, les firmes y trouvent simplement l'occasion de faire une publicité plus intelligente, moins brutale, moins imbécile. Il y a un danger pour les créateurs, car ceux qui obtiennent cette aide doivent donner des garanties.* »

« *Les communistes sont pour des financements privés de l'actualité culturelle,* a ajouté M. Guy Hermier. *Mais nous sommes très attachés à la responsabilité publique, sans être partisans pour autant du tout-Etat. Aujourd'hui, la politique dite libérale n'est que le désengagement des finances publiques qui se traduit par une baisse des budgets de la culture et un appel au mécénat : c'est une politique que nous condamnons.* »

« La liberté passe par l'argent public »

» *Pourquoi ne pas généraliser plutôt aux autres arts ce que l'on a fait depuis 1947 avec le Fonds de soutien au cinéma ? Pourquoi ne pas créer un fonds de la création audiovisuelle ? Les 3 milliards qu'a versés M. Bouygues à l'Etat pour acheter TF 1 ne pourraient-ils pas être reversés à la création audiovisuelle ? Pourquoi les grandes firmes de l'audiovisuel ne concourraient pas à ce fonds ? Dans le domaine du disque, contrôlé à 80 % par les grandes firmes américaines, pourquoi n'obligerait-on pas celles-ci à participer à un fonds pour la chanson française ? Nous sommes, en résumé, pour une contribution plus élevée des grandes firmes privées, notamment celles des industries culturelles, au développement de la culture française, mais pas par la voix du sponsoring.* »

« *Si l'on s'en tenait au mécénat,* a risqué André Lajoinie, *qu'adviendrait-il des productions anticapitalistes comme notre histoire en compte tant ? On peut se demander si, lorsque Victor Hugo a fait* les Misérables, *il aurait trouvé un sponsor. Les firmes lui auraient dit : « Mais enfin, qu'est-ce que c'est que cette histoire ? Ce Jean Valjean, il est révolutionnaire. » La garantie de la liberté passe par l'intervention de l'argent public (1) et par des fonds de soutien alimentés par le public et le privé. Ces fonds doivent bien entendu être gérés par les intéressés et fonctionner de manière démocratique. L'exemple du cinéma est éloquent.* »

« *Sur quels critères doit-on aider la création ? Cette question revient depuis plus de vingt ans dans toutes les discussions. Lorsque l'on parle de création, il faut se demander si la culture est un uniforme, l'homogénéisation de tous les produits culturels, ou bien si sa richesse est la diversité. Nous optons pour la diversité et le pluralisme des formes, dans tous les coins du territoire, dans tous les domaines de l'activité artistique, pour leur confrontation et leur rencontre avec le maximum de gens.* »

L'exemple de Bruno Boëglin (*le Monde* daté 12-13 juillet), metteur en scène-résident du Centre dramatique des Alpes, a inspiré M. Jack Ralite : « *Il y a désormais un mot terrible, terroriste, dans le théâtre, c'est « gestion ». On jette les artistes et on les remplace par des experts-comptables. A Villeurbanne, Planchon a besoin de Robert Gilbert, mais, de toutes les façons, c'est Planchon qui est le premier, le plus important. Sur le créateur, on ne peut pas céder, c'est un acquis « vilardien ». Pour des impératifs de gestion, à la Comédie-Française, on parle de remettre en cause l'alternance. Mais si on la remet en cause, on remet en cause la dernière troupe de France. On ne peut pas accepter cela. Il faut réagir et poser très fort le problème du « sens » de la création. Voilà la question centrale des débats de cette année à Avignon.* »

OLIVIER SCHMITT.

(1) La comparaison de M. Lajoinie semble boiteuse puisque *les Misérables* n'ont bénéficié lors de leur publication d'aucune aide publique. ils ont été édités, simultanément, en Belgique et en France par Lacroix, Verbœckhoven et Cie à Bruxelles et par Pagnerre à Paris, en 1862, avant d'être repris par Hetzel en 1881.

Abécédaire de la création

A l'invitation du Festival d'Avignon et de l'Association nationale pour la formation et l'information artistique et culturelle, cent cinquante professionnels avaient assisté le 18 juillet à un débat sur le « risque artistique ». En trois heures, ils nous ont permis de rédiger un petit abécédaire de l'actualité de la création théâtrale.

A. – AVIGNON

« *Le risque artistique que représente le Festival d'Avignon se double d'un risque économique,* a dit Alain Crombecque, son directeur actuel. *Son succès dépend non seulement de la qualité des spectacles présentés mais aussi du climat, du temps très court des répétitions, de l'intelligence plus ou moins vive du public.* » Deux jours de pluie au-dessus de la Cour d'honneur : 500 000 francs de perte.

C. – COPRODUCTIONS

« *Je suis par principe opposé aux coproductions, aux financements croisés,* a affirmé Jean-Pierre Vincent, metteur en scène aujourd'hui indépendant, après avoir dirigé la Comédie-Française de 1982 à 1986. *Elles supposent mille et une démarches qui ne m'amusent pas avec de plus en plus d'interlocuteurs, de pl plus médiocres. Et l'on n'es à l'abri du couperet des élec A long terme, les cofinancer peuvent être assimilés à une ration de maintien de l'ordre.*

E. – ENGAGEMENT

« *Nous avons besoin de qui aient à nouveau le go l'engagement,* a estimé Ge Banu, journaliste. *Avec la f l'oppression des avant-gard et des provocations survenu fin des années 70, la cré s'est installée dans un ré plus confortable, plus rassura en résulte une certaine sté Nous venons d'assister à rents « retours », retour textes, des lieux, etc. Le n est aujourd'hui une sorte d' sement.* »

F. – FRILOSITÉ

« *Les directeurs de théâtre preuve, ces temps-ci, d'une taine frilosité,* a déclaré Phi Tiry, directeur de l'Office nat de la diffusion artistique. *Ils des programmations « bo conscience ». Il leur fauc désormais plus de lucidité e passion, mieux étudier l'envi nement culturel, trouver un leur équilibre entre les contraintes et les désirs du public. L'exemple du TNP de Vilar est toujours à méditer.* »

O. – OUVERTURE

« *La danse française est plus ouverte que le théâtre,* a souligné le chorégraphe Daniel Larrieu. *Peut-être parce que nous sommes plus jeunes. Et puis nous n'avons pas le choix : les quarante compagnies indépendantes françaises reçoivent 6 millions de francs de l'Etat. Il faut trouver de l'argent ailleurs pour mettre en place un système de production plus solide, le risque le plus important qui nous menace est la multiplication des créations et leur rapprochement dans le temps.* »

R. – RATS

« *Il faut que nous prenions des risques, même si ce n'est pas obligatoire, et travailler sur notre idée propre du public, peut-être minoritaire aujourd'hui, mais qui sera majoritaire demain. Si ça ne marche pas, on peut de nouveau travailler comme des rats, dans des caves de quarante places, comme après-guerre* », a conclu Jean-Pierre Vincent.

O. S.

NOTE

Le feuilleton à la Bibliothèque nationale (suite et fin)

En rendant compte de l'exposition organisée par la Bibliothèque nationale sur le thème du feuilleton (*le Monde* du 21 juillet), nous regrettions sa présentation ingrate et son excessive timidité. Pourquoi arrêter le déroulement de la chronologie si tôt – entre les deux guerres, – alors que ce type littéraire, ou ses avatars (romans-photos, bandes dessinées, séries télévisées), n'ont jamais connu un tel succès ? Le commissaire de l'exposition nous signale que la vigilance de la BN ne saurait être prise en défaut : il existe une suite aux salles de la rue de Richelieu, passage Colbert.

Là, effectivement, le ciné-roman est évoqué dans une pièce par quelques affiches et deux ou trois douzaines de volumes, La présence de la télévision se borne à un carton épinglé sur un mur. D'autres salles ouvrant sur le passage exhibent également des affiches ayant trait au même sujet. Mais le désordre de la présentation et l'absence de toutes explications laissent perplexe. Il ne s'agit plus de feuilleton mais de puzzle.

E. de R.

CE JOUR-LA

René Gonzalès, directeur de la Maison de la culture à Bobigny, annonce un important programme allemand : *le Radeau de la mort,* de Harald Mueller par Hans-Peter Cloos, avec Michèle Marquais, Niels Arestrup, Marie Carré, Denis Lavant. Deux Heiner Müller : une création dont le titre français n'est pas encore choisi, par Jean Jourdheuil, et *Quartet* par Bob Wilson, qui, avec l'Opéra de Paris, monte *le Martyre de saint Sébastien,* de Debussy, costumes de Yves Saint-Laurent. Autre spectacle chorégraphique, *le Saut de l'ange,* de Dominique Bagouet.

Gérard Desarthe met en scène le Cid et reprend son *Jean-Jacques Rousseau,* mais au Rond-Point. David Warrilow va jouer *l'Hypothèse,* de Pinget, mais à la Bastille. A Bobigny, Matthias Langhoff dirige Serge Merlin, dans *la Dernière Bande,* de Becket. Pendant les présidentielles, vient la compagnie néerlandaise le Chien Mexicain, ex-Hauer Orkater.

Jacques Rosner, directeur du Centre dramatique du Sud-Ouest, promu Théâtre national de région, a eu l'année dernière quelques problèmes de grève : disposant de deux salles, donc de deux équipes techniques, il avait dû licencier. Tout est arrangé. La petite salle va accueillir les compagnies de la région. Jacques Rosner est concessionnaire du Théâtre Sorano, où il va créer une pièce inédite en France, d'Eugène O'Neill, *l'Etrange intermède,* « l'Illiade *du Soap Opera* ». C'est la seule création de la saison, car il y en a eu sept en deux ans, c'est plus que le minimum demandé.

C. G.

Musique des fleuves

Trois hommes dans un bateau

Jadis sur le Yang-Tsé, les bateliers chantaient au long du voyage. Quelques vieux se souviennent de cette lointaine tradition.

Quand un vieux batelier chante, il s'accompagne du geste, des gestes anciens du travail, du temps où les embarcations circulant sur le Yang-Tsé n'avaient pas de moteur. L'un ne va pas, n'allait pas sans l'autre. Mais, historiquement, comme le rappellent Cheng Bang Gui, soixante-douze ans, et Cai De Yuan, cinquante-cinq ans, le chant des bateliers est né du travail, il l'accompagnait même d'un bout à l'autre du voyage.

La voix a d'abord scandé des onomatopées, simple soutien du mouvement. Puis elle a progressivement porté les mots de la peine et de la joie des hommes au fil de l'eau. Des récits chantés sont apparus, répétés partout sur les bateaux, pour les mêmes occasions. Et les bateliers sont devenus poètes, inventant sans cesse de nouvelles histoires à partir des péripéties de leur vie quotidienne.

Ils sont intarissables, ces deux bateliers débarqués directement de la province chinoise de Sichuan, au sud-est du pays, pour faire entendre la plus évidente des musiques de fleuve du programme avignonnais. Ultimes mémoires d'une tradition, transmise par des générations de bateliers, ils ne savent plus eux-mêmes s'ils racontent leur vie ou celle de leurs aînés.

Ils ont commencé jeunes à naviguer, à treize et seize ans, avec des dizaines d'autres, pendant des mois et sur des centaines de kilomètres. Ils ont, chaque année, remonté et descendu le fleuve, le Yang-Tsé ou ses affluents. Ils ont tant de fois tiré les lourds bateaux de bois contre le courant, enfoncé les rames dans l'eau, hissé les voiles quand il y en avait, scruté le ciel et l'horizon, attendu le vent et redouté les mêmes récifs, tourbillons et rapides, qu'ils en parlent comme si c'était hier. Ils n'ont pas oublié la peur de monter sur le bateau lorsqu'ils voyaient un rat s'en échapper. Ils n'ont pas oublié non plus les rituels d'offrande d'un coq décapité et le mauvais présage du sang qui ne coule pas. Religion, superstition, tout se mêle...

Le pouvoir du chant

A chaque passage dangereux, c'est sur le pouvoir de leurs chants qu'ils comptaient. Un répertoire immense où les paroles et le rythme épousaient la vie du fleuve et le travail sur l'eau. A chaque manœuvre, à chaque danger, à chaque répit correspondait une expression vocale différente, lancée par le chef batelier et reprise en chœur par les autres. Un chef que les hommes se choisissaient pour son expérience et ses qualités de chanteur et qui devenait le deuxième maître à bord avec le capitaine.

On ne chante plus sur les bateaux à moteur. Les vieux bateliers sont morts, retraités ou employés comme ouvriers dans les transports fluviaux. Certains, comme Chen Bang Gui et Cai De Yuan, célèbres et reconnus dans leur province d'origine, continuent de faire vivre la tradition, aidés parfois par des musiciens professionnels qui se sont intéressés aux chants des bateliers comme Chen Chang Fu. A eux trois, pour que la tradition ne meure pas encore, ils obtiennent le volume sonore de cinquante. Occasion unique de vivre, ici et maintenant, au rythme du fleuve Yang-Tsé.

JEAN-LOUIS MINGALON.

★ Faculté des sciences, 22 heures, les 25 et 30 juillet. Retransmission sur France-Culture le 27 juillet. Les autres concerts seront consacrés au Zaïre, les 26 et 31, au Rhône, le 27, à l'Amazone, le 29.

Nicolas Treatt et son atelier

Vieille cité, jeunes regards

Sous les ogives de la chapelle des Célestins, pierres et gens de la cité des Papes vus par Nicolas Treatt et huit très jeunes photographes d'Avignon.

Dans les jardins du Festival, une graine de petit homme, silencieux, discret comme tous les voleurs d'images qui se pressent là tous les matins, mitraille avec un sérieux de professionnel, visages, attitudes, instants. Il a quatorze ans. A treize, il ignorait tout de la photographie.

Pendant un an, Nicolas Treatt, routier célèbre de l'art photographique, a éduqué le regard de huit jeunes Avignonnais, âgés de quatorze à vingt et un ans. Entre deux expositions personnelles, il parcourt ainsi la France. A Nevers, Strasbourg, Avignon, il anime des ateliers gratuits. Et pose une condition à ces jeunes recrues : qu'ils soient vierges de toute pratique, y compris amateur. A Avignon, le conseil culturel et le festival ont produit l'opération, la FNAC a prêté les appareils et Tura pellicules et papiers.

L'atelier a débuté pendant le Festival, l'été dernier. D'emblée, Treatt a enseigné à ses « élèves » (un mot qu'il n'aime pas) comment maîtriser la technique, attacher autant d'importance à la prise de vues qu'au travail en laboratoire. L'exposition présentée aujourd'hui sous les ogives superbes de la chapelle des Célestins a été inscrite dès le départ dans la mire de cet apprentissage. Elle a sans doute aidé ces jeunes, issus pour la plupart d'un milieu modeste, à persévérer. Et tous les mois, Treatt est revenu le retrouver.

Les voici un peu intimidés d'être confrontés au regard des journalistes. Ils disent simplement avoir appris à regarder à ne plus marcher dans les rues comme avant, en aveugles ; certains évoquent, avec l'air distrait de qui avoue un secret, « *une autre façon de vivre* ». Ils ont eux-mêmes critiqué et trié les centaines de clichés accumulés depuis un an. Choisi une dizaine d'images, qu'ils ont tirées, et accrochées. Leurs travaux ne ressemblent en rien – mis à part la qualité des tirages – aux travaux de leur « maître » qui expose dans la nef latérale. Ils témoignent tous d'un univers personnel, d'une émancipation du regard. Nicolas Treatt *peut être satisfait, puisque tel* était le but recherché.

Nicolas Treatt leur donne l'exemple d'une recherche qui, en trente ans, n'a pas cessé de se renouveler. Seul un portrait de Jean Vilar – modelé d'âme en noir et blanc – témoigne dans l'exposition des jours et soirées que Treatt a passés en compagnie des gens de théâtre, et de leurs spectacles. Il a choisi d'exposer des travaux récents, dans la suite de ses « *rythmes en gris* » présentés à Paris il y a un an : un jeu étrange *entre photographie et peinture,* gravure ou mine de plomb, dont il s'ingénie à brouiller les pistes.

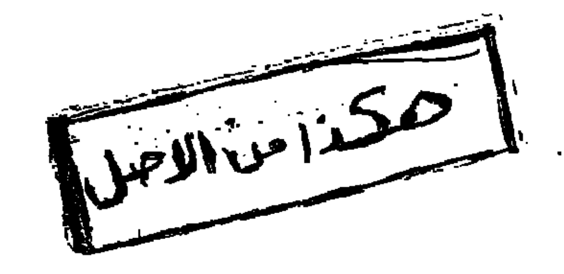
Le cavalier des corridas d'Avignon ou l'angelot joufflu de la fontaine des Célestins (tirés au charbon à partir de diapositives couleurs selon le procédé secret de Fresson) ont la présence un peu « déréalisée » des lithographies. Et, tirés selon un procédé plus classique, les tableaux abstraits que Treatt lut sur les murs usés par le temps et les intempéries ont l'évidence des toiles peintes.

Treatt dessine encore *au tirage* d'imperceptibles craquelures sur le beau visage ridé d'une passante au sourire un peu narquois, ou les traits hachurés des gravures sur ses photographies de rues d'Avignon. On est parfois séduit, d'autres fois moins, mais on reste curieux de cette ambiguïté.

Nicolas Treatt enfin, pour chacun des hôtels, cours ou fontaines, a rêvé d'un hôte illustre et s'est amusé à l'art du montage. Raoul Ruiz boit ainsi un verre sous l'œil songeur de Corneille, à l'entrée du théâtre municipal. Et, derrière ses lunettes de soleil, Alain Crombecque semble *veiller sur la Cour d'honneur.*

ODILE QUIROT.

★ Chapelle des Célestins. Jusqu'au 6 août, de 14 heures à 19 heures.



Spectacles

théâtre

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE, Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15), sam., 20 h 30 ; dim. à 14 h 30 : Monsieur chasse ! (dernière le 30 juillet).

BEAUBOURG (42-77-12-33) : Cinéma-Vidéo, salle Garance : se reporter à la rubrique Cinéma/Cinémathèque. L'époque, la mode, la morale, la passion.

Les autres salles

ARLEQUIN (45-89-43-22), sam., 20 h 45 : Patati-Patata (der. le 25).

ATELIER (46-06-49-24), sam., 21 h, dim. 15 h : le Malade imaginaire.

BOURVIL (43-73-47-84), sam., 20 h 30 : Pas deux comme elle ; 22 h : Y'en a marr'ez vous.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), sam., 22 h, dim. 15 h : Pelouse interdite.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), sam., 20 h 30, dim. 17 h 30 : le Misanthrope.

DIX-HEURES (42-64-35-90), sam., 20 h 30, dim. 16 h : Maman ou Donne-moi ton linge, je fais une machine.

FONTAINE (48-74-74-40), sam. 20 h et 22 h 15 : Au secours tout va bien.

GALERIE 55 (43-26-63-51), sam., 21 h : I do ! I do !

GRAND EDGAR (43-20-90-09), sam., I : 20 h 15 : Nous on fait où on nous dit de faire ; 22 h : les Babas Cadres ; II : Carmen cru ; 22 h : Lâchez les chiens.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), sam., 20 h 30, dim. 18 h 30 : Barouf à Chioggia.

GRÉVIN (42-46-84-47), sam., 20 h : les Trois Jeanne/Arthur ; 21 h 45 : Minitel de toi.

HOTEL LUTÉTIA, Espace Jean-Cocteau (45-44-38-10), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Mensonge.

HUCHETTE (43-26-38-99), sam., 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), sam., I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Autour de Mortin ; II : 20 h : le Petit Prince ; 21 h 15 : Architruc.

MICHEL (42-65-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six (der. le 26).

MONTPARNASSE (43-22-77-74), sam., 21 h, dim. 15 h 30 : Conversations après un enterrement.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), sam., 18 h 30 et 21 h 30 : Mais qui est qui ?

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), sam. 19 h 15 et 21 h 45 : l'Amuse-gueule.

POCHE (45-48-92-97), sam. 18 h + 20 h 30 : Coup de crayon.

POTINIÈRE (42-61-44-16), sam. 18 h 30 + 21 h : l'Eprouvette.

ROSEAU THÉATRE (42-71-30-20), sam., 20 h 30 : Arrêt sur images.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), sam. 21 h : l'Écume des jours.

TH. DU MARAIS (46-66-02-74), sam., 20 h 30 : Nuits câlines.

TOURTOUR (48-87-82-48), sam., 20 h 30 : Nous, Théo et Vincent Van Gogh.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), sam., 21 h : l'Eté africain.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), sam., 17 h 30 et 21 h : C'est encore mieux l'après-midi.

ZÈBRE (43-57-51-55), sam., 20 h 30 : l'Incroyable et Triste Histoire du général Penaloza et de l'exilé Mateluna.

Comédies musicales

MOGADOR (42-85-28-80), sam., 20 h 30 : Cabaret, dern. le 25.

La danse

MAIRIE DU 9e ARRONDISSEMENT (42-78-60-56), 21 h ; sam. : Les ballets historiques du Marais.

Le music-hall

BATACLAN (43-55-55-56), sam., 21 h 30 : Salut les Sixties.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), sam., 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), sam., 18 h 30 : Piaf toujours.

ŒUVRE (48-74-42-52), sam., 21 h ; dim., 16 h : Schlomo qui chante et qui rit.

OLYMPIA (47-42-25-49), sam., 20 h 30 ; dim. 17 h : Grand music-hall de Pologne.

Les concerts

SAMEDI 25

Musée de Cluny, 17 h 30 : La Camerata de Paris.

DIMANCHE 26

Musée de Cluny, 17 h 30 : La Camerata de Paris.

Notre-Dame, 17 h 45 : E.-G. Smith (Bach, Langlais...)

Eglise St-Louis de la Salpêtrière, 16 h 30 : F. Marchal (Buxtehude, Mozart).

Festival estival de Paris

Dimanche 26, Château de Maisons, 17 h 30 : J. Bona, Cl. Lavoix (Debussy, Ravel).

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), sam., dim., 21 h : Debarbat Dolphin Orchestra, dern. le 26.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), sam., dim., 21 h : G. Collier's London all Stars.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), sam., 22 h 30 : Kaba Mane, Koussoumbe.

EXCALIBUR (48-04-74-92), sam., 23 h : B. Helms.

GIBUS (47-00-78-88), sam., 23 h : Spina-Bifida.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), sam., dim., 23 h : H. Parlan, S. Robinson.

MÉCÈNE (42-77-40-23), sam., 22 h 30 : Tao, Art Lewis. Dim. : I. Meschini.

MONTANA (45-23-51-41), sam., 22 h 30 : R. Urtieger.

MONTGOLFIER (40-60-30-30), sam., 22 h : Irakli.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 21 h, sam. : Stop Chorus.

LA PINTE (43-26-26-15), sam., Archetyp Quartet.

LE SLOW CLUB (42-33-84-30), sam., 21 h 30 : S. Guerault, B. Vasseur, dern. le 25.

SUNSET (42-61-46-60) sam., 23 h : F. Lockwood.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), sam., 22 h : Cameleon trio.

Samedi 25 - Dimanche 26 juillet

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 25 JUILLET

15 h, Chotard et Cie, de J. Renoir ; 17 h, la Femme sur la plage ; 19 h, Mademoiselle ma femme, de V. Minnelli ; 21 h, Kwaidan, de M. Kobayashi.

DIMANCHE 26 JUILLET

15 h, Gervaise, de R. Clément ; 17 h, H. M. Pulham, de King Vidor ; 19 h 15, Plus on est de fous..., de G. Stevens ; 21 h 15, l'Assassinat de Trotsky, de J. Losey.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 25 JUILLET

15 h, le Cabinet du docteur Caligari, de R. Wiene ; 17 h, Ces messieurs-dames, de P. Germi ; 19 h, le Petit Arpent du bon Dieu, de A. Mann ; 21 h 15, la Ruée vers l'Ouest, de A. Mann.

DIMANCHE 26 JUILLET

15 h, Fantôme, de F. W. Murnau ; 17 h, l'Insurgé, de M. Ritt ; 19 h 15, le Cid, de A. Mann.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Salle Garance (42-78-37-29)
L'époque, la mode, la morale, la passion

SAMEDI 25 JUILLET

14 h 30, Love Stream, de John Cassavetes ; 17 h 30, L'élément du crime, de Lars von Trier ; 20 h 30, les Trois couronnes du matelot, de R. Ruiz.

DIMANCHE 26 JUILLET

14 h 30, Querelle, de Rainer Werner Fassbinder ; 17 h 30, Shining, de Stanley Kubrick ; 20 h 30, Une sale histoire, de J. Eustache (volet fiction - volet document).

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ALADDIN (A, vf) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ATTENTION BANDITS (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

AUTOUR DE MINUIT (A. v.o.) : A: Templiers, 3e (42-72-94-56).

LES BARBARIANS (A. v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e, (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BEAUTE DU PECHE (Youg. v.o.) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; (V.f.) : Maxeville, 9e (47-70-72-86).

BEYOND THERAPY (Brit, v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLUESY DREAM (A, v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (45-75-79-79) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; h. sp.

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).

CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Bastille, 11e (43-42-16-80).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

DOWN BY LAW (A, vo) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

EVIL DEAD 2 (A., v.o.) (*). – V.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. s.p.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FREDDY 3, LES GRIFFES DU CAUCHEMAR (*) (A., vo) : V.f. : Maxéville 9e (47-70-72-86) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Parnasse, 6e, (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

IRENA ET LES OMBRES (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE JUPON ROUGE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77). ; Colisée, 8e (43-59-04-67) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné-Beaubourg, H. sp., 3e (42-71-52-30) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MON CHER PETIT VILLAGE (Tch., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, H. sp., 3e (42-71-52-36).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.) : v. angl : Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LES OREILLES ENTRE LES DENTS (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

OSA (*) (Jap.) : v.o. : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Maxeville, 9e (47-70-72-80) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).

PEE-WEE BIG ADVENTURE (A., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).

LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30).

PLATOON (*) (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

POLICE ACADEMY 4 (A.) : v.o. : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ? (Esp., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A.) : v.o. : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA RUE (*) (A., v.o.) : Mayfair, 16e (45-25-27-06).

SABINE KLEIST, 7 ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

SIX HOMMES POUR SAUVER HARRY (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-56) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

:T TRASH (*) (A.) : v.o. : Forum-…t-Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f. : 2e (43-36-83-93).

…EM (Fr.) : Forum-Horizon, 1er (45-…-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; …efeuille, 6e (46-33-79-38) ; Mari… 8e (43-59-92-82) ; Nations, 12e …3-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-…) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; …parnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; …illet-Beaugrenelle, 15e (45-75-…) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; …-Clichy, 18e (45-22-46-01).

BIG EASY (A.) : v.o. : Ciné-…bourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-…n, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e …2-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-…) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e …4-94-94).

…ESE (Fr.) : Cinoches Saint-…main, 6e (46-33-10-82).

…IEN, LES FILOUS (A., v.o.) : 14-…-Odéon, 6e (43-25-59-83).

…E MATIN (Fr.) : Epée-de-bois, …3-37-57-47) ; Publicis-Matignon, 8e …9-31-97).

…GOS (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e …25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-…).

…UN (A.) : Galaxie, 13e (45-80-…).

… STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3e …2-94-56).

… FLAMME DANS MON CŒUR …) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-…).

…OUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : …ia, 5e (43-26-84-65).

…IOMME AMOUREUX (Fr.) : …gl. : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-57) ; …sée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : …mont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; …mar, 14e (43-20-89-52).

…EUVE NOIRE (A., v.o.) : Tem…s, 3e (42-72-94-56). H. sp.

…OME IN VIENNA (Autr., v.o.) : …ia, 5e (43-26-84-65).

…grandes reprises

…EUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 45-08-57-57) ; George-V, 8e (45-62-…6).

…ALYPSE NOW (A., v.o.) : Gau…t Parnasse, 14e (43-35-30-40).

…NIC ET VIEILLES DENTELLES …v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-…7).

…ELLE AU BOIS DORMANT (A., …Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, (43-31-56-86) ; Napoléon, 17e (42-…3-42).

…HUR (A, v.o.) : v.f. : Lumière, 9e …46-49-07) ; Gaumont-Alésia, 14e …27-84-50).

…f (A., v.o.) : Saint-Germain-…Prés, 6e (42-22-87-23) ; Studio 43, 9e …70-63-40).

…HER CAN YOU SPARE A …E ? (A., v.o.) : Utopia 5e (43-26-…5).

101 DALMATIENS (A., v.f.) : …poléon, 17e (42-67-63-42).

…HATTE SUR UN TOIT BRULANT …, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-…9-09).

…HEVALIER DES SABLES (A, v.o.) …nt-Germain-des-Prés, 6e (42-22-…23).

…ORBEAU (Fr.) Champo, 5e (43-54-…60).

…ERNIER NABAB (A., v.o.) : Reflet …gos, 5e (43-54-42-34) ; Balzac, 8e (45-…10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-…19).

…ÉESSE (Ind., v.o.) : Cluny Palace, 6e …-54-07-76).

… (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e …3-29-11-30).

…EMME AU PORTRAIT (A., v.o.) : …tion Christine, 6e (43-29-11-30).

GANDHI (Angl., v.f.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97).

GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; v.f. : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

HIGHLANDER (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE LOCATAIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

MY FAIR LADY (A, v.o.) UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Forum-Orient, 1er (42-33-42-26).

L'OMBRE D'UN DOUTE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

PAPILLON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Biarritz, 8e (42-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-26-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40).

LE PIGEON (It, v.o.) Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, (45-75-79-79).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70).

LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

LES PROIES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

QUAI DES ORFÈVRES (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

SHANGHAI GESTURE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THE KING OF MARVIN GARDEN (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE TEMPS D'AIMER ET LE TEMPS DE MOURIR (A, v.o.) 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) (Lubitsch) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

TOOTSIE (A, v.o.) Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Bastille, 11e (43-43-16-80) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

L'ULTIME RAZZIA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

VOLPONE (Fr.) Champo, 5e (43-54-51-60).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

WOODY ET LES ROBOTS (A. v.o.) Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Convention, 5e (48-28-42-27) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40) ; Gaumont Opéra, (47-42-60-33).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A, v.o.) Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES FILMS NOUVEAUX

LA BONNE. (**) Film italien de Salvatore Samperi, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MALONE. Film américain de Harley Cokliss, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-43) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LE NINJA BLANC. Film américain de Sam Firstenberg, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-50-31) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA PIE VOLEUSE. Film américain de Hugh Wilson, v.o. : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvettes, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

RIEN EN COMMUN. Film américain de Garry Marshall, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE SECRET DE MON SUCCÈS. Film américain de Herbert Ross, v.o. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : UGC Montparnasse 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

…RIS EN VISITES

DIMANCHE 26 JUILLET

… Les coulisses de la Comédie-…çaise », 10 h 30, porte de l'Adminis…on, place Colette (Monuments his…ues).

… L'évocation du château de Saint-…d dans son musée et dans le parc le … des Grandes Eaux », 14 h 45, pont …aint-Cloud, terminus bus 72 et 52 …uments historiques).

… Paris et ses îles : l'île de la Cité du …re du Vert-Galant au mémorial de …éportation », 15 heures, sortie du …ro Pont-Neuf.

… Une heure au Père-Lachaise », …eures, 14 h 30 et 16 heures, boule… Ménilmontant, face rue de la …uette (V. de Langlade).

… Appartements royaux du Louvre », …h 30, porte Saint-Germain l'Auxer… (Approche de l'art).

… Exceptionnel : la prestigieuse gale… dorée de la Banque de France », …h 30, 2, rue de Radziwill (Connais…ce d'ici et d'ailleurs + carte d'iden…).

… L'Opéra, centre de la vie mondaine … la fin du dix-neuvième siècle », …h 30, devant l'entrée (Marion Rague…u Connaissance d'ici et d'ailleurs).

… Les salons de réception du ministère … finances », 17 heures, 93, rue de …oli, carte d'identité (Connaissance …i et d'ailleurs).

… Giverny et le palais épiscopal …vreux », 13 heures, place de la …ncorde, côté Tuilerie (autocar) …ris et son histoire).

« La Mosquée de Paris », 15 heures, place du Puits-de-L'Ermite (Paris et son histoire).

« Magnifique hôtel de Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (I. Hauller).

« L'île Saint-Louis : quartier de la noblesse de robe au dix-septième siècle », 10 h 30, 14 h 30, pont Marie (Michèle Pohyer).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« Le vieux village de Belleville », 15 heures, métro Place-des-Fêtes, sortie Crimée (G. Botteau).

« Salons nouvellement restaurés au musée Nissim de Camondo, un intérieur raffiné du dix-huitième siècle », 15 heures, 63, rue de Monceau (E. Romann).

« La place des Victoires et son vieux quartier », 15 heures, sortie métro Louvre (Résurrection du passé).

« Hôtels et jardins du Marais », 15 heures et 17 heures, grille Carnavalet, rue des Francs-Bourgeois (C.-A. Messer).

« Très riches hôtels et jardins du Faubourg-Saint-Germain », 15 heures, métro Solferino (M.-C. Lasnier).

« Offenbach, Berlioz, La dame aux Camélias au cimetière Montmartre », 15 h 15, avenue Rachel, entrée principale (Simone Barbier).

LUNDI 27 JUILLET

« La rive gauche : Saint-Julien-Pauvre et les alentours », 14 h 30, …vant l'église, 1, rue Saint-Julien-Pauvre (Monuments historiques).

« La Madeleine et son quartier », … heures, à l'entrée de l'église, place de … Madeleine (Monuments historiques).

« Une heure au Père-Lachaise », … heures, 11 h 30, 14 h 30 et 16 heures, …ulevard Ménilmontant, face rue de la …quette (V. de Langlade).

« La Sorbonne, histoire de l'université du quartier Latin », 15 heures, 46, rue …int-Jacques (Marion Ragueneau).

« Musée Picasso », 10 heures, 7, rue Thorigny (Paris et son histoire).

« La Basilique de Saint-Denis », … heures, entrée de la Basilique (Paris … son histoire).

« Les neuf plus jolies demeures du …arais et leurs jardins secrets », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Le Marais : de l'hôtel de Beauvais au fabuleux hôtel de Sully », 14 h 30, métro Saint-Paul (Michèle Pohyer).

« Hôtels, cours et passages de Saint-André-des-Arts », 14 h 30, Fontaine Saint-Michel (Les Flâneries).

« Hôtels du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (G. Botteau).

« Hôtels de l'Ile-Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Louvre et le Palais-Royal », 15 heures, métro Tuileries (C.-A. Messer).

« Les primitifs italiens », 14 h 30, musée du Louvre, caisse du Pavillon de Flore (Arts et curiosités), droits d'entrée en sus.

Le Carnet du Monde

Décès

— M et Mme Kaluszynski,
ses neveu et nièce,

font part du décès de

M. Chaïm FRYDMAN,

le 19 juillet 1987.

Il a été inhumé dans la plus stricte intimité.

— M. et Mme Jean Fuzier,
M. Bernard Fuzier
ont la douleur de faire part du décès de leur fille et sœur

Pascale FUZIER,

brutalement ravie à leur affection dans sa vingt-troisième année, le 18 juillet 1987.

Les obsèques ont eu lieu en Arles, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mas de Marsaillan,
Pont-de-Crau,
13200 Arles.

— M. Georges Grainzevelles,
M. et Mme Bernard Grainzevelles,
M. et Mme Michel Grainzevelles,
ses enfants,
Anne-Marie, Jean-Sébastien et Diane,
ses petits-enfants,
Ainsi que toute la famille

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Georges GRAINZEVELLES,
née Bezier,

survenu le 23 juillet 1987, dans sa soixante-quinzième année.

Les obsèques auront lieu *dans la plus* stricte intimité familiale, le 27 juillet.

28, rue des Monts-Clairs,
92700 Colombes.

— M. Joseph Polansky,
son époux,
M. Pierre Polansky,
M. et Mme Patrick Druenne,
ses enfants,
M. et Mme André Tawil
et leur fille Alicia,
Brigitte, Aurore et Edouard,
ses petits-enfants et arrière-petite-fille,
Mme Marie Sramkova
et sa fille Blanka,
ses belle-sœur et nièce,
Les familles Voisin, Fernagu et Pin,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Joseph POLANSKY,
née Paulette Eustache,
agrégée de l'Université,
officier des Palmes académiques,

survenu à Paris le 22 juillet 1987, dans sa soixante-huitième année, muni des sacrements de l'Eglise.

Priez pour elle.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 27 juillet, à 9 heures, en l'église Notre-Dame-de-Bellevue, avenue du Général-Gallieni à Meudon-Bellevue, sa paroisse, et sera suivie de l'inhumation au cimetière de Bannegon (Charenton-du-Cher), vers 16 heures.

43, avenue du Château,
92190 Meudon.

— Le directeur,
Les enseignants,
Le personnel administratif,
Et les étudiants de l'Institut d'études politiques
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Thérèse RIOTTOT,
enseignante à l'IEP.

Les obsèques auront lieu lundi 27 juillet 1987, à 14 heures, en l'église du Point-du-Jour, 20, rue des Aqueducs, Lyon-5e.

Selon sa volonté, ni fleurs ni couronnes, mais des dons pourront être envoyés à l'association Enfants de notre tendresse, dont elle s'occupait.

Les chèques, libellés à l'ordre de l'association Enfants de notre tendresse, pourront être adressés à Chantal Debovis, Institut d'études politiques, 1, rue Raulin, 69007 Lyon.

— La Société Chanel
a la tristesse de faire part du décès de

M. Henri ROBERT.

M. Robert a, pendant de longues années et jusqu'en décembre 1978, apporté un précieux concours à la Société Chanel.

— Mme Albert Sebag,
Marie-Claire Sebag,
Michel Heurteaux et Olivier,
Max-Paul Sebag et Selena,
Sylvie Sebag et Antoine,
M. et Mme Joseph Sebag
Mme Elise Sebag,
Mme Raymonde Sebag,
M. et Mme Rolland Samama,
Mme Paulette Bonan,
M. Bernard Zehrfuss,
Mme Wanda Setbon,
Ses neveux et nièces,
Toute la famille,
Et ses nombreux amis,
ont la grande tristesse d'annoncer le décès du

docteur Albert SEBAG,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 23 juillet 1987.

Les obsèques auront lieu le lundi 27 juillet 1987, à 11 heures, au cimetière de Pantin, porte principale.

39, boulevard de la Paix,
92400 Courbevoie.

— Jean-Pierre, Philippe et François Vigier,
ses fils,
Leurs épouses,
Leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Dupuy, Maurette, Lecœur,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henri VIGIER,
née Françoise Dupuy,

survenu le 21 juillet 1987.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

84, rue Vergniaud,
75013 Paris.

Anniversaires

— Il y a vingt ans, le 26 juillet, notre cher

Bernard (Boby) COPET

disparaissait.

Ceux qui l'ont aimé auront une pensée pour lui.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Communications diverses

FETE NATIONALE DU PEROU

A l'occasion du cent soixante-sixième anniversaire de l'indépendance du Pérou et de la célébration de sa fête nationale, l'ambassade du Pérou invite tous les ressortissants péruviens en France et les amis du Pérou à assister à l'office qui sera célébré par S.E. l'archiprêtre R.P. Jacques Perrier, en la cathédrale Notre-Dame de Paris, le 28 juillet, à 18 heures.

RELIGION

● **Les prix de la Fondation Marc-Boegner.** — La Fondation Pasteur Marc-Boegner vient de décerner deux prix destinés à encourager des personnes qui œuvrent pour le rapprochement des différentes confessions chrétiennes. Le premier a été attribué à Madeleine Barrot pour son action au Conseil œcuménique des Eglises, à l'ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture) et à la CIMADE (Service œcuménique d'entraide). Le deuxième à l'association l'Espoir, animée par le pasteur Bernard Rodenstein, de Colmar.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 24 juillet 1987 :

DES LOIS

● No 87-570 du 22 juillet 1987 sur l'exercice de l'autorité parentale.

● No 87-571 du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat.

● No 87-572 du 23 juillet 1987 modifiant le titre premier du code du travail et relative à l'apprentissage.

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 25 juillet :

UNE LOI

● No 87-575 du 24 juillet 1987 relative aux établissements d'hospitalisation et à l'équipement sanitaire.

DES DÉCRETS

● No 87-578 du 22 juillet 1987 pris pour l'application de la loi no 87-570 du 22 juillet 1987 sur l'exercice de l'autorité parentale et modifiant le nouveau code de procédure civile.

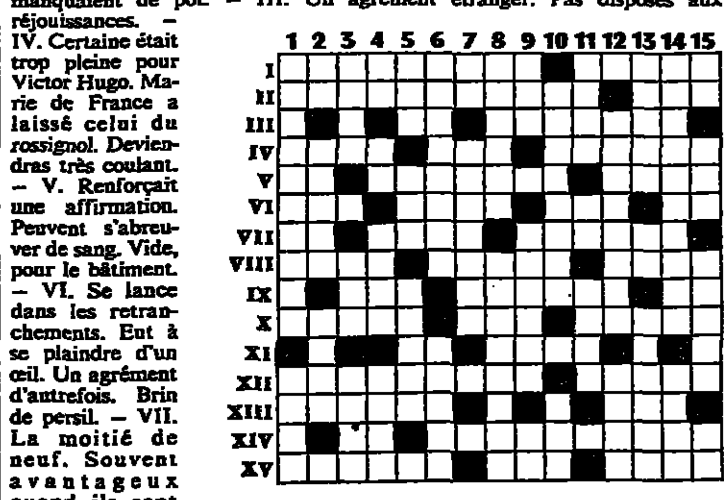
● No 87-580 du 22 juillet 1987 modifiant le décret no 82-379 du 6 mai 1982 *relatif à la prime d'aménagement du* territoire.

Mots croisés

PROBLÈME No 4535

HORIZONTALEMENT

I. Des gens capables de manger des briques. *Nucléaire*, c'est une forte tête. — II. Spécialiste du cinéma. Utilisé par les Anciens quand ils manquaient de pot. — III. Un agrément étranger. Pas disposés aux réjouissances. — IV. Certaine était trop pleine pour Victor Hugo. Marie de France a laissé celui du *rossignol*. Deviendras très coulant. — V. Renforçait une affirmation. Peuvent s'abreuver de sang. Vide, pour le bâtiment. — VI. Se lance dans les retranchements. Eut à se plaindre d'un œil. Un agrément d'autrefois. Brin de persil. — VII. La moitié de neuf. Souvent avantageux quand ils sont grands. Passent après les parents. — VIII. Grands ouverts quand on dévore. Grande ceinture. Fruit. — IX. Est blanc en sortant du Soudan. Mettre beaucoup de sauce. Dans l'étonnement. — X. Qui peut donc circuler. Dans un certain sens, il peut être très mince. N'est pas une cérémonie bien catholique quand elle est noire. — XI. Etait évidemment beau comme un astre. Adverbe indiquant qu'il ne faut pas s'endormir. — XII. Qui n'est donc plus dans son milieu. Pratique du plus haut intérêt. — XIII. Faire du plat. Gros, peut devenir du toupet. — XIV. Divinité. Rendre comme un ventre affamé. — XV. Auquel le *grand air n'a pas été profitable*. Portait les armes. Pouvait servir de monnaie d'échange.



VERTICALEMENT

1. Utilisé par celui qui veut se cacher pour écrire. Jeanne, est plus grosse qu'une fillette. — 2. La moitié de rien. Pas atteinte. Laisser des plumes. — 3. Une mer. Pas comme l'écossais. Lieu de travail pour les garçons. — 4. A payer. Un peu d'espoir. Est à côté de l'atlas. Bénéficia d'un rajeunissement. — 5. Personnel. Mot qui peut faire venir le berger. Un lieu de légendes. — 6. Quand il est solide, est fait comme une armoire. Un frère vraiment pas fraternel. — 7. Degré. Donne un fruit rouge. — 8. Ses fils partagèrent son sort. Mettait les gens dans le bain. — 9. Pas aléatoire. Une perte de droits. Un agrément d'autrefois. — 10. Faire sauter. Est d'abord promise pour le fils. — 11. Qui a de solides attaches. En exil. Peut courir mais ne vole pas. — 12. Devient ministre quand il est supérieur. Peuvent être mis dans le bain. — 13. Parcourt la Tarentaise. Dans l'entrée. Qui peut donc se tordre. — 14. Des gens qui travaillent en face. Bricole quand il est petit. — 15. Article étranger. Son esprit est de mauvais goût. Privé de chef. Terme musical.

Solution du problème no 4534

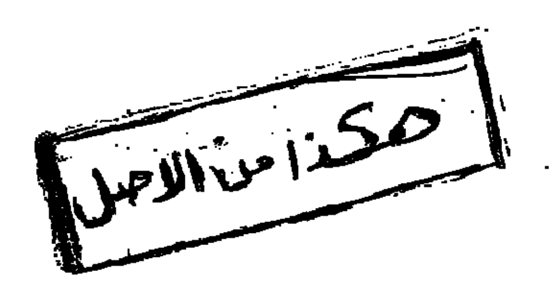
Horizontalement

I. Auto-école. — II. Initiales (Pierre Cambronne). — III. Dîner. Est. — IV. Très. Te. — V. Mua. Ut. — VI. Emmêlera. — VII. Méat. Do. — VIII. Renomma. — IX. INRI. Ibos. — X. Rien. Séné. — XI. Es. Trésor.

Verticalement

1. Aide-mémoire. — 2. Uni. Urne. Nis. — 3. Tintamarre. — 4. Oter. Eteint. — 5. Eire. — 6. Ca. Suédoise. — 7. Olé ! Trombes. — 8. Lest. Mono (antonyme de « poly »). — 9. Ester. Raser.

GUY BROUTY.



Le Crédit Lyonnais et les marchés de capitaux français et internationaux

Le Crédit Lyonnais à l'assaut de l'étranger et des marchés de capitaux

En 1914, le Crédit Lyonnais, par l'importance de son réseau international, était devenu la première banque du monde, installée aussi bien à Moscou, Constantinople et le Caire qu'à Londres. Après la première guerre mondiale, la perte des agences russes et la fermeture d'autres agences arrêtent le développement du réseau. Ce n'est qu'en 1948 que débute la deuxième grande vague d'ouvertures à l'étranger. C'est notamment l'offensive sur l'Amérique latine, avec la création du Banco Francès e Brasileiro, du Banco de Lima et du Banco Provincial au Venezuela. Après une pause, le Crédit Lyonnais reprend son expansion mondiale, avec l'ouverture d'une série d'agences aux Etats-Unis, d'une filiale au Canada et le développement du réseau européen. Il s'implante en Asie : Hongkong en 1974, Tokyo en 1977, Séoul en 1978, Singapour en 1979, Manille en 1982, Taiwan en 1984 et Osaka en 1985.

Au début des années 80, l'établissement acquiert la Banque Slavenburg, devenue en 1983 le Crédit Lyonnais Bank Nederland.

Aujourd'hui, par ses agences, filiales, banques associées et participations, le Crédit Lyonnais dispose de près de 600 implantations réparties dans 70 pays, avec plus de 20 000 collaborateurs, dont près de 400 détachés par la maison mère.

Ces implantations occupent souvent une place de premier plan dans leur pays. Aux Pays-Bas, le Crédit Lyonnais Bank Nederland, quatrième banque commerciale du pays et première banque étrangère, constitue un groupe complet intégré, couvrant l'ensemble des services bancaires et para-bancaires (crédit à la consommation, crédit-bail, banque d'investissement). C'est le cas, également, du Banco Francès e Brasileiro, deuxième établissement étranger au Brésil. Au Venezuela, le Banco Provincial est la première banque privée. Aux Etats-Unis, le Crédit Lyonnais est devenu une des premières banques étrangères, l'agence de New York étant simultanément orientée vers le crédit aux grandes entreprises américaines, l'appui aux sociétés françaises établies outre-Atlantique et les financements complexes.

Un rôle de tout premier plan dans le commerce extérieur

Le Crédit Lyonnais occupe une place prépondérante dans le financement du négoce international sur les grandes denrées. Le saviez-vous ?

Cette place, il l'occupe grâce à son bureau central du négoce international, à certaines de ses agences (agence internationale de Paris, agences de Genève, Londres, New-York et Anvers), ses filiales, la Banque Trad Crédit Lyonnais, la Banque des échanges internationaux (BDEI), et Compafina à Genève, l'une des plaques tournantes du commerce mondial des denrées et des matières premières.

Le Crédit Lyonnais joue, également, un rôle de tout premier plan dans le financement du commerce extérieur : en 1985, ses parts de marché sont de 16 % pour les crédits acheteurs, 17 % pour les crédits fournisseurs et 17,2 % pour les mobilisations de créances à court terme sur l'étranger. Par l'intermédiaire de sa filiale CIF Export, il a formé quatre mille cadres d'entreprise aux techniques du commerce extérieur, et par sa banque de données Lion Export, accessible par Minitel, il diffuse à huit mille entreprises exportatrices toutes informations sur les marchés étrangers. Pour assister ses clients sur ces marchés, la banque a mis sur pied des organismes spécifiques, proches du terrain : les pôles ORFE (Opérations relations France-étranger) qui réunissent dans chaque région ou département des collaborateurs experts en ce qui concerne les opérations de change et les crédits documentaires.

En outre, plus particulièrement destinés à accompagner la pénétration des entreprises françaises moyennes à l'étranger, quinze bureaux Lion Export (BLE) sont implantés dans les agences du Crédit Lyonnais se situant chez les principaux partenaires économiques de la France.

« Les affaires, ce ne sont pas des chiffres, ce sont des hommes ».

Henri Germain
Fondateur du Crédit Lyonnais.

La réponse du Crédit Lyonnais au Big-Bang des marchés de capitaux

Riche d'un réseau mondial très étendu et d'une longue expérience des opérations mobilières, le Crédit Lyonnais a entrepris de valoriser encore davantage ses atouts, face au formidable Big Bang des marchés de capitaux, qui fait voler en éclats les frontières et oblige tous les établissements à assurer quotidiennement une interconnexion très complète des relations financières sur toute la planète.

Appréciée par les trésoriers pour son efficacité et sa compétence, le secteur Changes entreprises de sa salle des marchés de Paris, une des plus récentes et des plus modernes de la capitale, traite, annuellement, sur le marché de gré à gré plus de 100 000 opérations pour un volume global dépassant les 125 milliards de dollars. Une équipe de conseil en trésorerie-changes est spécialement chargée d'assister la clientèle dans l'évaluation de son risque de change et de son risque de taux. Cette action s'est traduite par la commercialisation de produits innovateurs, tel que celui, lancé récemment, sous le nom de CATI (Change à terme avec intéressement). Ce produit combine les avantages des opérations de change à terme classiques et des options sur devises, à savoir un cours garanti et la possibilité de profiter, à l'échéance, d'une évolution favorable du cours de change au comptant à concurrence d'un pourcentage fixé à la mise en place du contrat. Un tel produit intéresse fort les trésoriers d'entreprises, à commencer par ceux des PME et PMI, en leur permettant de gérer au mieux leur trésorerie tout en assurant correctement la couverture de leur risque de change, le tout avec une grande souplesse.



Salle des Changes du Siège central.

A. – LES MARCHÉS FRANÇAIS DE CAPITAUX : le Crédit Lyonnais en première ligne.

En 1986, le Crédit Lyonnais a dirigé le plus grand nombre d'émissions sur le marché français des obligations, avec 23 opérations sur 140 et 49,4 milliards de francs sur 155 (hors émissions de banques) : le saviez-vous ? Cette prééminence se maintient depuis le début de la décennie avec seulement deux places de second en 1981 et en 1983.

Les introductions sur le second marché de la Bourse : en tête.

Le Crédit Lyonnais a aussi réalisé le plus grand nombre d'introductions en Bourse, sur le second marché depuis sa création : 23 en premier introducteur, 7 en second, sur un total de 131. Cette performance n'est pas fortuite : elle est due à l'installation, sur toutes les places boursières, d'équipes spécialement chargées de trouver des solutions aux problèmes de fonds propres des entreprises, et qui ont activement prospecté le terrain.

Des performances en placements et gestion de valeurs mobilières.

Depuis très longtemps, le Crédit Lyonnais est réputé pour sa gestion de valeurs mobilières, avec des services spécialisés particulièrement expérimentés. En 1986, il a pris la première place des banques inscrites pour les souscriptions de SICAV Monory CEA, avec 1,34 milliard de francs, devant ses principaux confrères. La valeur des titres gérés directement par ses spécialistes (soit par plus de 100 SICAV et Fonds Communs de Placement, soit pour 30 000 clients particuliers) dépasse les 125 milliards de francs.

B. – LES MARCHÉS INTERNATIONAUX : savoir tirer profit de l'explosion.

Ces deux dernières années, les marchés internationaux de capitaux ont littéralement fait explosion, l'électronique ayant fait sauter barrières et frontières et le ralentissement mondial de l'expansion économique ayant libéré d'énormes liquidités qui passent, sans cesse, d'un produit financier à l'autre, et qui changent de monnaie ou de zone géographique au moindre incident ou événement. Les produits eux-mêmes se sont multipliés avec des nouveautés à jet continu, le tout dans un climat de déréglementation accélérée, face à l'humeur changeante des émetteurs et des souscripteurs, désormais bien peu fidèles.

Dans ce climat totalement différent, le Crédit Lyonnais a manœuvré pour conserver et même augmenter ses parts de marché avant de se doter de l'outil performant que constitue sa nouvelle direction centrale des marchés des capitaux, confiée à un « américain », M. Philippe Souviron, précédemment directeur des agences du Crédit Lyonnais aux Etats-Unis. A New-York, l'agence, dotée d'installations ultramodernes, dispose d'une salle des marchés très performante.

Dans le secteur des émissions internationales, le Crédit Lyonnais s'est maintenu dans le peloton de tête des grandes banques françaises et mondiales : il est deuxième français, après Paribas, dans le classement des chefs de filat et co-chefs de filat pour le premier trimestre 1987 et trente et unième mondial.

Dans le domaine du placement à l'étranger de titres de sociétés françaises, la banque a, en 1986, dirigé l'émission internationale des certificats d'investissements de Bouygues, son fidèle client. Elle joue également un rôle éminent dans les financements complexes, comme par exemple dans le montage financier de l'énorme projet du tunnel sous la Manche (Eurotunnel) qui donnera lieu à une émission publique d'actions en fin d'année.

Le Crédit Lyonnais, banque de l'ECU.

La Banque est l'un des principaux – sinon le principal – artisan français de la promotion de l'ECU comme monnaie de facturation et de financement. Elle a joué au sein du comité exécutif de l'association bancaire pour l'ECU (ABE) un rôle moteur pour la mise en place, en octobre 1986, puis pour l'ouverture, à partir de mai 1987, du système de compensation multilatérale des créances en ECU, sous l'égide de la Banque des Règlements Internationaux. Au moment où le rôle de l'ECU comme monnaie de facturation se développe, des groupes multinationaux comme Saint-Gobain ayant adopté cette unité pour l'établissement de leurs comptes, cette position du Crédit Lyonnais constitue un atout que tout connaisseur de l'évolution prochaine de l'Europe, notamment à l'échéance de 1992, appréciera.





archés
ationaux
t Lyonnais
s de capitaux



Economie

REPÈRES

Bourse

Une plus-value de 7,8 % pour l'action TF 1

L'action TF 1 a été cotée le vendredi 24 juillet au second marché de la Bourse de Paris au cours de 178 F, ce qui constitue une plus-value de 7,8 % sur le prix d'offre de 165 F. Les échanges ont porté sur 426 559 titres, soit 6 % des 7,72 millions de titres offerts. Ce *« retour »* est supérieur à celui de 3 % enregistré, en moyenne, par les privatisations précédentes, ce qui, selon la charge d'agents de change Cholet-Dupont, *« devrait permettre une stabilisation rapide des marchés, le volume des transactions étant inhabituel et la demande potentielle favorable, 740 000 titres, soit 10 % de l'offre, étant demandés au-dessus de 165 F ».*

Le cours de 178 F, un peu supérieur aux 175 F du « marché gris » (avant cotation) est considéré comme satisfaisant dans le climat actuel. La plus-value de 7,8 % est supérieure aux 6,14 % de la Société générale, mais inférieure aux 8 % d'Havas, 11,38 % de la CGE, 18,62 % du CCF et aux 18,5 % de Paribas.

Construction navale

Lourdes pertes en Grande-Bretagne

L'entreprise de construction navale British Shipbuilders (nationalisée en 1977) *annonce, dans son rapport* annuel publié à Londres le 24 juillet, un accroissement de ses pertes pour l'exercice terminé au 31 mars 1987. Elles s'élèvent à 148 millions de livres (1,4 milliard de francs) contre 137 millions (1,3 milliard de francs) pour l'exercice précédent. Les effectifs de British Shipbuilders ont été réduits de 10 000 à 7 000 personnes pendant l'exercice considéré, avec notamment la fermeture de trois sites. British Shipbuilders avait été amputé, en mars 1986, des chantiers de construction de navires de guerre — le seul secteur à peu près rentable de l'ensemble — par une opération de privatisation. — *(AFP.)*

Croissance américaine

Hausse de 2,6 % du PNB durant le deuxième trimestre

La croissance américaine s'est nettement ralentie durant le *deuxième trimestre, pour retomber à* 2,6 % en rythme annuel, annonce le département du commerce. Après les résultats faussement brillants du premier trimestre — une expansion de 4,4 %, *selon les chiffres révisés,* provoquée par un fort gonflement des stocks des entreprises, — l'économie retrouve un rythme plus conforme aux prévisions des économistes. L'activité du deuxième trimestre est attribuée à une contraction du déficit commercial et à une reprise des dépenses de consommation comme des investissements des entreprises. La plus faible depuis le deuxième trimestre 1986 (+ 0,6 %), cette croissance s'accompagne d'une légère contraction de l'inflation. L'indice des prix, lié au calcul du PNB, a progressé de 4,3 % en rythme annuel, contre 4,5 % durant les trois premiers mois de l'année.

ÉTRANGER

Après le vote du Sénat américain

Les partenaires des Etats-Unis s'insurgent contre un projet de loi protectionniste

La levée de boucliers est générale après le vote par le Sénat américain d'un projet de loi protectionniste. Le président sortant de la Réserve fédérale, M. Paul Volcker, a parfaitement résumé devant les *sénateurs* le sentiment des partisans du libre-échange, aux Etats-Unis comme chez leurs partenaires commerciaux. *« Vous êtes allés trop loin »,* a-t-il déclaré sans ambages, avant de rappeler que *« les pressions protectionnistes constituent le danger le plus clair et le plus grave »* pour la stabilité économique aux Etats-Unis et dans le monde.

Mais, après le projet de loi de la Chambre des représentants et dans l'attente du compromis que les deux Chambres devront trouver à partir de leurs deux textes à l'automne, chacun a tenu à prendre date à sa façon et à rappeler à Washington les conséquences d'une législation finale très restrictive. Le premier ministre japonais a exprimé sa *« profonde inquiétude »,* alors que l'ambassadeur du Japon aux Etats-Unis envoyait une lettre à chaque sénateur pour rappeler les efforts entrepris par Tokyo pour ouvrir son marché.

Le gouvernement sud-coréen, lui aussi préoccupé, a prévenu ses entreprises qu'elles devaient se préparer à de nouvelles mesures restrictives à l'importation de la part de Washington. Le secrétaire d'Etat ouest-allemand à l'économie, M. Otto Schlecht, n'a pas mâché ses mots. Estimant que le projet de loi du Sénat trahit la philosophie du système commercial international, il a déclaré qu'un tel texte était *« de nature à pourrir l'ensemble du climat économique mondial ».* Dans la droite ligne de son récent voyage outre-Atlantique, le commissaire européen aux relations extérieures, M. Willy de Clercq, a rappelé qu'un texte définitif protectionniste *« forcerait les partenaires des Etats-Unis à prendre des mesures à effet semblable »* et *« remettrait en cause les négociations actuellement en cours dans le cadre de l'Uruguay Round ».*

Une mise en garde dont le ministre français du commerce extérieur, M. Michel Noir, s'est fait l'écho à Paris, le jeudi 23 juillet. La montée du protectionnisme américain constitue une *« hypothèque très grave pour l'avenir des négociations de Genève »* sur le commerce international, au moment où l'on tente d'actualiser les règles du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Favorable à un renforcement de la solidarité européenne *« pour œuvrer en faveur de la paix et non de la guerre commerciale »,* M. Noir *« n'imagine pas que l'Europe restera inactive si nos amis* [américains] *veulent nous faire entrer dans l'engrenage du protectionnisme ».* Mais la préoccupation essentielle du ministre est de voir *ses alliés* se pencher sur les *« vrais sujets »* et cesser de se combattre sur des *« sujets dérisoires »* comme la *« guerre des spaghetti »* ou sur des querelles comme celle d'Airbus.

Lors d'un conseil des ministres, le 14 septembre, les pays membres de la CEE devraient réaffirmer clairement leur position sur ce dossier. Mais il faudra attendre le verdict du Congrès pour mieux évaluer les chances du président Reagan de bloquer par son veto le processus protectionniste. La CEE compte sur la *« fermeté »* de M. Reagan, M. de Clercq l'a rappelé comme M. Noir. Pour le moment tout au moins, l'arithmétique semble jouer contre la Maison Blanche et nul n'exclut, aux Etats-Unis, que les parlementaires parviennent à réunir la majorité des deux tiers nécessaire pour contourner un veto *présidentiel.*

ÉNERGIE

Victoire du lobby américain des mineurs d'uranium

L'industrie américaine de l'uranium est en mauvaise posture. Avec une activité divisée par 10 au cours des cinq dernières années, elle ne satisfait plus qu'un tiers des besoins *américains, évalués à quelque* 15 000 tonnes par an. L'uranium américain, peu compétitif en raison de sa faible teneur, est victime de la concurrence de l'uranium importé.

Cependant le *lobby* des mineurs de ce métal vient de remporter une victoire grâce à une décision d'un tribunal de Denver (Colorado) qui oblige de département de l'énergie à n'utiliser que de l'uranium américain. Le département de l'énergie est en effet propriétaire des usines d'enrichissement et vend ensuite l'uranium enrichi aux consommateurs, en l'occurrence les compagnies d'électricité.

L'Atomic Energy Act, adopté au début des années 50, faisait en principe obligation au département de l'énergie de n'utiliser que de l'uranium américain, mais le coût de celui-ci avait progressivement donné aux importations — principalement du Canada et d'Australie — les deux tiers du marché américain. Un premier jugement pris il y a un an à Denver réaffirmait cette obligation. Le département de l'énergie avait alors fait appel et vient d'être *débouté par une cour d'appel de* Denver. Si cette décision était appliquée, elle entraînerait un surcoût de l'ordre de 50 % pour les utilisateurs américains. Sans compter que l'industrie américaine n'est pas en mesure de répondre immédiatement à la totalité de la demande. De nouveaux recours judiciaires sont donc encore possibles.

Surpris par la décision du tribunal, la Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA) société française filiale du Commissariat à l'énergie atomique, et l'un des principaux fournisseurs mondiaux d'uranium, ne semble pas trop inquiète. Propriétaire de mines au Canada, elle possède aussi une mine d'uranium aux Etats-Unis qui lui permet de s'adapter au marché américain, en fonction des parités monétaires ou, comme dans le cas présent, du protectionnisme ambiant.

C. B.

Regroupement des producteurs africains de pétrole

La première conférence ministérielle de l'Association des pays africains producteurs de pétrole (APPA) a clos ses travaux le vendredi 24 juillet à Alger, après avoir élu à sa présidence le ministre angolais de l'énergie, M. Pédro de Castro Vandunem.

Le Cameroun, le Congo et le Bénin ont signé les statuts de l'APPA, devenant ainsi membres de l'association, aux côtés de l'Algérie, de l'Angola, du Gabon, de la Libye et du Nigéria. Par contre, l'Egypte, n'a pas encore adhéré à l'APPA.

Cette organisation régionale ne se veut pas concurrente de l'OPEP. Mais elle estime que les pays africains ont des problèmes énergétiques communs qui méritent d'être coordonnés. L'APPA veut également aider les pays du continent noir non-producteurs de pétrole. Son programme adopté à Alger vise donc à promouvoir la prospection, la formation et l'assistance afro-africaine.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Lourd déficit pour la Lloyds Bank

La Lloyds, quatrième banque britannique, a annoncé une perte, après impôt, de 516 millions de livres (5 milliards de francs), après constitution d'une provision de 1,07 milliard de livres (10 milliards de francs), *pour couvrir une partie de ses risques sur les pays en voie de* développement. C'est le troisième établissement à avoir pratiqué une telle provision, après la National Westminster (466 millions de livres) et la Midland (916 millions de livres), qui, elle, a préféré ne pas annoncer de pertes, sa provision étant constituée hors exploitation. La Barclays devrait faire connaître la semaine prochaine l'ampleur de sa provision.

Les Britanniques rachètent le casino d'Enghien-les-Bains

Le casino d'Enghien-les-Bains (Val-d'Oise) a été acquis en totalité par le groupe britannique British and Commonwealth Holding PLC, qui en prendra le contrôle effectif dès que les autorisations nécessaires auront été obtenues de l'administration. La totalité des actions du casino appartenait aux membres de la famille Ducis, qui avait acquis la concession il y a cinquante-cinq ans. Le casino est le deuxième établissement français. La société britannique va y installer des machines à sous.

Rhône-Poulenc se retire définitivement de l'hémodialyse

Rhône-Poulenc achève de se *désengager de l'hémodialyse* (filtrage du sang pour les insuffisances rénales). Le groupe chimique français et la firme suisse Sandoz viennent en effet de revendre à Industri AB Trekanten (groupe Volvo) leur filiale suisse commune Sopamed AG, spécialisée dans la fabrication de produits pour cette branche médicale. Sopamed ira rejoindre la filiale Gambro de Industri AB Trekanten.

Sopamed a réalisé en 1986 un chiffre d'affaires de 700 millions de francs. La société possède notamment deux usines en France, dans le Rhône (Hospal Industrie SA et Hospal France).

Fusion des produits plats d'Usinor et de Sacilor

La branche produits plats des groupes sidérurgiques Sacilor et Usinor mise en place en février 1987 en regroupant les activités de Sollac, Solmétal, Usinor-Aciers, Solmer et leurs filiales aura d'ici à fin juillet une existence juridique. La fusion de ces sociétés vient d'être décidée avec effet rétroactif au 1er janvier. Cette opération se *traduira par l'absorption des* autres entités par Sollac dont le statut de coopérative sera modifié. La société des forges et aciéries de Dilling (filiale ouest-allemande de Sacilor), qui détient 25 % de Sollac, restera un partenaire de la nouvelle société industrielle pour 10 %. Parallèlement, l'activité plaques et tubes organisée autour de la tôlerie forte de Dunkerque constituera une société à part entière (TFK).

La branche produits plats de *Sacilor et Usinor emploie quelque* trente mille salariés pour une production annuelle de 10 millions de tonnes d'acier et un chiffre d'affaires de 27,5 milliards de francs en 1986. — *(Corresp.)*

Vers un mariage entre Saules et Chiers-Châtillon

Ces deux filiales du groupe Paribas vont prochainement fusionner. *Leurs conseils* d'administration en ont approuvé le principe. *L'opération se fera par* échange de onze actions Saulnes pour dix actions Chiers-Châtillon. La cotation des deux titres a été suspendue le jeudi 23 juillet. Elle devrait reprendre lundi.

Ce mariage est logique. Les deux affaires ont le même actionnaire et se ressemblent, gérant chacune un portefeuille d'activités *industrielles très diversifiées.* Chiers contrôle notamment la Société commentryenne des aciers fins, possède des participations dans Maneurop, Lectra-Systems, Sema-Metra... Saulnes a des intérêts dans Tollens, Dolisos, Saint-James et Albany, UGC, Lorilleux international, Ceselsa, une fabrique espagnole de simulateurs de vol... La nouvelle société prendra le nom de Saulnes-Chiers.

Une société canadienne chargée de la rénovation du quartier des docks de Londres

La compagnie canadienne de travaux publics Olympia and York a été chargée de la première phase du projet de développement d'une valeur de 3 milliards de livres (soit 30 milliards de francs) des *docks de Londres,* a annoncé la société britannique chargée de la *réhabilitation des docks.* Il s'agit du plus grand programme de développement urbain et immobilier en Europe. Celui-ci concerne l'aménagement du « Canary Wharf », situé dans l'île au Chien, dans un méandre de la Tamise à l'est de Londres. De nombreuses incertitudes avaient pesé sur ce projet au cours des derniers mois, certains membres du consortium devant s'en occuper à l'origine ayant renoncé à leur participation.

Le changement de président de l'AFME

Le « testament » de M. Rolant

M. Jacques Bouvet, ingénieur en chef des Mines, ancien directeur général d'Usinor, a été nommé administrateur de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME) par le gouvernement (*Journal officiel* du 23 juillet). Il devrait en être porté à la présidence lors du prochain conseil des ministres. M. Bouvet remplace M. Michel Rolant, ancien numéro deux de la CFDT, qui a exprimé, au cours d'une conférence de presse le 24 juillet, ses *« inquiétudes »* sur l'avenir de la maîtrise de l'énergie en France. Il n'a pas mâché ses mots, présentant son *« testament ».*

« La création de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie est une expérience réussie, que nous envient les pays étrangers, mais menacée. » Pour M. Michel Rolant, *« c'est en période de repli sur les prix du pétrole, comme maintenant, qu'il faut se donner les moyens de résister à un nouveau choc ».* Or on n'en prend pas le chemin. Le gouvernement *« change de cheval au milieu du gué »,* réduit le budget de l'Agence *« de 230 millions de francs »* (de 30 millions sur les crédits du ministère de l'industrie et de 200 millions sur le fonds spécial des grands travaux) et exige le départ de deux cents personnes (sur cinq cents), chiffre qui signifie *« la mise en cause de l'action régionale de l'AFME ».*

L'Agence avait pourtant fait du bon travail. *« Nous avons initié 22 milliards de francs d'investissements d'économie d'énergie dans les entreprises privées ou publiques, les hôpitaux, les écoles, les mairies... »* Au bout du compte, *« la France économise 34 millions de tonnes d'équivalent pétrole par an. »*

Mais voilà : l'Agence, comme toutes les organisations transversales, dérange la tranquillité des administrations. *« J'ai une mauvaise image chez les fonctionnaires ? C'est vrai et légitime,* a expliqué M. Rolant. *Je ne cesserai de dénoncer les corps de l'Etat auxquels l'AFME n'a cessé de se heurter. »* Son limogeage est une revanche, *« un complot de l'appareil d'Etat »* contre lui, vilain canard. M. Madelin, ministre *« qui se dit libéral »,* est tombé dans le panneau : *« Il sacrifie la seule organisation qui promeut la concurrence des énergies, au profit des monopoles des producteurs. »* Le ministre de l'industrie souhaite, en effet, que ce soient les producteurs eux-mêmes (EDF, GDF, les compagnies pétrolières) qui se chargent de promouvoir désormais les économies d'énergie. *« Une naïveté,* selon M. Rolant, *puisque ces producteurs — et c'est normal — ont d'abord pour objectif de vendre plus. »* M. Madelin *« s'est fait rouler dans la farine ».*

A propos d'EDF, M. Rolant a expliqué : *« EDF a rendu au pays des services éminents dans la modernisation du pays. »* Mais cette entreprise publique, *« compromis historique, aujourd'hui branlant, entre les ingénieurs des ponts et le Parti communiste »* en a trop fait : *« En 1992, il y aura douze centrales nucléaires en trop, un coût de 120 milliards de francs, qui est un handicap pour le pays. »*

Licencié, M. Rolant se retrouve *« au chômage ».* Retournera-t-il à la CFDT ? *« Voilà bien une question symbolique en France : comme si j'étais un inspecteur des finances qui, après services, retourne à l'inspection. Eh bien ! non, la CFDT n'est pas un corps d'Etat ! »* En revanche, M. Rolant continuera « à se battre » pour que la Fmce se prépare au futur choc pétrolier. Une préparation stratégique aujourd'hui *« menacée ».*

E. L. B.

SOCIAL

Selon l'INSEE

L'activité des femmes a diminué l'an passé

Les premiers résultats de l'« enquête emploi » de mars, publiés le jeudi 23 juillet (1) par l'INSEE *montrent* une augmentation de la proportion de chômeurs en France, selon la définition du Bureau international du travail (2), passée de 10,2 % à 10,7 % en un an, de mars 1986 à mars 1987 (soit cent vingt mille personnes de plus). Le nombre de chômeurs aurait atteint 2 567 000 en mars dernier. Ainsi, après la pause enregistrée en 1985-1986, la dégradation constatée depuis 1975 (où le taux de chômage était de 3,7 %, soit 808 000 chômeurs) *continue.*

Cette aggravation touche particulièrement les femmes. A tous les âges, le chômage augmente mais sa croissance s'accélère pour celles âgées de vingt-cinq à quarante-neuf ans. La proportion atteint 11,5 % contre 10,1 % en mars 1986 et 9,7 % en mars 1985. Pour les moins de vingt-cinq ans, elle était de 28,5 % en mars 1987 contre 27,5 % en 1986, mais 30,5 % en 1985. *« Les femmes,* indique l'INSEE, *sont victimes de licenciements plus nombreux. Une chômeuse sur deux recherche du travail après un licenciement ou la perte d'un emploi précaire. »* Une sur deux est sans emploi depuis plus d'un an.

En revanche *« la part de celles qui recherchent un premier emploi diminue : face à un marché du travail devenu plus rude, certaines se découragent ».* Résultat : leur activité *« marque un palier » :* 45,8 % des femmes étaient actives en mars 1987, contre 46 % en mars 1986, et 45,4 % en mars 1985. Pour les moins de trente-cinq ans, la baisse est supérieure à un point. Cependant, selon l'INSEE, cela ne remet pas en question *« la participation croissante des femmes à l'activité économique »* sur le long terme.

En revanche, *« pour la deuxième année consécutive, la situation des hommes de moins de vingt-cinq ans s'améliore » :* leur taux de chômage est tombé de 24,5 % en mars 1985 à 20,7 % en mars 1987. Pour l'INSEE, *« à l'ampleur du dispositif pour favoriser l'emploi des jeunes, s'ajoute l'effet d'une légère reprise dans le bâtiment et les travaux publics. Mais les emplois offerts sont plus qu'avant des contrats à durée déterminée ou des stages ».* D'autre part, on constate un transfert au détriment des vingt-cinq-quarante-neuf ans, dont le taux de chômage est passé de 6,6 % à 7 % en un an. Et 44,2 % d'entre eux étaient sans emploi depuis plus d'un an.

(1) *Premiers résultats,* n° 101, juillet 1987.

(2) Cette augmentation est inférieure à celle des demandeurs d'emploi en fin de mois qui sert à établir les taux de chômage mensuels. Cela tient en partie aux différences de champ, l'INSEE va donc, à partir de l'automne réviser en baisse les taux mensuels.

TRANSPORTS

Les compagnies aériennes européennes créent deux réservations informatiques concurrentes

Les compagnies aériennes européennes ne sont pas parvenues à mettre sur pied un système de réservation commun. *Elles* ont discuté pendant plusieurs mois pour essayer de s'entendre sur un réseau informatique capable de concurrencer ceux des compagnies américaines qui offrent aux agents de voyages de réserver non seulement une place d'avion, mais aussi une voiture de location, une chambre d'hôtel, et de tenir en même temps leur comptabilité. Deux groupes viennent de naître.

Le premier, baptisé Amadeus, regroupe notamment Air France, Ibéria, Lufthansa et SAS (*le Monde* du 29 avril). Son conseil d'administrationn, réuni le 20 juillet à Madrid, a confirmé le contrat de 100 millions de dollars (610 millions de francs) qui sera passé avec IBM pour l'équipement en ordinateurs. Il a surtout décidé de coopérer, pour le logiciel, avec « System One » qu'a développé la première compagnie du monde occidental Texas Air.

L'autre groupement rassemble British Airways, KLM, Swissair et une filiale de l'américain United Airlines, dont le système de réservation Apollo est l'un des plus performants au monde. Cette association a annoncé qu'elle investissait 120 millions de dollars dans des ordinateurs IBM. Son nom et son siège ne sont pas encore connus. Ses fondateurs *prévoient d'offrir un premier* service début 1988.

Consulté sur les conséquences de ce divorce entre compagnies européennes, M. Jacques Friedmann, président d'Air France, nous a déclaré : *« Il n'était pas indispensable que nous créions une seule entreprise de réservation. Après tout, les Etats-Unis en comptent plusieurs. Je crois que nous devions mettre en place avant tout un système souple et que cela n'aurait pas été possible si nous avions été plus de vingt compagnies fondatrices. »*

Al. F.





Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

Regain d'intérêt pour le taux variable

Les liquidités internationales demeurent très abondantes. Néanmoins, elles se placent principalement à court terme. Simultanément, l'extrême instabilité des taux d'intérêt dans le monde et la crainte de les voir se tendre encore davantage – mouvement dont le prélude pourrait bien être la hausse, cette semaine, des rendements sur la plupart des principaux marchés obligataires – provoque un renouveau d'intérêt pour le marché des euroémissions à taux d'intérêt variable. Celui-ci, qui avait été extrêmement actif l'an dernier, s'est considérablement contracté depuis le mois de décembre après qu'eut éclaté la crise des emprunts perpétuels à taux flottant.

Alors que 18 milliards de dollars d'euro-obligations à taux variable avaient été émis au cours des douze mois de 1986, le montant ayant vu le jour durant le premier semestre de cette année a péniblement atteint 2 milliards de dollars. Cette raréfaction, combinée avec l'augmentation des rendements consécutive à l'effondrement des cours, explique le regain d'intérêt pour ce type de papier. Il faudrait vraiment être masochiste pour dédaigner des euroémissions à taux variable, même à caractère subordonné, lorsqu'elles en arrivent à procurer des rapports de l'ordre de 50 points de base au-dessus du Libor.

Parallèlement, l'influence dépressive exercée par le krach du marché des euro-obligations perpétuelles à taux flottant, qui a profondément perturbé la capitalisation de nombreux établissements, commence à s'estomper. Dans ce domaine, les schémas mis sur pied pour permettre aux banques détentrices de ce type de papier de sortir de ce qui était devenu un traquenard, ont aidé à clarifier l'atmosphère. Ces différents canevas sont tous d'une nature identique. Les banques qui détiennent des euro-obligations perpétuelles se voient offrir la possibilité, contre un paiement en espèces, disons pour l'exemple de 16 % du montant concerné, de les échanger à un prix de 93 contre du papier à taux variable d'une durée limitée mais longue, c'est-à-dire de l'ordre de vingt-huit ans, porteur d'un intérêt flottant équivalent à 30 points de base au-delà du Libor. Le règlement en espèces est utilisé pour acquérir des emprunts à coupon « zéro » qui, à leur tour, servent de garantie au remboursement du principal.

Cette technique de transfert, ou si l'on préfère de swap, s'apparente à celle utilisée pour convertir en actions les créances en eurocrédits des banques occidentales sur les pays d'Amérique latine ou du tiers-monde. Dans ce cas, la procédure est la suivante : le porteur, par exemple, de 1 million de dollars de dette bancaire sur le Mexique, est autorisé par les autorités de Mexico de la revendre, sur la base d'une certaine décote, en échange d'un règlement en pesos permettant l'acquisition ultérieure, dans la devise locale, d'actions dans une société du pays. Ce faisant, la banque créditrice aura échangé un actif bilantiel à la valeur incertaine contre un investissement en portefeuille susceptible de bénéficier d'une certaine croissance.

L'intérêt renouvelé pour les euro-obligations à taux variable s'est surtout concentré sur les émissions de cinq à dix ans des emprunteurs à caractère souverain ou supranational.

L'euro-appétit pour ce type de débiteurs n'est pas limité aux opérations à taux variable. Il s'étend, en fait, à l'ensemble du marché international des capitaux.

Mort d'un calendrier

La clientèle privée, elle-même, ne se désintéresse plus systématiquement d'un dollar américain qui semble reprendre du poil de la bête. Alors qu'il y a encore peu elle se serait joyeusement débarrassée de tous ses avoirs libellés dans la devise des Etats-Unis, elle paraît, aujourd'hui, heureuse de réinvestir le fruit de son épargne en dollars américains. Son choix, toutefois, se porte essentiellement sur des emprunteurs qui lui paraissent au-dessus de tout soupçon. La Banque mondiale, par exemple, a pu, huit jours plus tôt, lever sans encombre 300 millions de dollars sur dix ans bien que cette échéance soit particulièrement détestée par les investisseurs. Mais l'offre comportait des conditions attrayantes : un coupon annuel de 9 % sur un prix d'émission de 101,50. Cette semaine, la Banque européenne d'investissement (BEI) a pu offrir avec bonheur 150 millions de dollars, également sur dix ans, sur la base d'un coupon annuel de 9,375 % et d'un prix d'émission de 101,625, soit de 68 points de base de plus que celui des bons de même durée du Trésor américain, parce que la qualité de l'emprunteur est superbe et les conditions réalistes.

Ce dernier facteur explique aussi le bon accueil réservé à l'euroémission de 300 millions de livres sterling lancée par le groupe australien Elders. Bien qu'il s'agisse de la plus grande opération jamais offerte en sterling et que ce secteur se soit le même jour trouvé malmené par la publication de statistiques malheureuses pour la balance commerciale britannique, la proposition australienne a enchanté au vu de ses conditions généreuses : un coupon annuel de 10,25 % et un prix de 100,50 sur une échéance de seulement cinq ans, c'est-à-dire un rendement de 96 points supérieur à celui des emprunts de même durée du gouvernement britannique. Il en coûtera cependant bien moins à l'emprunteur. La transaction est bâtie sur un swap permettant d'obtenir des sterling à taux variable à un coût de l'ordre de 45 points de base en dessus du Libor. L'échange étant un swap d'actifs, l'opération a, en quasi-totalité, été absorbée par le monde bancaire et non par le dentiste belge ou britannique.

A l'exception des transactions mentionnées ci-dessus, les euro-investisseurs préfèrent néanmoins rester engagés à court terme. Le nombre d'acheteurs finaux en euro-obligations à moyen terme de toutes sortes, qu'il s'agisse de celles en dollar américain, en dollar canadien, en dollar australien, en deutschemark, en livre ou en ECU, est extrêmement faible. Cela explique l'engouement persistant pour le papier commercial et autres euronotes à brèves échéances, c'est-à-dire à moins d'un an.

Le secteur du marché international libellé en deutschemark ayant souffert de la reprise du dollar sur les marchés des changes est présentement léthargique. Il pourrait néanmoins se réveiller parce que la Bundesbank a aboli cette semaine le système de calendrier qui obligeait les banques à découvrir le détail de leurs transactions quinze jours à l'avance. Elles n'auront plus à le faire que l'avant-veille, à minuit, du lancement. En outre, elles n'auront plus à divulguer que la personnalité du débiteur, le montant de l'emprunt, son caractère et le nom de la banque dirigeant le placement. Cela permettra de développer les swaps de même que les euroémissions convertibles et celles accompagnées de warrant-actions, soit toutes les opérations dont les conditions ne peuvent être fixées qu'à la dernière minute en fonction de l'état du marché.

CHRISTOPHER HUGHES.

LES DEVISES ET L'OR

Reflux sur le dollar

Les Japonais n'achèteraient-ils plus le billet vert comme ils le faisaient avec entrain la semaine dernière ? En tout cas, il semble bien qu'ils aient commencé à réduire leurs acquisitions, sous la forme d'obligations du Trésor américain, pour toute une série de raisons *(exposées ci-dessous, en rubrique Marché monétaire et obligataire)*, dont la moindre n'est pas qu'à 152 yens pour un dollar les investissements en produits financiers américains ne sont pas des plus sûrs, dans l'immédiat tout au moins.

Pessimisme rampant

La conséquence est qu'après une pointe à près de 153 yen, le dollar est revenu en dessous de 150 yens à la veille du week-end, la devise japonaise se raffermissant à due concurrence, passant, à Paris notamment, de 4,04 F à 4,11 F (pour 100 yens). Pour l'instant, le repli ne s'effectue que par rapport à la monnaie nipponne, et reste assez limité en ce qui concerne les monnaies européennes. Le billet vert, qui avait, cette semaine, frôlé 1,87 DM, se retrouve, vendredi, un peu au-dessus de 1,85 DM.

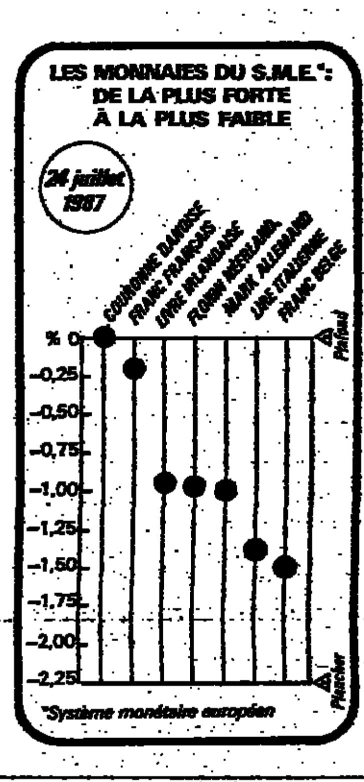
Outre les réticences japonaises, l'annonce, à la veille d'un week-end, d'une progression plus réduite du produit national brut américain – 2,6 % au deuxième trimestre 1987 contre 4,4 % au premier trimestre – a affecté le billet vert. Initialement, ce dernier a monté, probablement parce que le marché redoutait une progression ramenée à 1 %, mais par la suite le pessimisme l'a emporté. Par ailleurs, des inquiétudes se font jour sur regain éventuel d'inflation dû, essentiellement, à la remontée des cours du pétrole, dont la baisse avait contribué à ramener à 1,1 % la hausse des prix de détail américains en 1986. Cette année, on table sur 4 % à 5 % au minimum, l'augmentation de juin ayant été de 0,4 % (à un moment, on redouta une flambée à 0,9 %). Si on y ajoute la lenteur de la diminution du déficit commercial et du déficit budgétaire aux Etats-Unis, on risque de rejoindre le clan des pessimistes, qui prévoient une période difficile pour le dollar entre le 15 septembre et le 15 octobre prochains.

En Grande-Bretagne, le creusement, inopiné, du déficit commercial en mai, dernier chiffre connu, a provoqué un vif repli initial de la livre sterling, atténué par la suite. A l'origine de ce creusement, on trouve surtout l'augmentation des importations, due au gonflement de la consommation. Cet événement a quelque peu altéré l'euphorie dans laquelle la City baigne depuis la victoire électorale de Mme Thatcher, lui rappelant que l'économie britannique, en dépit de son net redressement, reste fragile sur certains points, notamment sur le front des prix : la Banque d'Angleterre, dans un rapport récent, laisse craindre une poussée d'inflation.

Dans ce climat, les événements du golfe Persique et la probabilité d'une nouvelle hausse des prix du pétrole brut n'ont pas contribué à soutenir la livre sterling comme ils le faisaient précédemment. En Europe, le franc français s'est montré ferme, notamment vis-à-vis du mark, plus discuté. Le fait saillant a été la progression générale du franc suisse qui, après avoir glissé au-dessous de la barre des 4 francs français à Paris, s'est rétabli au-dessus.

Sur le marché de l'or, la tension dans le golfe Persique a permis au cours de l'once d'or de s'élever à plus de 450 dollars.

FRANÇOIS RENARD.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 20 AU 24 JUILLET

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,6080	–	16,2272	65,1465	53,9811	2,6042	47,9386	0,0746
	1,6125	–	16,6182	64,7249	53,9083	2,6001	47,9157	0,0745
Paris	9,9855	6,1625	–	401,46	332,66	16,0482	295,42	4,5954
	9,9572	6,1750	–	399,68	332,38	16,0556	295,88	4,6013
Zurich	2,4683	1,5350	24,9090	–	82,8610	3,9974	73,5858	1,1467
	2,4913	1,5450	25,0202	–	83,2884	4,0172	74,0297	1,1512
Francfort	2,9788	1,8525	30,0607	120,68	–	4,8242	88,9063	1,3814
	2,9912	1,8550	30,0404	120,06	–	4,8232	88,8836	1,3822
Bruxelles	61,7472	38,40	6,2312	25,0142	207,28	–	18,4084	2,8635
	62,0168	38,46	6,2283	24,8982	207,33	–	18,4284	2,8659
Amsterdam	3,3543	2,0860	33,8501	135,89	112,40	5,4323	–	1,5555
	3,3653	2,0870	33,7978	135,88	112,51	5,4264	–	1,5551
Milan	2156,32	1341	217,61	873,61	723,88	34,9235	642,86	–
	2151,08	1342	217,33	868,61	723,45	34,8934	643,83	–
Tokyo	240,95	149,85	24,3167	97,6221	80,8906	3,9823	71,3360	0,1117
	246,23	152,70	24,7287	98,8350	82,3181	3,9783	73,1672	0,1138

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 24 juillet, 4,1124 F contre 4,0439 F le vendredi 17 juillet.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Premières tensions après l'accord sur le cacao

Depuis l'entrée en vigueur du nouvel accord international sur le cacao, le 20 janvier dernier, les cours mondiaux de cette fève des tropiques se sont sensiblement raffermis. En début d'année, une tonne de cacao valait 1 935 dollars à New-York. Fin juillet, les cours s'établissent autour de 2 047 dollars, après avoir dépassé les 2 100 dollars.

Cette nouvelle amélioration dissimule cependant les difficultés qui ont accompagné la mise en place de l'accord et nuisent maintenant à son efficacité. En premier lieu, il a fallu attendre mai pour que le stock régulateur procède à ses premiers achats de soutien. Les atermoiements de certains Etats signataires de l'accord, qui tardaient à le ratifier, ont empêché une intervention d'urgence sur le marché. Les cours étaient pourtant tombés à moins de 1 600 droits de tirages spéciaux (DTS) par tonne (1), alors que la fourchette défendue par l'ICO (Organisation internationale du cacao) va de 1 600 à 2 270 DTS. Le 22 juin, le stock régulateur a interrompu son activité : il avait acheté 75 000 tonnes en un mois, atteignant ainsi le plafond autorisé pour une période de trente jours. Malgré son retrait, les cours sont revenus dans la fourchette garantie. Ils évoluent autour de 1 680 DTS par tonne. Les risques de gelées au Brésil et surtout la sécheresse qui touche les plantations d'Afrique de l'Ouest sont à l'origine de cette relative fermeté.

Mais les divisions resurgissent aujourd'hui au sein de l'ICO entre producteurs et importateurs. Ces derniers souhaitent en majorité réduire la fourchette d'intervention du stock régulateur de 115 DTS. Seule la France et, semble-t-il, les pays nordiques prônent une diminution moins brutale, de l'ordre de 50 DTS. Incapables de s'entendre sur ce point central de l'accord, les membres de l'ICO réunis à la mi-juillet à Londres n'ont rien décidé. Il est donc vraisemblable qu'en vertu des règles désormais en vigueur le principe de diminution automatique du prix garanti sera appliqué. Il faudrait un compromis entre les parties lors de leur prochaine rencontre – du 2 au 11 septembre prochain – pour éviter ce type d'ajustement.

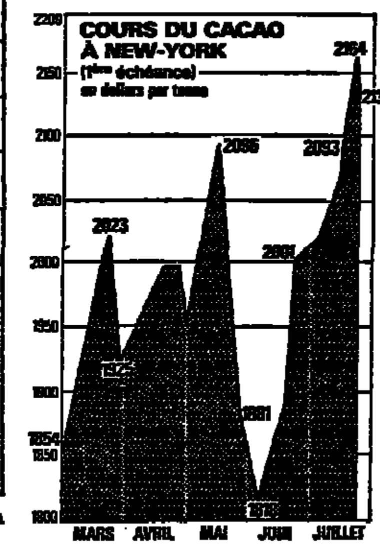
La récente CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement) a une nouvelle fois défendu la cause des accords de produits, avec le soutien inespéré des Soviétiques. Les premiers soubresauts des mécanismes de soutien des prix du cacao reflètent la portée limitée des déclarations d'intention prononcées lors des « grand-messes » consacrées au développement. Dans le précédent accord cacao, le stock régulateur avait dû renoncer à toute intervention au bout d'un an, après avoir gelé la totalité de ses fonds dans la bataille. L'accord actuel pourrait bien connaître un sort identique. Moins que les deniers, c'est semble-t-il la motivation qui fait défaut aux consommateurs pour soutenir le prix de cette denrée.

E. F.

(1) 1 DTS = 7,80 F = 1,26 dollar.

PRODUITS	COURS DU 24-07
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 054 (+ 36) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	984 (+ 28) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	3 067 (– 44) Livres/tonne
Sucre (Paris) Octobre	1 050 (– 60) Francs/tonne
Café (Londres) Juillet	1 220 (+ 14) Livres/tonne
Cacao (New-York) Septembre	2 047 (– 58) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Septembre	256,75 (– 1) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Juillet	163,75 (+ 5,25) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Août	165,30 (+ 2,50) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.



Recul d'activité à la Bourse de commerce de Paris

Les marchés à terme de la Bourse de commerce de Paris (sucres blancs, cafés robusta et cacaos en fèves) ont enregistré *au premier semestre 1987 un* volume d'activité de 13,833 millions de tonnes, en recul de 4 %. Le volume d'affaires sur ces trois marchés a également baissé à Londres (– 10 %) et à New-York (– 3 %). A Paris, l'activité sur le sucre a porté sur 13,788 millions de tonnes (– 4 %). L'activité sur le cacao (9 660 tonnes) et sur le café (35 455 tonnes) a respectivement diminué de 59 % et 66 %.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Inquiétudes

Que le marché obligataire de Paris soit resté « pourri » cette semaine, comme les précédentes, ce n'est pas une surprise. En revanche, les opérateurs ont commencé à hausser les sourcils en observant l'évolution des marchés étrangers qui, pour la plupart, s'orientent vers une remontée des taux d'intérêt.

C'est aux Etats-Unis que ce phénomène apparaît plus nettement avec, pour explication, la crainte d'une reprise de l'inflation. Déjà, en milieu de semaine, une petite alerte avait eu lieu sur la rumeur, un peu folle, que la hausse des prix de détail aurait été de 0,9 % en juin : immédiatement, les cours des obligations fléchirent en même temps que leurs rendements remontaient. En fait, cette hausse s'éleva, plus logiquement, à 0,4 %, mais le marché des valeurs à revenus fixes ne se redressa pas pour autant. A la veille du week-end, la tendance était assez mauvaise à Chicago et à New-York, où l'emprunt 2 017, déjà tombé au-dessous de 100 (cours d'émission), a encore fléchi avec un rendement poussé à 8,84 % contre moins de 8,50 % il y a quelques semaines. De quoi commencer à effrayer les investisseurs japonais qui, du coup, semblent se montrer beaucoup moins ardents qu'au cours des quinze derniers jours. En juin, ils avaient battu leurs records avec 14 milliards de dollars d'achats en titres étrangers divers, essentiellement des valeurs du Trésor américain. Mais, maintenant, leur bel enthousiasme, qui a grandement contribué à la reprise du dollar, se refroidit nettement, ce qui risque de peser sur les résultats de la prochaine adjudication trimestrielle dudit Trésor, en août.

Pour expliquer leur nouvel état d'âme, ils mettent en avant outre la crainte de l'inflation et la hausse des rendements précédemment évoquée, des inquiétudes sur la tenue du dollar et des doutes sur la rapidité de la diminution du déficit commercial des Etats-Unis. Enfin, à Tokyo, on pense que le cours de 152 yens pratiqué cette semaine est trop élevé dans les circonstances actuelles : c'était moins dangereux à 140 yens il y a à peine deux mois.

En Europe, l'attention s'est tournée vers l'Allemagne où, là aussi, les taux d'intérêt remontent. L'argent au jour le jour approche de 4 % contre 3,40 % ou même 3,20 % il y a encore quelque temps, les rendements du marché obligataire (fonds d'Etat) atteignent presque 6 % contre 5,50 % à 5,60 % au printemps, et la Banque fédérale d'Allemagne vient de relever son taux de pension de 3,55 % à 3,60 %. C'est peu, mais c'est symbolique, et surtout significatif. A la Bundesbank, on n'a jamais digéré le fait que la croissance de la masse monétaire dépasse les limites fixées : à la faveur d'une fermeté du dollar, de nature à limiter l'afflux massif des capitaux qui, précisément, gonflent cette masse, on n'y serait pas mécontent de « serrer un peu la vis », pour essayer de faire rentrer le fleuve dans son lit.

En Grande-Bretagne, enfin, l'annonce d'un important déficit commercial en mai a désagréablement affecté le marché financier, fait baisser la Bourse de Londres et rendu possibles non seulement un arrêt de la baisse des taux d'intérêt, mais aussi une éventuelle remontée, si la livre faiblissait trop.

De ce contexte international pas très encourageant, il est vrai, le marché de Paris n'a, conformément à ses habitudes actuelles, retenu que les mauvais côtés. L'échéance de septembre sur le MATIF, bon baromètre en l'occurrence, qui était retombé à 103,25 la semaine dernière, contre 103,50 précédemment, a encore glissé, revenant à 102,35, tout près de son plus bas cours historique depuis le 20 février 1986, date de création du marché. Tout au plus a-t-elle poussé une pointe passagère à 102,50.

Les mauvais côtés, avons-nous dit : certes, le dollar fléchit un peu *(voir ci-dessus)*, mais le franc est très ferme, par rapport à un mark dont le cours a encore baissé, revenant à 3,3260 F environ, au plus bas depuis le réajustement du système monétaire européen (SME) le 12 janvier dernier. Néanmoins, les opérateurs craignent qu'une rechute du billet vert, toujours possible *(voir en rubrique les Devises et l'or)*, ne mette à nouveau à mal le SME.

Certains augures, et non des moindres, avancent que la Banque de France pourrait encore réduire son taux d'intervention, d'ici à la fin de l'année, d'un demi, voire de trois quarts de point, rien n'y fait. On hasarde même une date pour la prochaine diminution, celle du 4 août, après le voyage au Japon de M. Daniel Lebègue, directeur du Trésor, qui s'en va vanter aux Nippons les avantages des fonds d'Etat français. Et d'établir le parallèle avec un voyage semblable effectué par M. Lebègue à Londres, dans le même but, qui avait précédé un abaissement du taux d'adjudication de la Banque centrale.

Sur le front des émissions, très peu de chose : l'emprunt EDF signalé la semaine dernière s'est arraché, moins pour ses qualités intrinsèques, pas très mirobolantes, qu'en raison du fait que le marché a été sevré d'émissions à taux fixe depuis quelque temps.

Signalons enfin que des rumeurs circulent en ce qui concerne les opérations sur le MATIF. Le chef du service d'une charge d'agent de change aurait dû démissionner, laissant un beau « drapeau », et une autre charge aurait essuyé une perte dont l'ampleur relative lui poserait quelques problèmes, de nature à accélérer l'ouverture de son capital. Du côté des banques de trésorerie, certaines maisons mères auraient dû se pencher, avec attention, sur les comptes de leurs filiales, avec comme résultat quelques injections de capitaux frais, peu goûtées des intéressées.

F. R.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 20 au 24 juillet 1987

Eclaircie ?

UN semblant d'optimisme, aussi fugace que les rayons de soleil sur Paris, est revenu cette semaine au palais Brongniart. La liquidation du mois de juillet a été gagnante (+ 4,35 %), pour la première fois depuis avril. Si le marché n'a pas complètement effacé le mauvais souvenir laissé par ses contre-performances de mai et juin, il parvient à sauver les apparences. Mois maussade, juillet n'a pas été un mois pourri. Une fois remis de leur déception de n'avoir pas assisté à la « mythique » hausse d'été, les boursiers ont repris, ces jours derniers, quelque espoir de surprendre quelques belles éclaircies rue Vivienne. La semaine n'avait pourtant pas commencé sous les meilleurs auspices. La cote cédait 0,4 % lundi, puis accentuait son repli le lendemain (– 1,35 %). Le marché se stabilisait pour finir en légère hausse mercredi (+ 0,19 %), puis en nette progression jeudi (+ 1,22 %). Pour la dernière séance, qui était en même temps la première du terme d'août, la Bourse était créditée d'un superbe + 2 %. Au bout du compte, l'indicateur affichait sur la semaine un gain avoisinant 1,5 %.

Lundi, le *Wall Street Journal* avançait un pronostic réconfortant pour la place française. Celle-ci devrait, selon le grand quotidien financier de New-York, enregistrer une hausse de 20 % d'ici à la fin de l'année. Les professionnels français interrogés estimaient que les valeurs de communication et de BTP, ainsi que les titres pétroliers, étaient promis à des jours meilleurs. Peugeot, la CGE, Poliet, Lafarge, BSN, Havas, Moët-Hennessy et Elf-Aquitaine étaient cités parmi les « bonnes affaires » de la cote. La séance de mardi démentait en partie cette appréciation, le titre Elf chutant à la suite de ventes britanniques substantielles. Mercredi, un phénomène troublait les habitués des piliers.

Avant 13 h 30, l'indicateur instantané restait négatif, sans parvenir à remonter la pente. Puis, subitement, les cours se redressèrent et la tendance s'inversa. Certains voyaient là le signe d'une intervention des fameux gendarmes du marché, à commencer par la Caisse des dépôts. Au cours d'une séance sans affaires, caractérisée par un faible volume d'activité, il était facile de soutenir les cotations à moindres frais. *« Le marché est tenu. L'Etat a encore du « papier » à placer. Il préfère éviter une trop forte dépression du marché »*, assurait un opérateur. Mais tous ses confrères ne partageaient pas cet avis. Certains indiquaient que la « reprise » du milieu de semaine était due à un « facteur technique », sans que personne ne puisse précisément l'identifier...

Dans un marché déserté par les vacanciers, les boursiers avouaient s'ennuyer ferme. Les carnets étaient vides, les prévisionnistes mal inspirés. L'intérêt de la communauté financière était tout entier concentré sur les premiers mariages annoncés ces jours-ci entre agents de change et banquiers. Dans le cadre de l'ouverture progressive du capital des charges à compter du 1er janvier 1988, la BNP a publiquement fait connaître son intention de prendre le contrôle de la société du Bouzet. Celle-ci compte parmi les plus petites charges de la place. La transaction pourrait s'effectuer sur une base de 40 millions de francs.

De son côté, la Société générale vise une entrée dans le capital de la charge Delahaye-Ripault, à hauteur de 66 %, voire ensuite de 75 %. Mais au 1er janvier prochain, sa participation ne pourra pas dépasser 30 %, conformément aux textes officiels. La Chambre syndicale des agents de change a, d'autre part, donné son feu vert au rapprochement entre la charge Tuffier-Ravier-Py et la société Nicol, agent du marché interbancaire. Mais ce remue-ménage n'est encore qu'un signe avant-coureur de la grande réforme qui gagne la profession des hommes de marché. Il faudra attendre la mise sur pied du conseil des Bourses de valeurs, seul habilité à donner son agrément, pour que les mariages entre charges et banques soient officiellement célébrés.

Sous les lambris du palais, on commentait ces jours-ci les résultats de l'OPV (offre publique de vente) des actions de TF 1. Les prévisions pessimistes ont été en partie démenties par les résultats, somme toute satisfaisants : alors qu'on s'attendait à recenser 300 000 actionnaires, 415 741 petits porteurs ont finalement choisi la Une. 1 200 personnes morales sont aussi entrées dans le capital de la chaîne rachetée par Francis Bouygues. Au total, la souscription a été couverte quatre fois, dont 1,25 fois par les particuliers, qui ont demandé *9,6 millions d'actions. Le premier* cours coté le vendredi 24 juillet a été de 178 F (+ 7,8 % par rapport au prix de vente).

Par ailleurs, Paribas a racheté pour environ 500 millions de francs 13,4 % du capital de la CLT (Compagnie luxembourgeoise de télévision), détenus jusqu'ici par Schlumberger. Cette acquisition place la banque récemment privatisée au deuxième rang des actionnaires de la CLT. L'hypothèse de voir la société Parfinance, filiale du groupe belge Bruxelles Lambert, rétrocéder une partie – voire la totalité de ses actions Moët-Hennessy à *un grand de l'assurance était en* outre avancée.

La Bourse a accueilli avec une réelle satisfaction l'annonce de l'accord intervenu entre le groupe français Thomson et l'américain General Electric, aux termes duquel la firme dirigée par M. Alain Gomez se place parmi les leaders mondiaux de l'électronique « grand public ». En prenant 80,1 % de la division électronique « grand public » de General Electric, Thomson gagne en importance face aux japonais, américains et autres européens. Il se place en très bonne position dans la perspective du combat qui va s'engager dans les années 90 pour élaborer le standard « haute définition », qui régira demain le monde de la télévision pour tous.

Ajoutés les uns aux autres, ces événements ont créé un climat plus propice à l'initiative. Vendredi, les nuages qui assombrissaient l'horizon boursier huit jours plus tôt avaient disparu. La tension entre la France et l'Iran continuait de laisser froids les professionnels. On avait oublié le nouveau déficit de la balance des paiements enregistré en mai (– 3,9 milliards de francs). D'aucuns préféraient penser aux 16,5 milliards de francs (au moins) de réductions d'impôts dont bénéficieront en 1988 les entreprises françaises. Chacun trouve son réconfort comme il peut... Vendredi, les inguérissables haussiers (les revoilà) prévoyaient un superbe mois d'août. Ils se fiaient davantage à leur intuition qu'à leur réflexion. Le marché a montré *quelques dispositions meilleures. Il lui reste à faire* ses preuves.

ERIC FOTTORINO.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Société génér.	2 971 438	1 286 097 237
Lafarge	166 587	268 966 098
Peugeot	193 682	266 401 872
Michelin	82 490	260 714 799
CSF	183 503	243 836 279
Paribas	508 041	233 180 945
BSN	46 206	220 804 645
CGE	656 223	213 861 400
Elf	527 850	204 832 236
Midi	129 230	170 969 937
Moët	57 472	160 060 368
Imétal	976 305	156 080 063
Alcatel	61 304	151 167 190
CCF	925 059	137 001 522

(*) Du 16 au 23 juillet 1987.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Primagaz	+ 113,9	Prétabail	– 9,3
Imétal	+ 12,8	Cetelem	– 7,6
Fichet Bauche	+ 10,4	Drouot assur.	– 7
Alspi	+ 9,5	Talcs de Luzenac	– 6,9
Compt. des Entr.	+ 8,4	SDR Pas-de-Cal.	– 6,8
GTM-Entrepr.	+ 8,3	Matra	– 6,1
Fonc. Bel	+ 8,2	Chiers-Châtillon	– 5,9
Dassault	+ 7,8	Guyenne	– 5,9
Bellon	+ 7,8	Poliet	– 5,8
Nordon	+ 7,6	Simnor	– 5,8
Bouygues	+ 7,4	Silic	– 5,6
Créd. Fonc. Fr.	+ 7,1	DMC	– 5,4
Penhoët	+ 6,4	Sovac	– 5,2

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 17 juil.	Cours 24 juil.
Or fin (kilo en barre)	88 800	89 650
— (kilo en lingot)	89 200	89 850
● Pièce française (20 fr.)	516	521
Pièce française (10 fr.)	390	390
Pièce suisse (20 fr.)	603	604
Pièce latine (20 fr.)	507	518
● Pièce tunisienne (20 fr.)	502	510
Souverain	645	653
● Souverain Elizabeth II	648	661
● Demi-souverain	361	363
Pièce de 20 dollars	2 985	2 970
— 10 dollars	1 472	1 460
● — 5 dollars	960	950
— 50 pesos	3 385	3 395
● — 20 marks	638	630
— 10 florins	539	544
● — 5 roubles	335	347

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 24 juillet 1987

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Premier	102,60	102,40	102,30	–
+ haut	102,70	102,60	102,40	–
+ bas	102,35	102,25	102,15	–
Dernier	102,40	102,30	102,15	102
Compensation	102,40	102,30	102,10	102

Nombre de contrats : 36 564.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	20 juillet	21 juillet	22 juillet	23 juillet	24 juillet
RM	1 577 880	1 635 979	1 940 111	2 087 906	1 612 590
Comptant					
R. et obl.	5 969 078	8 148 586	9 161 593	7 867 447	7 424 592
Actions	195 201	295 615	222 803	242 046	290 919
Total	7 742 159	10 080 180	11 324 507	10 192 399	9 328 101
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1986)					
Françaises	102,2	101,2	101,3	102,1	–
Étrangères	127,1	126,9	126	126,2	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1986)					
Tendance	104	103	103	105	107
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	410,6	407,5	404,5	408,6	414

Spéculation sur ERT ?

La direction d'Explosivos Rio Tinto (ERT), premier groupe chimique privé espagnol, n'a *« aucune connaissance »* d'une possible OPA sur l'entreprise, dont les actions enregistrent depuis le début de l'année des hausses spectaculaires.

La presse se fait l'écho depuis plusieurs semaines d'une éventuelle OPA, en provenance d'investisseurs koweïtiens, en se fondant sur les progrès spectaculaires des actions d'ERT, qui ont gagné près de 150 % depuis le début de l'année.

Le mercredi 22 et le jeudi 23 juillet, le cours d'ERT à la Bourse de Madrid a encore progressé de 20 % environ à 753,25 pesetas. Le 2 janvier dernier, il cotait 307 pesetas.

Cette augmentation est d'autant plus « mystérieuse », a ajouté ce responsable, que l'entreprise ne verse pas de dividendes, et cela jusqu'à la fin du plan de restructuration mis en œuvre depuis 1984 et qui s'échelonnera encore sur quatre ans.

Le président d'ERT, M. José Marie Escondrillas, avait lui-même démenti, fin juin, l'existence d'une OPA. – (AFP.)

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Consolidation

Après avoir atteint des sommets la semaine précédente, Wall Street s'est employé, cette semaine, à consolider ses positions. Le marché s'est replié en bon ordre, puis a regagné une partie du terrain perdu. Vendredi, l'indice des industrielles s'établissait à 2 485,33, soit à 24,71 points (– 0,9 %) en dessous de son niveau du 17 juillet.

Plusieurs facteurs ont incité les opérateurs à la prudence : la tenue très médiocre du marché obligataire, la situation tendue dans le golfe Persique, la chute de la Bourse de Tokyo, qui constitue *un frein à l'investissement* japonais en valeurs américaines. La reprise du Kabuto-Cho et la montée fulgurante de General Electric après l'annonce de l'accord conclu avec Thomson ont favorisé une reprise des achats, alors même que le département au commerce annonçait pourtant un ralentissement de la croissance économique pour le deuxième trimestre.

	Cours 17 juil.	Cours 24 juil.
Alcoa	56 1/4	59 7/8
Allegis (ex-UAL)	95 5/8	92 3/4
ATT	31 3/4	30 3/4
Boeing	47 3/4	47 3/8
Chase Man. Bank	41 1/8	42
Du Pont de Nemours	126 3/4	125 3/8
Eastman Kodak	90 1/4	87 3/4
Exxon	95 1/2	93
Ford	107 3/4	104 1/4
General Electric	56	56 3/4
General Motors	83 7/8	86 5/8
Goodyear	65 3/4	70
IBM	167 3/8	161
ITT	61 7/8	62 3/8
Mobil Oil	53 1/2	51 3/4
Pfizer	71 1/2	72 7/8
Schlumberger	49 7/8	47 3/8
Texaco	45 1/8	47 3/8
Union Carbide	29 3/8	27 1/4
USX	38 5/8	36 1/4
Westinghouse	65 7/8	65
Xerox Corp	76 1/4	74 1/8

LONDRES

Moins 3,75 %

Finis les records. Le marché londonien a dû digérer cette semaine ses excès antérieurs. Comme, en outre, quelques mauvaises nouvelles lui sont parvenues (hausse inattendue des prêts bancaires en juin, déficit, inattendu aussi, de la balance des paiements courants en mai avec une aggravation du déficit commercial), d'importantes ventes bénéficiaires ont eu lieu. D'un vendredi à l'autre, les industrielles ont baissé de 3,75 %.

Indices « FT » du 24 juillet : industrielles, 1 845 (contre 1 916,9) ; mines d'or, 442,8 (contre 429,7) ; fonds d'Etat, 89,35 (contre 91,20).

	Cours 17 juill.	Cours 24 juill.
Beecham	588	565
Bowater	579	541
Brit. Petroleum	404	377 1/2
Charter	461	451
Courtaulds	512	489
De Beers (*)	13 7/8	14 5/8
Freegold (*)	17 3/8	18
Glaxo	18 11/32	17 35/64
Gt. Univ. Stores	21 1/2	21 3/4
Imp. Chemical	15 3/32	14 29/32
Shell	14 27/32	14 35/64
Unilever	706	674
Vickers	228	234
War Loan	39 13/32	38 3/16

(*) En dollars.

FRANCFORT

Ventes bénéficiaires

Encore bien orienté en début de semaine, le marché allemand a enregistré pendant les deux dernières séances d'assez abondantes ventes bénéficiaires. D'un vendredi à l'autre, les cours ont en moyenne reculé de 1,5 %. Les automobiles, les biens d'équipement et les bancaires ont été assez éprouvés.

Indice de la Commerzbank du 24 juillet : 1 935 (contre 1 960,5).

	Cours 17 juil.	Cours 24 juil.
AEG	313,80	328,70
BASF	315,40	312,50
Bayer	342	344
Commerzbank	293	284
Deutschebank	664	638,30
Hoechst	321,10	324
Karstadt	498,50	505
Mannesman	162	173
Siemens	697,80	677,50
Volkswagen	412	391

TOKYO

Forte reprise en fin de semaine

Pleurs et sourires cette semaine au Kabuto-Cho. Après avoir continué de plonger au point d'enregistrer dès lundi sa troisième plus forte perte quotidienne (– 654,81 points) le marché s'est redressé d'un bond vendredi (+ 906,42 points) et samedi matin, il a encore consolidé sa reprise (+ 21,97 points). Les craintes inspirées par une hausse des taux d'intérêt mais aussi par la situation dans le Golfe se sont estompées.

Indices du 25 juillet : Nikkeï, 23 964,91 ((contre 23 983,45) ; général, 2 003,65 (contre 1 996,69).

	Cours 17 juil.	Cours 24 juil.
Akaï	530	516
Bridgestone	1 020	1 010
Canon	923	905
Fuji Bank	3 070	3 060
Honda Motors	1 520	1 500
Matsushita Electric	2 370	2 300
Mitsubishi Heavy	570	573
Sony Corp.	4 150	4 320
Toyota Motors	1 780	1 770

Météorologie

Evolution probable du temps en France entre le samedi 25 juillet à 0 h TU et le dimanche 26 juillet à 24 h TU.

La dépression centrée sur le sud de la Scandinavie sera peu mobile dans les prochaines soixante-douze heures. Le front chaud associé à ce minimum progressera lentement sur le pays jusqu'à demain. Le flux de nord-ouest apportera une masse d'air particulièrement froide pour la saison. Avec l'arrivée de cet air froid, une forte instabilité va se déclencher.

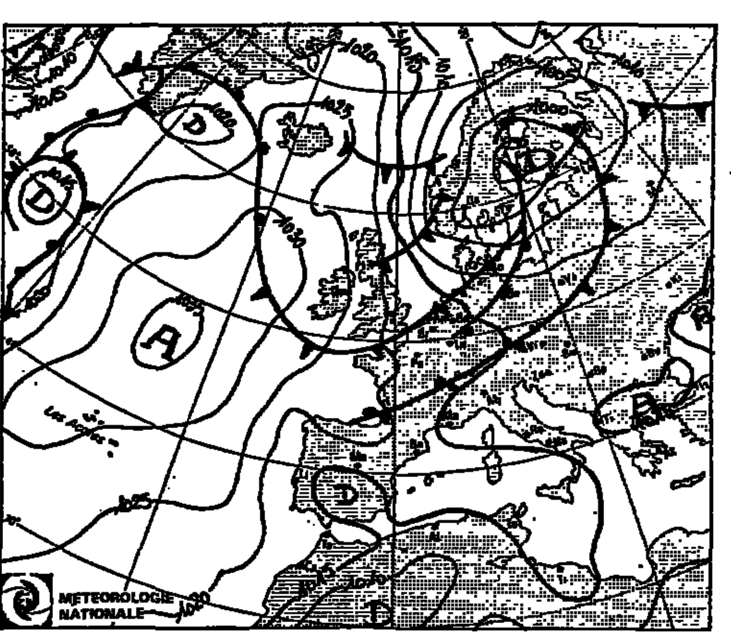
Dimanche 26 juillet, du Nord à la Lorraine, sur la région lyonnaise, les Alpes du Nord et la Corse, le ciel sera nuageux le matin et les averses ne seront pas rares. Averses également sur les Pyrénées orientales mais elles seront plus isolées. Dans la journée, ces averses persisteront sur le Nord-Est.

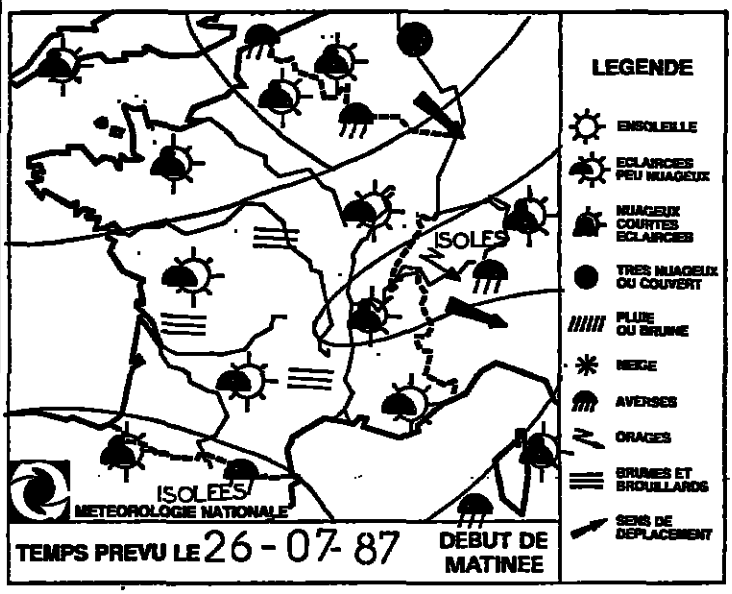
Les brumes ou brouillards seront plus fréquents sur le Centre et l'Aquitaine. Par la suite, la journée sera bien ensoleillée près de l'Atlantique. Sur les régions méridionales, le soleil brillera. Ailleurs, on aura encore des passages nuageux, *mais de belles éclaircies également.*

En soirée, le ciel deviendra nuageux sur la Bretagne et la Basse-Normandie.

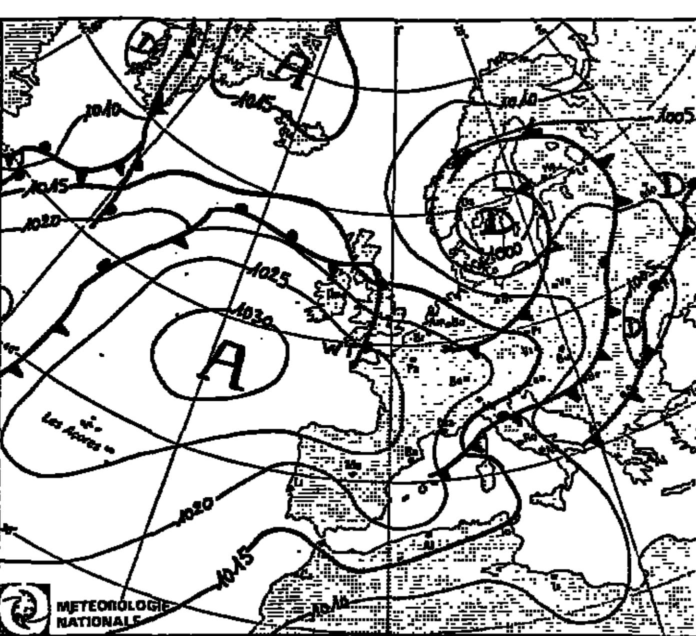
Les températures seront sans grand changement.

SITUATION LE 25 JUILLET 1987 A 0 HEURE TU





PRÉVISIONS POUR LE 27 JUILLET A 0 HEURE TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 24-7 à 6 heures TU et le 25-7-1987 à 6 heures TU — le 25-7-1987

	Max	Min	Temps
FRANCE			
AJACCIO	31	19	D
BIARRITZ	20	17	C
BORDEAUX	23	16	B
BOURGES	25	11	B
BREST	20	12	N
CAEN	21	15	C
CHERBOURG	17	12	C
CLERMONT-FERR.	25	13	C
DIJON	25	12	D
GRENOBLE St-M-H	28	17	N
LILLE	19	14	C
LIMOGES	22	14	D
LYON	25	15	N
MARSEILLE-MAR.	31	18	D
NANCY	23	10	N
NANTES	24	13	N
NICE	31	22	D
PARIS-MONTS.	21	16	B
PAU	19	16	C
PERPIGNAN	30	20	D
RENNES	22	14	C
ST-ÉTIENNE	24	13	N
STRASBOURG	25	13	D
TOURS	24	12	C
TOULOUSE	23	17	C
POINTE-À-P.	33	24	A
ÉTRANGER			
ALGER	31	22	C
AMSTERDAM	17	12	D
ATHÈNES	39	29	D
BANGKOK	35	27	C
BARCELONE	26	18	N
BELGRADE	36	23	D
BERLIN	23	12	P
BRUXELLES	18	13	P
LE CAIRE	38	23	D
COPENHAGUE	20	12	P
DAKAR	31	26	P
DELHI	36	33	C
DJERBA	41	23	D
GENÈVE	26	13	D
HONGKONG	30	26	O
ISTANBUL	33	23	D
JÉRUSALEM	33	22	D
LISBONNE	24	18	D
LONDRES	20	10	C
LOS ANGELES	23	16	D
LUXEMBOURG	20	12	P
MADRID	30	18	C
MARRAKECH	32	17	D
MEXICO	19	13	P
MILAN	31	23	N
MONTRÉAL	32	21	A
MOSCOU	28	18	O
NAIROBI	21	21	O
NEW-YORK	34	24	O
OSLO	22	13	N
PALMA-DE-MAL.	30	18	D
PÉKIN	34	24	D
RIO-DE-JANEIRO	28	21	D
ROME	37	25	B
SINGAPOUR	31	25	C
STOCKHOLM	22	14	A
SYDNEY	16	12	D
TOKYO	37	27	O
TUNIS	33	22	D
VARSOVIE	26	14	N
VENISE	31	23	D
VIENNE	26	19	O

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Monde

Après l'explosion d'une mine contre le « Bridgeton »

Escortés depuis mercredi par des bâtiments de guerre américains, le superpétrolier koweïtien *Bridgeton*, endommagé par l'explosion d'une mine, vendredi matin, dans le centre du Golfe, et le méthanier *Gas-Prince*, sont arrivés, vendredi 24 juillet, en fin d'après-midi au port de Mina-El-Ahmadi à Koweït. Le *Bridgeton* a jeté l'ancre à proximité du terminal de Sea-Island, alors que le *Gas-Prince* a été amarré au quai sud du port.

A Téhéran, le premier ministre, M. Mir Hossein Moussavi, s'est publiquement réjoui de l'incident survenu au *Bridgeton*, estimant qu'il avait porté *« un coup irréparable au prestige politique et militaire des Etats-Unis, ainsi qu'à la crédibilité de la politique américaine dans le Golfe »*, car, a-t-il dit *« Washington et ses alliés avaient auparavant annoncé qu'ils avaient désamorcé les mines menaçant le convoi »*. M. Rafsandjani, pour sa part, a interrompu son discours à la prière, vendredi, pour annoncer à la foule cet incident, *« un geste de la Providence »*. *« Les Américains ont voulu*, a-t-il dit, *faire une démonstration de force, c'est devenu une démonstration de faiblesse »*, tandis que la foule reprenait en chœur les nouveaux mots d'ordre : *« Le golfe Persique est le tombeau de Reagan »*, *« Nous nous battrons, nous n'accepterons pas de compromis. »* Cependant, ni M. Rafsandjani ni M. Moussavi n'ont revendiqué la responsabilité de cet incident au nom de l'Iran.

Le président du Majlis, qui est en même temps le représentant de l'imam auprès du Conseil supérieur de défense, a adressé une nouvelle mise en garde aux pays *« complices »* de l'Irak dans le Golfe. *« L'Iran*, a-t-il dit, *attaquera leurs installations pétrolières chaque fois que Bagdad frappera les installations pétrolières iraniennes. Il s'agit d'une décision militaire de l'Iran qui a décidé, à partir de maintenant, de mener cette politique de représailles »*, ajoutant que l'Iran ripostera également aux attaques de bateaux, sans perdre l'initiative de frapper le premier d'autres navires. M. Rafsandjani a également réitéré la volonté de *« poursuivre la guerre jusqu'au châtiment de l'agresseur »*, sans tenir compte de la résolution du Conseil de sécurité exigeant un cessez-le-feu immédiat. – (*AFP, Reuter.*)

Washington exclut « pour l'heure » des représailles

WASHINGTON
de notre correspondant

La Maison Blanche a réagi, vendredi 24 juillet, avec la plus grande prudence au premier incident survenu au cours de l'opération américaine de protection des pétroliers koweïtiens. Il est *« très difficile de déterminer l'origine »* de la mine qui a endommagé le *Bridgeton*, a notamment déclaré le porte-parole de la présidence, M. Marlin Fitzwater, en affirmant qu'il n'y avait pas *« à l'heure qu'il est de représailles à l'ordre du jour »* et que les Etats-Unis ignoraient *« qui était responsable »* de la pose de cette mine.

S'exprimant avec une modération appuyée et évitant toute critique à l'égard de l'Iran, M. Fitzwater s'est refusé à tout développement sur ce que serait l'attitude américaine dans l'hypothèse où des responsabilités finiraient par être établies. Avant ces déclarations, d'autres collaborateurs du président, réveillé en pleine nuit pour être tenu informé, avaient officieusement fait valoir que l'important était de savoir si la mine rencontrée par le pétrolier venait d'être placée sur sa route ou s'était seulement trouvée là, sans lien direct avec le franchissemnt, mercredi dernier, du détroit d'Ormuz par le premier tanker koweïtien naviguant sous la protection du pavillon et de la flotte des Etats-Unis.

Cette volonté de dédramatisation a encore été illustrée par le maintien de l'emploi du temps de M. Reagan, qui est parti dans l'après-midi en week-end, mais l'embarras de la Maison Blanche n'en est pas moins évident. Bien que le sentiment général à Washington soit que l'Iran ne souhaitera pas engager une épreuve de force directe avec les Etats-Unis, il se trouve en effet peu de responsables américains pour tabler avec une totale certitude sur une réelle retenue du régime khomeiniste.

Or, dans l'hypothèse d'une provocation délibérée, M. Reagan pourrait difficilement ne pas réagir avec fermeté alors même qu'il s'est engagé dans cette opération pour démontrer la volonté américaine d'assurer la liberté de navigation dans le Golfe et rétablir, après les ventes d'armes à l'Iran, la crédibilité des Etats-Unis auprès de leurs alliés arabes. Paradoxalement, cette quasi-obligation dans laquelle M. Reagan se trouverait de répondre coup pour coup contribue à rassurer le département d'Etat où l'on espère que cette dimension n'échappera pas aux responsables iraniens et tempérera leurs réactions.

Les milieux conservateurs, quant à eux, sont tout à fait persuadés que M. Reagan aurait toute l'Amérique derrière lui s'il était amené à relever le défi de l'imam Khomeiny et envisagent donc cette possibilité avec une certaine faveur.

Outre qu'il n'est pas évident que le soutien populaire à une épreuve de force avec l'Iran serait durable, la Maison Blanche n'ignore cependant pas qu'elle doit compter, d'une part, avec le Congrès qui n'a cessé de multiplier les mises en garde et, d'autre part, avec les certitudes militaires et surtout diplomatiques que comporterait cette évolution.

Car, pas plus que les Etats-Unis, l'Union soviétique ne perd de vue l'intérêt géopolitique qu'elle aurait à s'assurer, sur le long terme, de bonnes relations avec l'Iran. Elle a, en conséquence, clairement marqué sa réprobation de l'accroissement de la présence navale américaine dans le Golfe. Tout affrontement militaire risquerait ainsi à la fois de susciter des difficultés sur la scène politique américaine et de resserrer les rapports irano-soviétiques.

BERNARD GUETTA.

Incarcération d'un des Libanais interpellés par la DST

Abbas Khawaja, l'un des cinq Libanais interpellés au cours de la semaine par la Direction de la surveillance du territoire (DST) dans le cours de l'enquête sur les attentats de l'automne à Paris, a été inculpé et écroué, samedi 25 juillet, par M. Gilles Boulouque, juge d'instruction au tribunal de Paris. Abbas Khawaja a été inculpé d'*« association de malfaiteurs en relations avec une entreprise individuelle ou collective ayant pour but de troubler l'ordre public par intimidation ou terrorisme »*.

M. Jean-Bernard Mérimée ambassadeur au Maroc

M. Jean-Bernard Mérimée, ambassadeur de France à New-Delhi, a été nommé vendredi 24 juillet ambassadeur au Maroc, en remplacement de M. Philippe Cuvillier.

[Né le 4 décembre 1936, ancien élève de l'ENA, M. Jean-Bernard Mérimée a été en poste à Londres (1966-1972) ; il fut ensuite affecté au secrétariat général de l'administration centrale (1972-1975), puis chef de la mission de coopération à Abidjan (1975-1978), avant d'assumer les fonctions de sous-directeur du protocole (1978-1981). Il fut ensuite ambassadeur à Canberra et ambassadeur à New-Delhi à partir de mars 1985.]

● **Plus de 92 % des personnels de l'aviation civile contre le projet Douffiagues.** – Le projet d'agence à caractère d'établissement public industriel et commercial pour les contrôleurs aériens proposé par M. Jacques Douffiagues, ministre des transports, a été repoussé, samedi 25 juillet, par 92,16 % des personnels de l'aviation civile, à l'issue d'un référendum organisé par les syndicats. Seuls 7,84 % ont voté en faveur de ce projet, pour lequel 69 % des personnels de l'aviation civile se sont exprimés.

On s'achemine donc logiquement vers une poursuite de la grève des aiguilleurs.

● **Les orphelins chakmas.** – La question de l'accueil en France *« à titre temporaire »* de soixante-douze orphelins chakmas du Bangladesh réfugiés en Inde est réglée, a indiqué, vendredi 24 juillet le porte-parole du Quai d'orsay. Les parties intéressées dont les autorités de Dacca, ont toutes donné leur accord au départ des enfants de Tripura (Inde) vers la France. Les enfants âgés de 6 à 12 ans, membres d'une ethnie bouddhiste vivant aux confins du Bangladesh et de la Birmanie, s'étaient réfugiés en Inde en juin 1986, pour fuir les combats entre l'armée bangladeshi et les maquisards de leur ethnie, les Shanti Bahini, qui s'opposent à l'occupation de leurs terres par des colons musulmans. – *(AFP.)*

Emissaire du président Reagan

Le général Vessey va se rendre à Hanoï

Après plusieurs mois de négociations, les Etats-Unis et le Vietnam sont tombés d'accord pour la venue, du 1er au 3 août à Hanoï, d'un émissaire du président Reagan en la personne de l'ancien chef d'état-major interarmes, le général en retraite John Vessey, chargé de discuter avec les autorités vietnamiennes de la délicate question des soldats américains portés disparus pendant la guerre du Vietnam. La Maison Blanche a précisé que les entretiens se limiteraient aux questions humanitaires.

On peut toutefois douter que les dirigeants vietnamiens se bornent à évoquer le sort des 1 700 « MIA » (*missing in action*), dont Washington souhaite rapatrier les restes. Une source vietnamienne a d'ores et déjà indiqué au correspondant de l'Agence France-Presse à Hanoï que les interlocuteurs du général Vessey lui parleraient des *« questions humanitaires provoquées au Vietnam par la guerre américaine »* et des relations politiques entre les deux pays.

Sans le reconnaître publiquement, le Vietnam souhaite mettre à profit ce contact pour faire progresser le dossier d'une normalisation diplomatique, que Washington exclut du fait de la présence militaire vietnamienne au Cambodge. Le secrétaire d'État George Shultz avait déclaré le 18 juillet qu'il n'était pas question pour Washington d'accepter un *« marché »* dans lequel le Vietnam échangerait des informations sur les MIA contre une aide économique, intention que Hanoï s'est défendu de nourrir.

F. D.

Le naufrage du car-ferry « Herald-of-Free-Enterprise »

La commission d'enquête conclut à des négligences à tous les niveaux

***« ... Des fautes à tous les niveaux, du sommet jusqu'au bas de la hiérarchie. La compagnie était atteinte de ce mal qu'est le laisser-aller. »* Telle est l'une des conclusions de la commission d'enquête chargée, en Grande-Bretagne, d'élucider les causes du naufrage du *Herald-of-Free-Enterprise* au large de Zeebrugge, le 6 mars dernier, qui a rendu son rapport le vendredi 24 juillet. Cette catastrophe a coûté la vie à cent quatre-vingt-huit personnes selon un bilan qui ne sera jamais définitif puisqu'il n'existait pas de liste exacte des passagers.**

LONDRES
de notre correspondant

En rendant son rapport, le juge Sheen, président de la commission, a dénoncé à la fois les *« négligences »* de la compagnie Townsend-Thoresen qui armait le ferry et celles de trois membres de l'équipage, mais seuls ces derniers sont sanctionnés. Après six semaines d'audience et un mois et demi d'examens techniques, l'enquête a clairement établi que le navire avait sombré parce que les portes avant étaient restées ouvertes, laissant ainsi pénétrer l'eau sur le pont principal.

La commission reproche au premier officier d'avoir quitté le pont avant de s'assurer de la fermeture et ordonne qu'il soit suspendu de ses fonctions pendant deux ans. Le capitaine, lui, est frappé d'une suspension d'un an pour avoir *« supposé »* que les portes étaient closes. Or elles ne pouvaient pas l'être car le maître de manœuvre, directement responsable du verrouillage des ouvertures, dormait dans sa cabine au moment de l'appareillage.

Mais à l'égard de celui-ci la commission s'est montrée indulgente en laissant à la compagnie le soin de déterminer s'il y a lieu de prendre une mesure disciplinaire et en soulignant d'une part sa *« franchise »* – il avait aussitôt avoué publiquement sa défaillance,– d'autre part son *« courage »* puisque après le drame il a lutté jusqu'à l'épuisement pour sauver de nombreux passagers.

A l'encontre de la compagnie, le rapport note que les consignes ayant trait à la sécurité des différentes manœuvres étaient *« tout à fait inappropriées »*, que les membres du service chargés des opérations de la flotte n'avaient *« aucune expérience de la navigation »* surtout que, *« pendant six ans »*, les demandes répétées par les équipages pour des modifications des équipements ou des installations ont été *« ignorées »*.

Pis, sur un point essentiel à savoir l'installation d'un signal lumineux indiquant à la passerelle de commandement la fermeture complète des portes, la requête avait été rejetée *« à la légère »* six mois avant le naufrage.

Transformation coûteuse

Depuis l'accident, un pareil dispositif est mis en place sur tous les autres ferries de Townsend-Thoresen de même que des caméras de télévision pour permettre une vérification. Les règles de procédure ont été complètement changées pour mettre fin à la pratique tolérée des « suppositions ». Par ailleurs, les passagers sont désormais comptés un à un à deux reprises avant le départ.

A ce propos, le juge Sheen a loué le renouvellement de la direction décidé par la société P & O (Peninsular and Oriental), qui a repris, au début de l'année, Townsend-Thoresen. Toutefois, la commission constate que d'autres dispositions nécessaires n'ont pas encore été prises, comme un contrôle systématique du poids des véhicules embarqués. La mauvaise répartition des camions à l'intérieur du ferry a considérablement aggravé le déséquilibre du navire qui a chaviré en moins d'une minute.

Quant à la conception même de la plupart des ferries actuellement en service, la commission, malgré les sévères critiques émises durant l'enquête, se contente de *« suggérer »* l'installation de cloisons, pour éviter qu'en cas d'accident l'eau ne se répande et ne se déplace d'un bord à l'autre, dans le pont principal qui s'étend sur toute la longueur des navires. Un pareil compartimentage aurait empêché ce phénomène qui a entraîné le chavirement presque instantané du *Herald-of-Free-Enterprise* ; mais il s'agit là d'une transformation très coûteuse.

Après la publication du rapport, le ministre des transports, M. Paul Channon, a annoncé à la Chambre des communes que des visites de contrôle allaient être régulièrement effectuées sur tous les ferries et qu'un projet de loi serait bientôt soumis au Parlement afin que puissent être traduits en justice ceux qui ne respecteraient pas les consignes de sécurité. M. Channon a été vivement pris à partie par plusieurs députés qui ont considéré que son intervention était décevante et qui ont regretté que la commission, en dépit de la gravité de ses conclusions, ne réclame pas de sanctions contre la direction de Townsend-Thoresen. Le porte-parole du Parti travailliste a déclaré que le ministère des transports devait être, lui aussi, accusé de négligence pour n'avoir pas prévenu celles de la compagnie en cause.

FRANCIS CORNU.

Le verdict de la CNCL sur les radios FM parisiennes

Les radios non autorisées par la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), qui a rendu publiques, le vendredi 24 juillet, les autorisations de radios sur la région parisienne, devront cesser d'émettre à compter de la parution des autorisations au *Journal officiel* la semaine prochaine. C'est d'ailleurs lors de cette parution que seront connues les fréquences attribuées aux radios et les conditions d'émission. En attendant, l'annonce de la CNCL a semé le désarroi et la panique parmi les radios recalées. Des débats et rassemblements divers avaient lieu dans la soirée, et diverses actions et recours sont en préparation. Radio-Ici et Maintenant met au point un réseau Liberté où responsables de radios et journalistes s'expriment sur la situation de la FM. La communauté asiatique de Paris exprime sa stupéfaction, et ne peut se résoudre à fermer Asie-FM. De même pour Radio-Mandarine, Contact-FM (soutenue par deux cents associations), etc.

Le désarroi des exclus

Ah ! le dossier des radios libres... Cause d'angoisse pour les gouvernements de M. Giscard d'Estaing, qui les a combattues ; source de cauchemars pour le ministre Fillioud, qui les a autorisées ; casse-tête pour la Haute Autorité, qui devait les régir ; aujourd'hui sujet d'insomnies pour M. Yves Rocca, membre de la CNCL chargé de les instruire... Dossier fou sur un terrain en friche. Dossier impossible, qui ne rentre dans aucun des cadres de travail et d'analyse dressés par les hommes politiques et les administrateurs, totalement déconcertés, imperméables au langage des artisans de la radio. Dossier différent, dossier passionnant. Irrationnel sans doute.

Comment, dès lors, s'étonner des réactions impulsives de dépit et de révolte des nouveaux exclus de la FM parisienne ? Plus qu'un travail (s'ils étaient salariés), plus qu'un passe-temps (pour les nombreux bénévoles), la radio était tout à la fois, pour eux, une passion, une famille, un engagement, un véritable mode de vie. Tout s'articulait autour de la radio, dévoreuse de temps, d'argent, de dynamisme. Comment pourraient-ils imaginer éteindre leur radio comme on coupe l'électricité ?

La révolte donc s'organise. Avec la hantise des saisies et d'une nouvelle époque de troubles. Et avec un espoir : la proximité de l'élection présidentielle. La mi-août étant propice aux opérations de police, il faut tenir jusqu'à l'automne, se promettent déjà les rebelles. *« A six mois des échéances électorales... ils n'oseront pas. »*

Les décisions de la CNCL et l'orientation de ses choix marquent incontestablement un tournant dans l'histoire de la FM. Un tournant instructif pour l'ensemble des stations de province, qui vont elles aussi devoir passer, tour à tour, sous ses fourches caudines. Car, hormis une poignée de radios associatives – radios alibis ou expressions jugées inévitables (notamment celles des communautés ethniques), – la CNCL s'est fondée sur l'assise financière des radios. Elle a reconnu la primauté des stations commerciales. Mieux : elle a choisi de les conforter, de les protéger et d'asseoir leur puissance en leur donnant fréquences uniques, puissances supérieures et sites avantageux.

Certaines, de façon souvent très hypocrite, se voient même dotées d'une deuxième fréquence, et font mentir la règle du pluralisme des opérateurs radio. Les liens entre RTL et Radio-Classique, RMC et Nostalgie, Europe 1 et Europe 2, NRJ et 103.5 sont bien connus. Encore la CNCL a-t-elle eu pour ces dernières, et après quelques atermoiements, des pudeurs de dernière heure.

Europe 2 n'apparaît pas sur la liste, mais le nom de la société qu'elle contrôle, associée du groupe du *Parisien libéré* (la SORIF), a curieusement été accolé à celui de Ouïe-FM, laquelle se demande bien – dit-elle – ce qui lui tombe dessus. NRJ conserve également 103.5, bizarrement signalée sur la liste par le nom de la société GILDA, mais avec une contrainte très lourde, précisait vendredi la CNCL. Renseignements pris : comme on le lui demandait, NRJ a déjà cédé 40 % du capital de la radio à une société d'investisseurs, déjà présents dans la 5. Tout est donc en état pour permettre un lancement officiel de la radio, à qui il manque un nom.

Pas de « bon choix » possible

Il n'y avait certes pas de « bon choix » possible. Quiconque se risquait à esquisser la moindre liste se faisait aussitôt cent ennemis. Mais il y a des choix moins injustes que d'autres et des radios plus légitimes que certains projets de papier. Si la CNCL avait la responsabilité de construire pour l'avenir une bande FM riche et variée, elle ne pouvait ignorer le terrain et le matériau qui, déjà, existaient. Or la liste est éloquente : les lobbys de certaines ambassades, de puissants groupes financiers et d'amitiés politiques fortes ont joué pleinement. Gifle à des radios moins influentes ; et à l'histoire de quelques-unes, qui ont un jour, il y a six ou sept ans, ouvert la voie.

Chic-FM, de M. Hersant, a sa fréquence, alors qu'elle est vouée à disparaître dans le réseau FUN, bientôt absorbé par le même groupe. Et la présence de Radio-Courtoisie n'a surpris les observateurs que jusqu'au moment où ils ont appris que l'auteur du projet était Jean Ferré, chroniqueur du *Figaro Magazine*, grand ami de *Minute*.

Comment Radio-Aligre, Ici et Maintenant, Contact, Show, Fréquence-Gaie, Radio-Asie et les autres pourraient-elles mourir en paix ?

ANNICK COJEAN.

Les réactions

● **La Confédération nationale des radios libres dénonce la CNCL**, *« cette commission soit-disant indépendante, qui n'est peuplée que des amis de MM. Chirac et Hersant et qui n'a de faveurs que pour les projets commerciaux. Maintenant, pour avoir le droit d'émettre, il ne faut jurer que par Coca Cola et les Maisons Bouygues... »*

● **Radio-Soleil** : *« Au moment où* [Radio-Soleil], *la doyenne des radios communautaires, fête son sixième anniversaire, la CNCL l'écarte de la bande FM. Nous espérons que cette décision de la CNCL n'est pas encore définitive, et nous continuerons à émettre sur 102,7 MHz. »*

● **Future génération** (ex-Fréquence gaie) : *« C'est une fraction de l'agglomération parisienne, les homosexuels, estimés à 800 000 personnes, qui se voit privée de son média radiophonique. Deux mois après la tentative d'interdiction du* Gai-pied hebdo, *cette « fermeture » de la radio s'adressant aux homosexuels sera ressentie comme une exclusion de la cité du groupe social qu'ils constituent. »*

● **Jean-Jack Queyranne (PS)** : *« La gauche avait ouvert un espace de liberté : il est en train de se restreindre dangereusement. Délibérément, la CNCL a choisi de privilégier les radios commerciales qui auront les meilleures et les plus grosses puissances. Pour les radios associatives, les radios de communautés et les radios thématiques, le verdict est tombé : silence aux pauvres. »*

● **Coup de chapeau de M. François Léotard au PC.** – Dans une interview publiée par *l'Événement du jeudi* daté 23-29 juillet, M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, a notamment déclaré : *« Je préfère parler culture avec Jack Ralite, communiste peu suspect de compter parmi mes amis, qu'avec Jack Lang. Dieu sait pourtant si la thèse communiste, selon laquelle le niveau culturel d'un pays est proportionnel à l'argent public consacré à la culture, est loin de moi. Mais voyez les Etats généraux de Ralite, c'est une entreprise qui me paraît très libérale. »*

Le numéro du « Monde »
daté 25 juillet 1987
a été tiré à 482 913 exemplaires